NF
Téléphone 027/23 30 51
Publicité : Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11
Le no 70 ct.

Meubles Furrer
Sion av. de Tourbillon ✆ 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale ✆ 028/6 11 12

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Législatives françaises
Premier tour

L'opposition n'atteint pas les 50%

Les socialistes devancés par le RPR, principale formation de la majorité

Les derniers résultats du premier tour publiés par le Ministère de l'intérieur donnent 48,4% aux partis de gauche – 45,1% si l'on s'en tient aux partis signataires du programme commun – et 46,5% aux formations de l'actuelle majorité. Même s'il est un peu artificiel d'isoler l'extrême gauche, il n'en reste pas moins que ce premier tour a constitué une «divine surprise» pour la majorité, en proie à un complexe de défaite face à l'irrésistible ascension du PS. Les milieux financiers ne s'y sont pas trompés qui ont joué la majorité victorieuse au deuxième tour, en provoquant une reprise des valeurs françaises et du franc sur les marchés des changes.

Accord de combat de la gauche et suspense pour le deuxième tour

Les jeux restent néanmoins ouverts avec l'annonce, hier en fin de soirée, de l'accord de désistement entre les partis de gauche et la pire tentation pour la majorité sortante serait sans doute, comme l'a rappelé M. Raymond Barre, la démobilisation.

Dans l'immédiat, le premier tour confirme la mort du gaullisme en tant que parti dominant et l'éclatement de l'opinion française en quatre familles politiques d'égale importance puisqu'elles mobilisent chacune entre 6 et 7 millions d'électeurs. Néanmoins, la leçon première de ce scrutin reste la moindre performance du PS et la stabilité du PC. La rupture du 22 septembre dernier semble donc avoir brisé net l'élan socialiste confirmé à deux reprises, lors des élections cantonales et municipales. Le maintien des positions communistes vérifie d'autre part l'intuition de Georges Marchais, persuadé que la progression de la gauche française s'exerçait aux dépens de son parti. Georges Marchais se trouve ainsi à la croisée des chemins : après le repli tactique, qui a assuré le maintien des positions communistes, l'ouverture avec l'accord de désistement, afin de ne pas compromettre définitivement ce qui reste de l'élan unitaire particulièrement ressenti chez les militants. L'accord signé hier soir n'a pas d'autre sens.

Sera-t-il suffisant pour vaincre la résistance inattendue de la majorité ? Celle-ci doit sans doute son succès au score honorable de l'UDF – 21,5% – mais elle le doit surtout au dynamisme du RPR qui, selon les statistiques du Ministère de l'intérieur, apparaît, aujourd'hui, comme le premier parti de France, avec 22,6% des suffrages exprimés contre 22,5% au PS... En désignant brutalement l'adversaire socialiste et en ajoutant ses coups à ceux du PC, Jacques Chirac peut revendiquer pour sa formation le mérite d'avoir stoppé et même fait régresser le PS.

Les perspectives, à 24 heures de la clôture des inscriptions pour le deuxième tour, n'en sont pas moins incertaines et l'issue du scrutin, comme prévue depuis des mois, devrait se jouer à la marge. Pour la majorité, les désistements et les reports de voix se feront sans problème, l'UDF ayant souvent fixé des suffrages centristes qui se reporteront d'autant plus facilement sur le candidat RPR. Dans ce domaine, pas de dissonance, même entre Jacques Chirac et Jean-Jacques Servan-Schreiber. Le problème est bien plutôt de savoir ce qui se passera dans la trentaine de circonscriptions où le duel majorité - opposition se jouera à quelques voix. Les suffrages communistes iront-ils sans problème au candidat de gauche le mieux placé ? Il sera intéressant à cet égard d'observer les résultats de certaines circonscriptions-tests, comme le 13e arrondissement de Paris où le gaulliste Sanguinetti s'oppose à un socialiste. Les voix communistes feront ici, comme souvent, la décision. Mais, surtout, les voix socialistes se reporteront-elles automatiquement sur le candidat communiste, seul représentant de la gauche comme c'est sou-

Suite page 3

P. S.

Résultats détaillés et termes de l'accord de la gauche
Voir page 3

Tiercé sports et tourisme
Question 18
Voir page 19

Alusuisse - Etat du Valais
Pourparlers
Voir page 30

Affaire Ortiz
Deux arrestations
Voir page 31

LES MOSSES: CROIRE AU MIRACLE ?

Les recherches commencées dimanche après-midi se sont poursuivies toute la nuit de la journée d'hier dans de très mauvaises conditions atmosphériques.

Les renseignements parvenus tant à l'Office du tourisme des Mosses qu'à la police cantonale vaudoise n'ont pas permis d'établir avec certitude que des personnes pouvaient être ensevelies sous la neige, mais il est toujours possible que, vu le grand nombre de skieurs qui se trouvaient à l'endroit de l'avalanche, certains n'aient pu se sauver à temps, malgré la vitesse relativement faible de la coulée de neige.

Il est important de signaler à la police cantonale vaudoise (tél. 021/444444) toute disparition de personne partie skier dimanche au col des Mosses.

Un ski et un bonnet

Les sauveteurs ont découvert, dans la coulée de neige, un ski de couleur orange, de marque «Blizzard», numéro 180441, longueur 210 centimètres, fixation «Salomon 444», dont l'étiquette fragmentaire pourrait être celle d'un magasin de sport de Fribourg. Des investigations sont en cours pour tenter d'établir s'il s'agit de celui d'une victime. On a aussi retrouvé un bonnet de laine vert clair, tricoté à la main, dont le propriétaire n'est pas connu.

Voir également page 3

Israël: après le massacre

A QUOI SERVIRAIT UNE RIPOSTE ?

Quarante-trois tués (dont neuf terroristes abattus), septante-six blessés. La plus grande chasse à l'homme dans l'histoire de l'Etat d'Israël rassemblant 1200 policiers, 4500 gardes civils des unités de l'armée et le groupe spécial de lutte antiterroriste, de la police frontière s'est achevée après vingt-quatre heures de recherches frénétiques gênées par les bourrasques de vent et de pluie.

De notre correspondant à Jérusalem
Jacques Helle

Les trois terroristes recherchés se trouvaient, ainsi que le suspectaient de prime abord les autorités, dans l'autobus incendié près du Country Club de Herzeliya. Ils ont pu être reconnus grâce à leurs bracelets d'identité qui avaient résisté au feu. Le couvre-feu qui avait bloqué toutes les activités de 300000 personnes dans la plaine côtière a été levé. Les ponts sur le Jourdain sont rouverts à la circulation et les Arabes des territoires reprennent leur travail en Israël même.

Suite page 32

Emerveillement quotidien

On ne se lasse pas de contempler le merveilleux spectacle de nos Alpes. Ici, depuis Les Haudères, le regard embrasse, de gauche à droite, le Grand-Cornier, la Pointe de Bricola et la Dent-Blanche. Dans les plis de leur majesté vit le Valais...

Photo Jean-Daniel Rudaz

PEINE DE MORT

CES CRIMES, JUSTE APRÈS LE DÉBAT...

Alors qu'il se plaçait uniquement dans le contexte du terrorisme, cette criminalité nouvelle contre laquelle nos moyens de prévention et de sauvegarde de la sécurité publique s'avèrent insuffisants, certains ont cru voir une « déviation sur un cas particulier » du débat de mercredi dernier à l'aula du collège.

Alors que le peuple suisse, interrogé par sondages, s'est exprimé en majorité sur UN MOYEN de faire face (dans des conditions précises sur les-

Suite page 31

Gérald Rudaz

L'autre pôle d'attraction

Chaque année, cette semaine du Salon de l'auto, résonne du bruit des moteurs, des boîtes de nuit qui ferment tard, des conversations animées et contradictoires dans un palais des Expositions transformé en temple des transactions financières entre vendeurs et acheteurs. Nous y reviendrons plus loin. Pour faire opposition et juxtaposer à tant de matérialisme quelques préoccupations d'ordre plus élevé, à la veille de Pâques, je me suis rendu dans un modeste commerce de Rive, plus paisible, moins agité, mais riche en informations spirituelles. On y vend les Saintes écritures sous l'égide de la Société biblique suisse. On y trouve, à des prix plus que raisonnables, les Livres sacrés dans toutes les langues possibles et imaginables, car la Bible a été traduite en 260 langues, et le Nouveau Testament en 1603 idiomes. Il est vrai qu'il en existe plus de 3000 sur ce globe dont les peuples ont tant besoin de son enseignement. Je me rends dans ce magasin chaque année, car s'il est des éditions de vulgarisation très bon marché, il en est d'autres qui sont des merveilles, grâce à leurs illustrations où tout est beauté artistique.

Mais le curieux que je suis demande des informations. Elles sont réconfortantes quand on vit dans un monde aussi matérialiste, aussi antireligieux, aussi athée, que celui que nous connaissons. Or, dans cette seule échope genevoise, on a vendu, l'année dernière, plus de 30 000 bibles, 120 000 Nouveaux Testaments et quelque 250 000 Evangiles, et cela, bien que nous soyons en pays francophone, dans plus de 50 langues !

M. Balthazar, consul général de France remettant le mérite agricole à M. André Canonica, restaurateur à l'aéroport de Cointrin.

Cela démontre péremptoirement qu'en ces heures de récession, de chômage, d'inquiétude – disons-le franchement, d'appréhension et de crainte, face à un avenir imprévisible – les gens cherchent un appui, un réconfort, non pas tant dans une dénomination religieuse déterminée, mais bien dans un retour direct aux sources de la spiritualité et de la paix intérieure. Cette reconversion n'est pas propre à notre seul pays. Elle est générale aux quatre coins du globe, puisqu'au total, plus de 300 millions de bibles et de textes bibliques ont été publiés et diffusés par l'Alliance biblique universelle qui opère en totale impartialité sans but lucratif, uniquement pour mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin, au prix coûtant, cette source de spiritualité. De plus, pour ceux qui n'aiment – ou ne peuvent – pas lire, les enregistrements sur disques ou cassettes, leur donnent la possibilité d'être en contact avec la Vérité. Alors que Genève retentit du tintamarre de sa plus importante manifestation annuelle, j'ai pensé qu'il était bon, sans en amoindrir en quoi que ce soit la valeur, de lui donner un contre-poids.

Satisfaction générale

Car ce 48e Salon fut un succès complet. Comme le veut la tradition, à son terme, le comité d'organisation a reçu la presse accréditée et lui a fourni les renseignements que ses contacts avec les exposants, tant de l'auto, de la moto, du cycle que des accessoires, lui avaient fournis. Non seulement la prospection fut excellente mais les affaires furent bonnes, voire très bonnes. D'innombrables contrats furent signés. Tous les stands, tous les représentants des marques se sont déclarés satisfaits.

Si échanges de vues il y eut, ce fut uniquement sur les dates des prochains Salons, ceux de 1979. On sait que Genève reste, de tous les Salons européens, le seul qui soit annuel. Les autres n'ont plus lieu que tous les deux ans. Mais l'année prochaine, Pâque ne tombe que le 15 avril. On avait de ce fait une plus grande latitude de choix. Etant donné l'alternance de celui qui le précède, ce ne sont pas les véhicules utilitaires qui seront à l'affiche, mais bien le nautisme et la navigation. Le Salon qui leur est propre se déroulera du 2 au 11 février et celui de l'auto du 1er au 11 mars.

Quant au nouveau palais, tout est mis activement en œuvre pour qu'il puisse être utilisé dès 1982. Les frais de toute nature, tant permanents que temporaires des deux Salons annuels ne dépassent pas 30 millions. S'il y a bénéfices, ils sont ristournés aux exposants, au prorata de la location de leur stand. De plus l'économie genevoise profite très largement de la venue des visiteurs étrangers, tant suisses que frontaliers et de plus loin. On estime à plus de 70 millions l'apport de ces 600 000 personnes (500 000 pour l'auto et 100 000 pour les poids lourds). C'est une des raisons pour lesquelles ces deux expositions restent annuelles. Tout le monde y gagne !

Jeune Chambre économique

Profitant de cet afflux de gens, la Jeune Chambre économique, dont nous avons dit la dynamique utilité et qui possède une section en Valais, a procédé ces jours, à de nouveaux jumelages avec des mouvements similaires en France et au Portugal, respectivement avec Grenoble et Tarrasa. Cela a permis à l'Office du tourisme de Catalogne de monter une très intéressante exposition thématique, en même temps que nos hôtes faisaient connaissance avec l'économie genevoise, grâce à l'Office permanent de promotion de notre industrie. De plus, les journalistes des deux pays ont pris contact au nouvel hôtel Penta, dont Swissair est un des copropriétaires. Des réceptions offertes par le Conseil d'Etat et par la ville ont suivi et un congrès s'est déroulé au Centre européen de la culture.

Futurs électeurs

On se demande souvent, au lendemain de votations aussi disputées que furent les dernières, tant fédérales que locales, quelles auraient été les réactions des jeunes, de 17 à 20 ans, s'ils avaient pu se rendre aux urnes. Dans le cadre de la formation civique, le Département de l'instruction publique a invité les élèves de nos trois principaux gymnases à se prononcer, en blanc, sur les objets soumis au peuple, à fin février. Près de 3000 élèves des deux sexes ont eu la possibilité de s'exprimer. Remarquons d'abord que tant à l'Ecole supérieure de commerce qu'aux écoles techniques supérieures, le taux de participation n'a pas dépassé 50%. En revanche, à celles des arts et métiers, le taux a dépassé 80%. Or, sur les quatre questions posées, cette jeunesse s'est prononcée comme la génération de ses parents, mais avec des pourcentages beaucoup moins nets, qui tournaient autour des 50%. Au point de vue local, seul le parking sous la gare de Cornavin a triomphé par plus de 70%. On constate, d'une part, que ces jeunes sont très intéressés par les affaires publiques, et d'autre part, malgré leur indépendance de jugement, ils sont, pour beaucoup, du même avis que leurs aînés ! Est-ce une raison pour leur accorder le droit de vote ?

Nouvelles de Cointrin

Il intéressera tous nos amis valaisans qui se rendent périodiquement chez nous, de savoir, s'ils aiment l'aviation, qu'on a enfin rouvert au grand public la terrasse qui domine l'aérodrome de Cointrin. Certes il faut désormais montrer patte blanche, par un contrôle de fouille personnelle, comme si vous alliez prendre l'avion. Mais cela n'inquiète par les gens honnêtes, bien au contraire.

Et puisque nous parlons de l'aéroport, signalons que le Gouvernement français, en lui accordant le mérite agricole, a honoré un des hommes les plus populaires de ce vaste complexe, son restaurateur, M. André Canonica. Au cours d'une cérémonie de grand style, en présence des autorités cantonales et municipales, le si sympathique consul général M. Balthazar, a épinglé sur la poitrine du récipiendaire la décoration de rigueur. Cela a permis à une centaine d'invités de goûter à un menu d'une qualité exceptionnelle, digne des plus célèbres maîtres-queux de la plus haute gastronomie. De nombreux discours l'ont souligné. A une époque où la cuisine raffinée connait un succès croissant, il est bon que l'on sache que le restaurant en «Plein Ciel» de notre aéroport romand, en est un lieu de fine dégustation.

LETTRE DE GENÈVE

par M.-W. Suès

Toujours jeunes !

Dans le domaine du music-hall, les Compagnons de la Chanson nous sont revenus. On se demandait si ce genre qui faisait fureur il y a quelque dix ans et plus, plairait à la jeunesse actuelle? Flanqués de leurs aînés qui trépignaient d'allégresse, ces jeunes ont fait fête à ces huit amusants garnements. Le Victoria-Hall était plein à craquer et les nouveaux sketches de cette petite troupe furent aussi appréciés que les anciennes chansons, tel *Les trois cloches* qui l'ont rendue célèbre. Aznavour était dans la salle et il conduisit la claque !

ÉNERGIE SOLAIRE

Consommateurs contre écologistes

On le sait, pour certains écologistes, la solution-miracle c'est l'énergie solaire, inépuisable et non polluante, seule réponse possible à tous nos problèmes, unique alternative au «nucléaire».

En théorie, l'idée est séduisante, passionnante même. C'est vrai. De plus, il est indéniable que, pour certaines régions, il y a en ce domaine des possibilités qu'il serait aberrant de ne pas étudier, développer et exploiter.

Mais dans nos régions à nous, qualifiées de «tempérées», c'est-à-dire relativement peu ensoleillées, le «solaire» offre-t-il réellement les avantages considérables qu'on lui prête ? On peut en douter.

En effet, les rares expériences pratiques que l'on puisse juger se révèlent singulièrement moins concluantes que ne l'espéraient leurs courageux promoteurs.

D'une part, ces installations nécessitent des investissements coûteux, alors que la résistance et la longévité de ce matériel apparaissent encore assez aléatoires. D'autre part, notre degré d'ensoleillement n'étant pas suffisant, le «solaire» ne peut être considéré que comme complément d'une autre installation (électricité ou mazout) ce qui, en fait, double les investissements nécessaires.

Dès lors, comme toujours, on butte sur un simple problème de rentabilité. Ce qui explique, peut-être, que nombreux soient les adeptes du «solaire», mais que bien rares sont ceux qui aient pris le risque de tenter l'expérience (cette remarque vaut en particulier pour les plus bruyants de nos «écologistes» de service).

Trop cher

A cet égard, il n'est du reste peut être pas inintéressant de relever les conclusions de l'une des plus anciennes revues de consommateurs, bien connue pour le sérieux de ses études et la compétence de ses experts, le mensuel britannique *Which*.

Cette conclusion est claire: le chauffage domestique par énergie solaire n'est pas un investissement valable. En effet, ce magazine estime à 30% seulement les économies qu'il est possible de réaliser grâce au soleil, sur les dépenses d'eau chaude. Or, selon son étude, semblable économie est «largement inférieure» au coût des équipements.

Which conseille donc de contribuer aux économies d'énergie par le biais d'une meilleure isolation thermique des habitations, plutôt que de se lancer dans l'aventure «solaire». Et *Which* de souligner que l'énergie solaire ne se révélera, sinon rentable, du moins intéressante que si le prix du pétrole grimpe à nouveau très fortement.

Seulement à cet égard, les experts soulignent que le coût du matériel «solaire» est, pour une bonne partie, conditionné par le coût de l'énergie nécessaire à sa fabrication. De ce fait, la rentabilité du «solaire» ne sera toujours pas assurée... Ainsi, face à l'énergie solaire, les consommateurs individuels rejoignent les défenseurs de la nature, lesquels se montrent également assez réticents, en raison des surfaces considérables qui devraient être sacrifiées aux installations de captage solaire que certains optimistes voient déjà, dans nos Alpes, remplacer les centrales nucléaires. C'est bien souligner qu'en matière d'énergie rien n'est encore résolu et que le rêve, malheureusement, s'achoppe à des réalités qu'il serait vain de sous-estimer.

Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A.
André Luisier, directeur.
Administration et rédaction : 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, rédacteur en chef. F.-Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux ; Gérald Rudaz et Roger Germanier, éditorialistes et analystes; Jean Pignat, secrétaire de rédaction; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit ; Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour ; Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité : Publicitas SA, Sion.

RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Télex 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi : le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi : le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi : l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires : la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page : 289 x 440 millimètres.
Corps fondamental : 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).
Gastronomie : 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).
Avis mortuaires : 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

Berne: expériences concluantes de la semi-détention

BERNE. – Depuis quatre ans, un nombre croissant de condamnés peuvent bénéficier, dans le canton de Berne, de nouvelles formes de détention comme la semi-détention et l'exécution pénale par journées séparées.

Comme l'indique l'Office d'information du canton (OID), 480 condamnés ont bénéficié du nouveau régime l'an dernier, contre 218 en 1976 et une cinquantaine en 1975.

La semi-détention permet au condamné de se rendre à son travail habituel et de revenir le soir à la prison. 421 condamnés a des peines n'excédant pas trois mois ont bénéficié de ce régime en 1977. Cependant, neuf condamnés ont dû interrompre l'expérience pour des raisons d'abus de confiance.

En 1977, également, plus de 50 personnes condamnées à des peines n'excédant pas deux semaines ont choisi la solution de l'exécution des peines par journées séparées. Ce régime permet aux condamnés de mener une vie normale sauf le samedi et le dimanche, journées qu'ils passent en prison.

Notre concours «La chasse au mot»

Comment jouer ?

① Il faut repérer un mot dans la grille, contrôler s'il figure dans la liste de mots et le tracer dans la grille et sur la liste.
② Les mots peuvent se former :
— **horizontalement :** de gauche à droite ou de droite à gauche ;
— **verticalement :** de bas en haut ou de haut en bas;
— **diagonalement :** de gauche à droite ou de droite à gauche.
③ Lorsque tous les mots figurant dans la liste sont tracés, il ne reste plus que les lettres formant le mot à découvrir.
④ Le même mot peut être écrit deux ou plusieurs fois. Il est cependant répété dans la liste des mots.
⑤ Une même lettre peut servir à plusieurs mots, à l'exception de celles servant à la composition du mot à découvrir.

Grille N° 218

AGILE
BEANTE
BLASON
BERGERIE
CERCES
DANSE
GERMANIUM
GERANIUM
GRUMEAU
GERMANISME
GESTION
GESTICULER
GENERALE
GLACIERS
GIRAVION
GRAVILLON
GRANULE
GELATINE
GAMINERIE
GAZELLE
GAZONNER
GAZOUILLIS
GROSSESSE
GAUDRIOLE
GRAND
LEGUER
MENAGE
MAGIES
MAUDIR
MENINGE
NERFS
PRISE
PRISON
PRIER
RALER
ROGNON
REBUS
RIEUR
SEMENCE
SONNER
TRONCHE

MÉTIER EN 9 LETTRES

B	A	G	P	R	E	L	O	I	R	D	U	A	G	P
S	G	E	R	M	A	N	I	U	M	R	E	I	R	P
U	I	R	I	A	E	L	G	I	R	A	V	I	O	N
B	L	A	S	O	N	N	E	R	T	M	S	G	S	G
E	E	N	O	O	B	D	S	R	R	E	N	R	S	A
R	G	I	N	G	E	S	T	I	O	N	E	A	E	Z
G	R	U	M	E	A	U	I	D	N	I	L	N	S	O
E	A	M	R	R	N	S	C	U	C	N	L	U	S	U
R	V	E	E	M	T	E	U	A	H	G	E	L	E	I
I	I	N	N	A	E	I	L	M	E	E	Z	E	A	L
E	L	A	N	N	U	G	E	N	E	R	A	L	E	L
U	L	G	O	I	G	A	R	N	O	N	G	O	R	I
R	O	E	Z	S	E	M	E	N	C	E	R	C	E	S
L	N	G	A	M	I	N	E	R	I	E	S	N	A	D
R	E	U	G	E	L	A	T	I	N	E	R	F	S	R

Le mot caché de notre dernière grille est

PECTORAL

Les gagnants de notre dernier tirage au sort sont:

1. M. Philippe Morard, Lens; 2. M. Gérald Nanchen, route d'Icogne, Lens; 3. M. Damien Romailler, Flanthey; 4. Mlle Marie-Thérèse Gillioz, rue du Sex 57, Sion.

Dernier délai: **vendredi.**

Premier tour des législatives françaises

L'opposition n'atteint pas les 50%

Accord de combat de la gauche et suspense pour le 2e tour

Suite de la première page

vent le cas dans le Nord de la France ? Les dernières élections cantonales partielles de Paris ont montré que la loi du désistement ne jouait pas sans faille et, ici encore, des surprises sont possibles.

Finalement, deux questions s'imposent à la veille du deuxième tour et, chaque fois, le PC détient la réponse. quels ont été d'abord les termes de l'accord signé hier soir par les trois partis de gauche ? Georges Marchais souhaitait un accord de principe sur le programme commun et la formation du futur gouvernement, avant toute entente sur les désistements. Il semble que les communistes se soient contentés d'un accord de principe, confirmant ainsi l'analyse de François Mitterrand. Cette volonté d'entente chez les communistes a de quoi surprendre et c'est la deuxième question : le PC, rassuré par son score, a-t-il choisi la voie de la conciliation, celle qui a toujours laminé son électorat et qui a provoqué le revirement du 22 septembre, ou s'agit-il simplement d'une manœuvre, l'objectif étant toujours de sauver son identité, quitte à sauver, en même temps, d'une courte tête, la majorité sortante ?

L'accord de désistement signé hier soir ne répond à aucune de ces questions. Surtout pas à la seconde, mais dans l'histoire du PCF, l'instinct de conservation a toujours été plus fort que l'ouverture, contradictoire avec l'essence même de ce parti et la place qu'il occupe dans la vie politique française.

Dans l'immédiat, les paris restent ouverts, mais l'orientation de la « corbeille » constitue un indice sérieux.

P. S.

Les termes d'un accord purement électoral

PARIS (ATS/AFP). – Socialistes, communistes et radicaux de gauche français ont signé hier soir une déclaration commune en vue du second tour, dimanche prochain, des élections législatives, a t-on annoncé officiellement à l'issue de la réunion « au sommet » de leurs dirigeants.

Cette réunion a duré un peu moins de trois heures.

Dans cette déclaration, les trois partis signataires du programme commun de 1972 « affirment solennellement leur volonté de tout mettre en œuvre pour aboutir à la constitution d'une majorité commune sur un programme commun pour un gouvernement commun de la gauche ».

Dans cet esprit, ajoutent les trois partis, dès lors que le pays leur aura accordé sa confiance, ils s'engageront à poursuivre, à partir de l'acquis que représentent le programme commun de 1972 et les dispositions déjà adoptées dans le cadre des travaux conduits en 1977 (en vue de réactualiser cette plateforme), la négociation visant à mettre au point le programme qui deviendra le contrat de législature que le gouvernement d'union de la gauche sera chargé d'appliquer.

Les trois partis annoncent par ailleurs qu'ils ont décidé « le désistement réciproque de tous leurs candidats pour les candidats de gauche arrivés en tête au premier tour ».

« Pas une voix ne doit être perdue pour la gauche. Tout doit être fait et partout pour battre la droite », ajoute la déclaration.

« La première tâche d'un prochain gouvernement de gauche, précise la déclaration, sera de répondre à l'attente légitime des travailleurs et des familles en adoptant les importantes mesures sociales qui apporteront à ceux-ci l'amélioration indispensable des conditions et du cadre de leur existence. » Le texte énumère notamment le relèvement à 2400 francs français par mois du salaire minimum garanti et la hausse des allocations familiales.

Nationalisations

S'agissant des nationalisations, pierre d'achoppement des pourparlers de réactualisation de septembre, le texte souligne que le Parlement, dès sa prochaine session, sera saisi de projets de nationalisation des secteurs bancaire et financier et des groupes industriels ainsi que d'un projet de réforme de la fiscalité.

Un appel au bon sens de Raymond Barre

Du côté de la majorité, M. Raymond Barre, premier ministre, a lancé hier un appel aux différentes formations pour une « entente loyale » au second tour afin que soit assurée, a-t-il dit, « la victoire du bon sens ».

La majorité s'organise

PARIS (ATS/AFP). – Le président du « Centre des démocrates sociaux » (CDS, centre droite), M. Jean Lecanuet, a été chargé hier soir par le conseil de l'Union pour la démocratie française (UDF, majorité non gaulliste) de « rencontrer dans les meilleurs délais » M. Jacques Chirac.

Ce dernier, président du mouvement gaulliste « Rassemblement pour la République », a convié les autres formations de la majorité présidentielle à se réunir aujourd'hui pour réaffirmer « très clairement » les accords en vue du second tour des élections législatives, dimanche prochain.

« Comme vous, nous pensons qu'un immense effort doit être entrepris pour transformer en succès de la majorité les résultats du premier tour », affirment, dans une lettre commune, trois dirigeants giscardiens ou centristes, MM. Jean Lecanuet, Jean-Pierre Soisson et Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Les résultats détaillés

PARIS. – Le Ministère français de l'intérieur a publié hier à 17 h. 30 une statistique officielle des résultats du premier tour de scrutin des élections législatives, en voix, pourcentages et candidats et portant sur 490 des 491 circonscriptions :

			%
inscrits	35 179 654		
votants	29 125 025		82,7
exprimés	28 541 062		81,1
abstentions	6 054 629		17,2
MAJORITÉ			46,5
RPR	6 451 454	voix	22,6
UDF	6 122 180	voix	21,5
candidats se réclamant du soutien à l'action du président	684 985	voix	2,4
PARTIS SE RÉCLAMANT DU PROGRAMME COMMUN			45,1
PC	5 870 340	voix	20,5
PS	6 450 134	voix	22,5
MRG	603 932	voix	2,1
AUTRES PARTIS			
extrême gauche	952 661	voix	3,3
écologistes	612 100	voix	2,1
divers	793 276	voix	3
se répartissant de la façon suivante:			
divers majorité			1
divers droite			0,9
divers opposition			1,1

68 élus

Le ministre précise que 68 candidats ont été élus au premier tour :

UDF et divers se réclamant de la majorité présidentielle :	33
RPR	30
PC	4
extrême gauche	1

Le ministère souligne que la circonscription qui manque dans le calcul des voix et pourcentages est la deuxième circonscription de la Polynésie. Toutefois, précise-t-on de même source, M. Flosse, élu de cette circonscription sous l'étiquette RPR, est compté dans les 30 candidats élus de cette formation politique.

★

Les résultats définitifs du premier tour des élections législatives de dimanche révèlent que la progression de l'oposition est nettement moins forte que primitivement annoncée.

Après le suspense de la nuit, le parti gaulliste du Rassemblement pour la République (RPR), qui obtient 22,6% des suffrages, reste le premier parti de France avant le parti socialiste (PS), qui, lui, en obtient 22,5.

D'une façon générale, les deux principales formations de gauche, PC et PS, signataires, avec le Mouvement des radicaux de gauche (MRG), du programme commun, accusent une régression par rapport aux premiers chiffres avancés. Le parti communiste, en effet, n'a pas franchi la barre des 21% qu'il s'était fixée. Il n'obtient que 20,5% des voix.

En ajoutant l'extrême gauche aux partis du programme commun, on constate que l'opposition de gauche n'atteint pas les 50% prévus hier par les ordinateurs, pourcentage qui avait permis à tous les ténors de cette gauche de crier victoire : « Nous sommes majoritaires ! » En effet, 45,1% + 3,3% donnent 48,4%. Même en y adjoignant, pour faire bon poids, les « divers opposition » (1,1%), l'opposition est encore en dessous de la moitié des suffrages (49,5%). Le seuil de 51%, considéré généralement comme nécessaire à la gauche pour envisager sereinement le second tour, même avec un accord, bâclé ou non, se situe donc bien au-delà de ses espérances.

Par contre, la majorité, bien soudée, avec ses 46,5%, auxquels, comme pour la gauche, il faut ajouter lex extrêmes (ce qui donne 48,5% avec 1% divers majorité et 0,9% divers droite), peut envisager le second tour avec plus d'optimisme, quoique sans excès de triomphalisme. En effet, on considère que le report des voix jouera parfaitement dans les formations unies qui la composent. D'autre part, elle pourra compter sur un apport de voix socialistes, celles qui refusent le communisme.

Les Mosses: peut-on croire au miracle?

Des skieurs sont-ils ensevelis sous l'avalanche descendue dimanche aux Mosses où, par miracle, celle-ci n'a-t-elle fait aucune victime ? Une réponse à cette question n'a toujours pas été donnée lundi, mais les recherches n'ont mis au jour aucun corps et, des trente avis de recherche enregistrés dimanche soir, il n'en restait qu'un seul lundi soir (et il n'est pas sûr que le disparu était aux Mosses). Cependant, des témoins dignes de foi affirment toujours qu'ils ont vu des skieurs emportés disparaître dans la masse de neige. Décision a été prise de suspendre les recherches à 19 heures, pour la nuit, et de les reprendre ce matin à 8 heures avec nonante militaires et soixante civils.

Les deux blessés conduits à l'hôpital d'Aigle ont pu rentrer chez eux dimanche soir déjà, leur état n'inspirant plus aucune crainte.

De nombreuses personnes qui auraient pu être victimes de l'avalanche des Mosses ont été signalées à la police vaudoise par leur famille ou leur employeur, mais les contrôles ont permis d'établir qu'elles étaient rentrées chez elles saines et sauves.

Enorme masse de neige

Après les recherches faites dimanche par 300 civils, 150 militaires ont pris la relève à minuit et ont systématiquement sondé la masse de neige. Les sauveteurs ont rencontré de grandes difficultés, du fait que l'énorme avalanche de printemps tombée de l'arête entre le Mont-d'Or et le Gros-Van, à deux kilomètres au-dessus du col des Mosses, s'étend sur une longeur de mille mètres, une largeur de trois cents mètres et une épaisseur de six à huit mètres. Les recherches ont été menées avec d'autant plus d'énergie que des skieurs ensevelis pouvaient être toujours vivants grâce à des poches d'air, mais elles n'ont donné aucun résultat.

Quelles responsabilités ?

Le téléski de l'Ecualla – dont le câble et deux pylônes ont été arrachés – était au bénéfice d'une autorisation d'exploiter délivrée par le Département vaudois des travaux publics, sous certaines conditions : deux employés formés par l'Institut suisse pour l'étude de la neige et des avalanches devaient baliser la piste de descente et canaliser les skieurs en cas de faible risque d'avalanche, et fermer l'installation en cas de danger grave, sans même en référer à l'employeur. L'enquête devra établir si ces conditions ont été remplies. Il faudra voir aussi si des skieurs « sauvages » ont pu déclencher l'avalanche en s'aventurant hors de la piste balisée. Quant à la couverture des dommages par les assurances, elle est normale : un téléski dont l'exploitation est autorisée bénéficie d'une assurance de responsabilité civile, couvrant aussi le service des pistes.

Les installations du téléski ont été gravement endommagées

L'épaisseur de l'avalanche atteint 6 à 8 mètres

Civils, militaires, avec leurs merveilleux auxiliaires que sont les chiens, ont poursuivi inlassablement un travail éreintant.

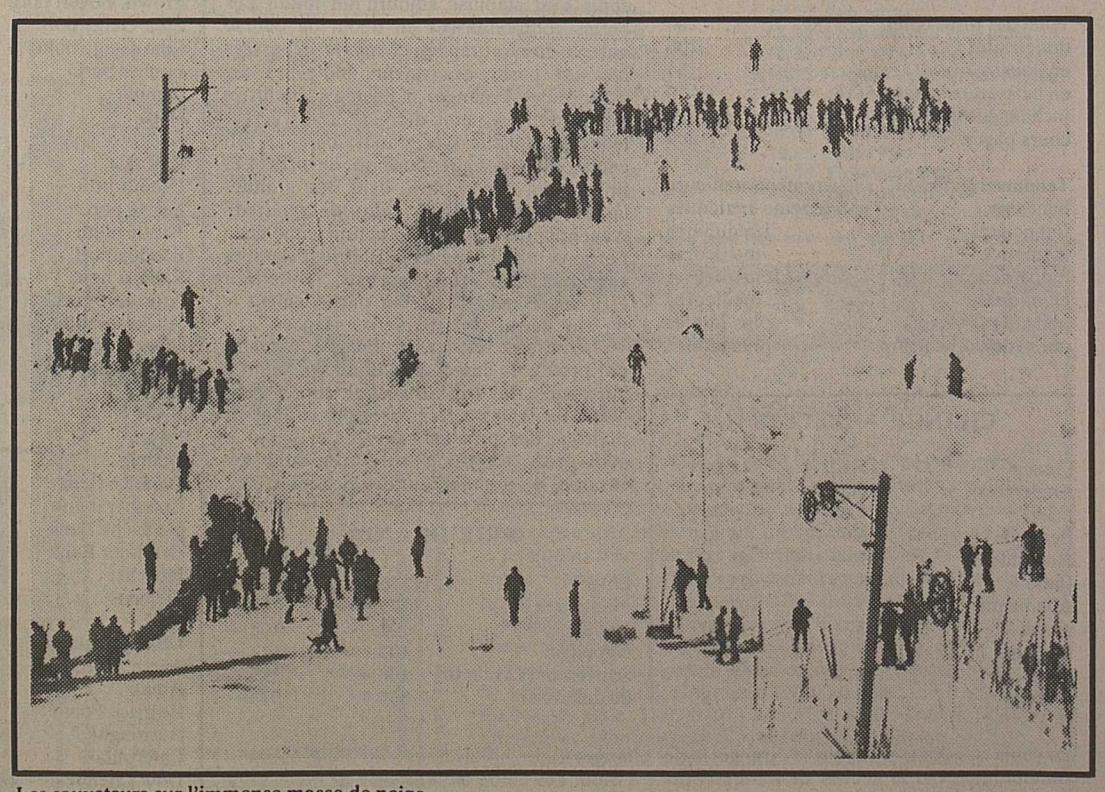

Les sauveteurs sur l'immense masse de neige

Sierre

Pharmacie de service. – Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. – Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. – Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.
Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.
Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).
– Service social pour handicapés (AVHPM)
– Service psycho-social
– Ligue valaisanne contre les toxicomanies
– Office cantonal des mineurs
– Ligue valaisanne contre le rhumatisme
– Caritas Valais
– Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Ambulance. – SAT, tél. 55 63 63.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garages sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. – 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents.
Grône Samaritains. – Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.
Pompes funèbres. – Amoos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.
Groupe AA. – Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). – Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.
Dancing la Locanda. – Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
Bibliothèque. – Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. – Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.
Tea-room des Châteaux Sierre. – Exposition Pierre Spori.
Bibliothèque Aslec. – Avenue du Marché 6 – Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Sion

Médecin de garde. – Le N° 11 renseignera.
Pharmacie de service
Mardi 14, Buchs, tél. 22 10 30 et 22 34 08
Mercredi 15 et jeudi 16, Zimmermann, téléphone 22 10 36 et 23 20 58.
Vendredi 17, de Quay, tél. 22 10 16
Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.
Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.
En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.
Service dentaire d'urgence. – Médecin de garde: du mardi 14 au dimanche 19, Jean-Léon Pfefferlé, tél. 22 56 86.
Hôpital régional. – Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.
Ambulance. – Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Samaritains. – Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Dépannage électricité et carburation. – 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.
Auto-secours sédunois. – 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. – 24 heures sur 24. Garage Olympic, A. Antille, Sion, tél. jour: 23 35 82; nuit: 23 37 76.
Service de dépannage du 0,8‰. – Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.
Pompes funèbres. – Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vœffray 22 28 30.
Garderie. – Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Service social de la commune de Sion, Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.
Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.
Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.
AA.– Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.
Croix d'Or, centre d'accueil. – Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.
Service d'aides familiales. – Mme Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. – Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.
Bibliothèque municipale. – Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.
Baby-sitters. – Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Châteauneuf-Conthey. – Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.
Taxis de Sion. – Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Galion. – Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing La Matze. – Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.
Consommateur-information. – Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.
Bleusy-Dilic (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.
Nendaz-Station. – Dancing-discothèque «Lapin Vert». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.
Musée des costumes - Vivarium. – Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Galerie Grande-Fontaine, Sion. – 1er Salon des artistes valaisannes. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30 et le soir sur demande. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 avril.

Martigny

Pharmacie de service. – Téléphoner au N° 11.
Médecin de service. – Appeler le numéro 11.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fêtes. – Appeler le numéro 11.
Ambulance officielle. – Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Pompes funèbres. – Ed. Bochatay, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.
Centre de planning familial. – Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Dépannage. – Jean-Bernard Frassa, transports, tél. 24 34 3 et 24 78 3.

PUBLICITAS
21 21 11

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.
Groupe Alcooliques anonymes «Octodure». – Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.
AA. Martigny. – Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61 Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. – Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.
Médecin de service. – En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. – Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.
Samaritains. – Dépôt de matériel sanitaire, Mme Ida Mottiez, Les Iles, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. – Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06
Médecin. – Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 4 11 92.
Samaritains. – Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30
Ambulance. – Tél. 4 62 62.
Hôpital. – Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.
Pompes funèbres. – Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.
Dancing Treize Etoiles. – Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. – Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.
CIRENAC. – (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.
Dépannage. – Téléphone jour et nuit: 4 43 37.
Bar Le Corso. – Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. – Pharmacie Fux, téléphone 62 1 25.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. – Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. – Pharmacie Guntern, tél. 31 5 15
Dépôt de pompes funèbres. – André Lambrigger, tél. 2 12 37.
Patrouilleurs TCS. – Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÈCHE-LES-BAINS
Médecin de service. – Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.

AUJOURD'HUI madame

Un menu

Crevettes
Rôti de veau
Epinards en soufflé
Crème au chocolat

Le plat du jour

Epinards en soufflé

Préparation: 15 minutes, cuisson: 40 à 45 minutes suivant la puissance du four.

Pour six à huit personnes et pour un moule de 22 cm de large: 4 dl de lait, 60 g de beurre, 75 g de farine, quatre œufs, 300 g d'épinards cuits (surgelés par exemple) une cuillerée à café de sel, une pointe de muscade, 50 g de gruyère râpé.

Faites cuire les épinards et égouttez-les soigneusement car leur eau diluerait la sauce béchamel et le soufflé monterait moins bien. Allumez le four (th. 5-6; 190 à 200°).

Dans une grande casserole faites fondre le beurre, ajoutez la farine, tournez à la cuillère de bois et laissez cuire jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Ajoutez le lait froid d'un seul coup. Laissez épaissir sans cesser de tourner. Quand la sauce a eu un ou deux bouillons, ajoutez sel, poivre, muscade, les épinards. Réchauffez un peu la préparation puis ajoutez les jaunes d'œufs, le gruyère. Battez les blancs en neige très ferme. Ajoutez-les dans la préparation en soulevant la pâte. Beurrez largement le moule, versez la préparation qui doit arriver à deux centimètres environ du bord. Mettez au four en bas. Laissez cuire sans ouvrir le four. Servez tout de suite.

Diététique

Les épinards, peu caloriques, sont riches en fer, calcium et phosphore, en vitamines C et A; ils sont donc intéressants dans les régimes hypocaloriques, mais aussi recommandés aux enfants, aux sédentaires, aux convalescents. Leurs propriétés laxatives peuvent être bénéfiques ou non, suivant la sensibilité du sujet. Une seule contre-indication pour les personnes sensibles des reins: la richesse en oxalates des épinards interdit leur consommation fréquente.

Il est sage de verser sur le rouage de l'amitié l'huile de la politesse délicate.
Colette

Nettoyer, entretenir...

Le métal anglais: beaucoup de bibelots, de chandeliers, d'objets d'orfèvrerie sont en métal anglais. Il s'agit d'un alliage d'étain, d'antimoine, de cuivre et de plomb. Pour les nettoyer et leur rendre leur brillant, servez-vous simplement de rouge à polir délayé dans l'huile. Cette opération une fois effectuée, lavez à l'eau chaude, séchez et frottez avec une peau de chamois.

La nacre: c'est d'Orient que nous viennent certains meubles à incrustations de nacre. Si vous désirez la lavez, faites-le avec précaution car sous l'effet de l'eau elle se ternit et noircit, vous n'utiliserez donc que de l'eau douce ou distillée additionnée de quelques gouttes de citron. Rincez également à l'eau douce. Essuyez au chiffon non pelucheux. Frottez avec une étoffe imbibée d'huile alimentaire et pour finir astiquez avec un chiffon de laine ou de soie.

Votre beauté et votre santé

Si vous voulez être belle, il est indispensable de savoir reposer la machine...

Le repos est essentiel aux êtres comme aux choses. Cela vous paraît-il étrange ? Bien sûr, les animaux se reposent comme les humains. Mais les choses ? les objets inanimés ? Et bien, comme tout ce qui est matière, ils sont soumis à la loi de la vibration; ils s'usent et se cassent. L'avion, la voiture, la locomotive, l'aspirateur se détériorent s'ils sont utilisés sans repos et sans soins.

Donc les êtres et les choses ont besoin de repos au risque de se dérègler et d'aller à la catastrophe. Rien ni personne ne fait exception. Si vous vous vantez de tout le travail que vous pouvez faire sans vous reposer, vous faites preuve de manque de compréhension de vos propres besoins. Seul le repos, qui est un arrêt psychique et physique, vous permettra d'atteindre la sérénité, qui est sœur de la beauté.

Dr CLAUDETTE

La tendance sur les marchés européens

PARIS : en hausse.
Sous la pression des ordres d'achat, toutes les subdivisions de la bourse parisienne ont fait preuve de fermeté.

FRANCFORT : irrégulière.
Tous les compartiments ont évolué d'une manière irrégulière, hormis certaines valeurs chimiques.

AMSTERDAM : bien orientée.
Toutes les vedettes internationales et certains titres industriels ont clôturé sur une note haussière.

BRUXELLES : irrégulière.
Durant une séance peu active, seuls Sidro, Union minière et CBR ont fait preuve d'une bonne disposition.

MILAN : se replie.
Dans un volume de transactions réduit, tous les secteurs se sont quelque peu effrités durant cette séance.

LONDRES : bien orientée.
En dépit d'un léger affaiblissement de la livre sterling, de nombreuses vedettes industrielles ont clôturé à la hausse.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	186
dont traités	106
en hausse	54
en baisse	36
inchangés	16
cours payés	304

Tendance générale	légèrement meilleure
bancaires	à peine soutenues
financières	irrégulières
assurances	meilleures
industrielles	légèrement meilleures
chimiques	meilleures
obligations suisses	plus faibles
obligations étrangères	plus faibles

Après avoir traversé une période négative durant plusieurs séances, le marché zurichois s'est stabilisé aujourd'hui lundi. Les pertes comptabilisées en début de bourse ont pu être rattrapées et même dépassées par une partie des valeurs indigènes. Le volume des échanges n'a jamais atteint le niveau de la semaine dernière. Dans le secteur des bancaires, les grandes banques ont encore subi des pressions sur le prix. Les financières ont évolué, dans les grandes lignes, sur la base des cours de vendredi. A mentionner toutefois la bonne tenue de la Forbo et la faiblesse de la Bührle. Parmi les assurances, les Zurich porteur, Winterthur et Réassurances ont refait partiellement le terrain perdu ces dernières séances.

Aux étrangères, les certificats américains ont profité de l'amélioration de la tendance enregistrée la veille du week-end à New York. Les valeurs françaises ont changé de mains à des prix en hausse. Les gains se sont situés entre 5 et 10%, à la suite des résultats du premier tour des élections.

CHANGE – BILLETS

France	38.50	41.50
Angleterre	3.55	3.90
USA	1.85	2.—
Belgique	6.—	6.30
Hollande	87.—	91.—
Italie	21.75	23.75
Allemagne	93.—	97.—
Autriche	13.—	13.40
Espagne	2.25	2.55
Grèce	4.50	6.—
Canada	1.63	1.78

PRIX DE L'OR

Lingot	11770.—	11900.—
Plaquette (100 g)	1175.—	1205.—
Vreneli	98.—	108.—
Napoléon	107.—	117.—
Souverain (Elisabeth)	106.—	116.—
20 dollars or	550.—	575.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par **Blyth Eastman Dillon Genève.**

BOURSE DE ZURICH

Suisse	10.3.78	13.3.78
Brigue-Viège-Zermatt	85 d	85 d
Gornergratbahn	820 d	820 d
Swissair port.	770	777
Swissair nom.	727	740
UBS	3010	2990
SBS	346	338
Crédit Suisse	2220	2225
BPS	2090	2070
Elektrowatt	1530	1600
Holderbank port.	420	425
Interfood port.	3350	3325
Juvena port.	180 d	180 d
Motor-Columbus	740	760
Œrlikon-Bührle	1900	1925
Cie Réassurances port.	4100	4050
Winterthur-Ass. port.	1810	1950
Zurich-Ass. port.	9600	9800
Brown, Boveri port.	1525	1545
Ciba-Geigy port.	1120	1125
Ciba-Geigy nom.	640	644
Fischer port.	635	640
Jelmoli	1370	1365
Héro	2900	2875
Landis & Gyr	1020	1010
Losinger	680	680
Globus port.	2150	2100
Nestlé port.	2900	2920
Nestlé nom.	2230	2250
Sandoz port.	3200	3300
Sandoz nom.	1760	1780
Alusuisse port.	1150	1180
Alusuisse nom.	540	536
Sulzer nom.	2780	2800
Allemagne		
AEG	85	84
BASF	131 1/2	131 1/2
Bayer	131 1/2	132
Demag	152 1/2 d	151 d
Daimler-Benz	295 d	295 1/2
Commerzbank	221	220
Deutsche Bank	295	294
Dresdner Bank	237 1/2	237
Hoechst	122	122
Siemens	283 1/2	278 1/2
VW	205	203
USA et Canada		
Alcan Alumin.	46	48
Amax	65	68 1/2
Beatrice Foods	45	45 x
Burroughs	120 1/2	125 1/2
Caterpillar	95	96 d
Dow Chemical	45 1/2	47
Mobil Oil	118 1/2	121 1/2

Divers	10.3.78	13.3.78
AKZO	19 3/4	19 3/4
Bull	10	11 1/2
Courtaulds	4.15 d	4.3
de Beers port.	10 1/4	10 1/4
ICI	12 1/2 d	13
Péchiney	28	34
Philips	22	22 1/4
Royal Dutch	116 1/2	117
Unilever	109 1/2	109 1/2
Hoogovens	21 1/2 d	22 3/4

Bourses européennes

		10.3.78	13.3.78
Air Liquide	FF	—	—
Au Printemps		—	—
Rhône-Poulenc		—	—
Saint-Gobain		—	—
Finsider	Lit.	80 3/4	80 1/4
Montedison		152 1/2	152 1/4
Olivetti priv.		841	831
Pirelli		1032	1026
Karstadt	DM	295	298
Gevaert	FB	1236	1232

Fonds de placement (hors cote)

	Demande	Offre
America Valor	316	326
Anfos 1	141	142
Anfos 2	128	129
Foncipars 1	2220	—
Foncipars 2	1230	—
Intervalor	47.75	48.75
Japan Portfolio	355	365
Swissvalor	216.25	218.25
Universal Fund	71.50	72.50
Universal Bond	69.50	70.50
AMCA	20 1/2	20 3/4
Bond-Invest	63 1/4	63 3/4
Canac	58 1/2	59 1/2
Denac	—	—
Espac	96	97
Eurit	97 1/2	98 1/2
Fonsa	89	89 1/2
Germac	93 1/2	95 1/2
Globinvest	50 1/4	50 3/4
Helvetinvest	107	108
Pacific-Invest	64 3/4	65 1/4
Safit	126	128
Sima	178	179
Canada-Immobil	625	635
Canasec	371	381
Crédit Suisse Bonds	64	65 1/2
Crédit Suisse Intern.	53 1/4	55
Energie-Valor	66	67
Intervalor	—	—
Swissimmobil 61	1070	1080
Ussec	404	414
Automation-Fonds	57	58
Eurac	250	252
Intermobilfonds	58 1/2	59 1/2
Pharmafonds	105 1/2	106 1/2
Poly-Bond int.	70 1/4	71 1/4
Siat 63	1145	1150
Valca	66	68

BOURSE DE NEW YORK

	10.3.78	13.3.78
American Brands	45 5/8	45 3/4
American Cyanam	24	24
American Tel & Tel	61	61
Bethlehem Steel	20 5/8	20 7/8
Canadian Pacific	15 1/4	15 1/4
Chrysler Corporation	11 1/2	11 5/8
Dupont de Nemours	101 3/4	102 1/8
Eastman Kodak	43 1/2	43 1/8
Exxon	44 7/8	45 3/8
Ford Motor	43 7/8	44 1/4
General Dynamics	43 5/8	40 5/8
General Electric	46 5/8	46 3/4
General Motors	59 1/4	59 3/8
Gulf Oil Corporation	24 5/8	24 7/8
IBM	242 5/8	239 1/4
Inco Ltd	15	14 7/8
Int. Tel & Tel	27 1/2	27 3/8
Kennecott Cooper	23 7/8	22 5/8
Kraft Inc	44 1/2	44 5/8
Lehman Corporation	9 1/4	9 1/8
Lockheed Aircraft	15 1/4	15 5/8
Nat. Distillers	21 3/4	21 7/8
Owens-Illinois	20 1/8	20
RCA Corporation	24 1/2	25
Republic Steel	23	23 1/8
Royal Dutch	58 3/4	59
Tri-Continental	18 1/2	18 1/4
Union Carbide	39 3/4	39 3/8
US Steel	26 3/8	26 1/4
Westinghouse Elec.	17	17

Tendance : à peine soutenue
Volume : 24 070 000

Dow Jones:		
Industriel	758.32	759.96
Services publics	105.68	106.43
Transports	201.60	201.40

CINEMAS

SIERRE — Bourg — Tél. 027 55 01 18
Ce soir à 20 h. 30 – Dernière séance
16 ans
La transaméricaine sauvage... la course sans loi... dans
CANNONBALL
Attachez vos ceintures... avec David Carradine

SIERRE — Casino — Tél. 027 55 14 60
Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans – Dernier jour
Un grand boum comique !
ARRÊTE TON CHAR... BIDASSE
Stéphane Hillel et Rémy Laurent

MONTANA — Le Casino — Tél. 027 41 27 64
Soirée à 21 heures
EN VOITURE, SIMONE
Une comédie de Roy Boulting avec Peter Sellers, Curd Jürgens

CRANS — Le Cristal — Tél. 027 41 11 12
Matinée à 17 h. et soirée à 21 h.
BELLE DE JOUR
L'œuvre maîtresse de Bunuel d'après le plus beau roman de Kessel avec Catherine Deneuve, Michel Piccoli
En nocturne à 23 heures
LE PIÈGE INFERNAL
Un policier du FBI utilise les méthodes des truands

HAUTE-NENDAZ — Cinalpin
Soirée à 21 heures
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE
Allez rire en famille avec Coluche !

SION — Arlequin — Tél. 027 22 32 42
Ce soir à 20 h. 30 – 14 ans
MAC ARTHUR, LE GÉNÉRAL REBELLE
Un film de Joseph Sargent avec Gregory Peck

SION — Capitole — Tél. 027 22 20 45
Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
LES PETITS CALINS
Un film de Jean-Marie Poiré
Avec Dominique Laffin

SION — Lux — Tél. 027 22 15 45
Ce soir à 20 h. 30 – 16 ans
GLORIA
Un film de Claude Autant-Lara
D'après le roman de Solange Bellegarde

ARDON — Cinéma — Tél. 027 86 12 59
Ce soir: RELACHE
Du vendredi au dimanche
LE JOUET

FULLY — Michel
Aujourd'hui: RELACHE
Jeudi 16 – 16 ans
LES 21 HEURES DE MUNICH
Dès vendredi 17 – 16 ans
LOVE STORY

MARTIGNY — Corso — Tél. 026 2 26 22
Ce soir mardi à 20 h. 30 – 16 ans
Le terrorisme aux JO de Munich
LES 21 HEURES DE MUNICH
Dès demain mercredi à 20 h. 30 – 16 ans
Les héros de «A nous les petites Anglaises» à la conquête des petites Allemandes
ARRÊTE TON CHAR... BIDASSE !

MARTIGNY — Etoile — Tél. 026 2 21 54
Dès ce soir mardi à 20 h. 30 – 16 ans
Dans un climat d'angoisse et d'incertitude, une aventure diabolique dont la fin vous fera sursauter dans votre fauteuil
LA MENACE
Avec Yves Montand et Marie Dubois, «César» du meilleur second rôle féminin

ST-MAURICE — Zoom — Tél. 025 3 76 86
Ce soir mardi à 20 h. 30 – 16 ans
Film d'art et d'essai
MEAN STREETS
de Martin Scorsese avec Robert de Niro

MONTHEY — Monthéolo — Tél. 025 4 22 60
Ce soir à 20 h. 30 – 12 ans
Réédition ! Ils reviennent !
Bourvil, Louis de Funès dans
LA GRANDE VADROUILLE
La plus grande réussite comique de tous les temps !

MONTHEY — Plaza — Tél. 025 4 22 90
Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans
Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere
LA MARCHE TRIOMPHALE
Dans le film de Marco Bellochio

BEX — Rex
Ce soir à 20 h. 30 – 18 ans révolus
Aussi comique qu'osé !
LES COLLÉGIENNES EN FOLIE
Strictement pour adultes

à MAGRO Uvrier:
Jus d'orange litre –.80
Bière Feldschlösschen bout. 33 cl –.50

LOTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 10:

1 g. avec 6 n°s	Fr. 438 455.—
3 g. avec 5 n°s + n° c.	33 333.35
188 g. avec 5 n°s	2 332.20
8 185 g. avec 4 n°s	53.55
119 056 g. avec 3 n°s	4.—

Restaurant MANORA
Heures d'ouverture:
Dimanche et lundi: 11.00–19.30 h.
du mardi au samedi: 8.30–19.30 h
PLACETTE
Centre commercial Monthey/Sierre
Aujourd'hui dès 17.00 h:
coupes glacées à choix
3.-

TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

Suisse romande

14.20 Point de mire
14.30 Télévision éducative
Télactualité. Une industrie à Pâques: les œufs.
15.00 TV-Contacts
15.00 Jacques Rime, peintre animalier
(Extrait de «Bon dimanche Monsieur X» du 9.3.75)
15.35 Cheetah le guépard
Un film de John Pearson
16.00 Denise Biellmann
(Reprise de «Sous la loupe» du 12.2.78)
16.15 Spécial Garmisch
Bernhard Russi et Jean-Claude Killy. (Reprise de «Sous la loupe» du 29.1.78)
16.30 Fats Domino à Montreux
(Reprise du 5.1.74)
17.30 Téléjournal
17.40 La récré du mardi
18.05 Courrier romand
18.30 Musti
Pour les petits
18.40 Système D
Le jeu des incollables
19.00 Un jour, une heure
1re partie
19.30 Téléjournal
19.45 Un jour, une heure
2e partie
20.00 Passe et gagne
Le jeu des incollables avec la participation de Jacques Bergier
20.25 Tell Quel
Magazine suisse d'information consacré à la vie politique, économique et sociale.
– Douanes: L'engrenage
– Poch 78: Radiographie d'une nouvelle gauche suisse alémanique
– Suisse demain: le concours Tell Quel: «Vous avez la parole» sur la nouvelle Constitution
21.15 Le fleuve
Un film de Jean Renoir (1951), tourné en Inde, interprété par Patricia Walters, Nora Swinburne et Esmond Knight.
22.50 Téléjournal
23.00 Sport

PUBLICITAS 21 21 11

Suisse alémanique

9.10–11.40 Télévision scolaire
Le langage des images: 4. Original et reproduction; le circuit électrique (4) (Reprise à 9.50)
10.30 Télévision scolaire
... Comme à Zurich. Etude d'un chapitre de «Der Immune», de H. Lœtscher. (Reprise à 11.10)
15.00–16.35 Da capo
Programme pour les aînés présenté par Eva Mezger-Haefeli: une femme est une femme, avec Lilli Palmer; L. van Beethoven, Symphonie N° 5, par le Gewandhaus-Orch.
17.00 Pour les petits
17.30 Télévision scolaire
18.00 Les fleurs
11. Le balcon
18.15 Les étapes de la décision
8. Tous les chemins mènent à Rome
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.05 Bodeständigi Choscht
Rendez-vous folklorique, avec Wysel Gyr
19.35 Point chaud
20.00 Téléjournal
20.25 CH Magazine
21.10 «Autoreport»
L'accident et ses causes: les pneus
21.15 Le vieux
La valise. Série policière, avec Siegfried Lowitz
22.15 Téléjournal
22.30–23.30 Télésports

Suisse italienne

9.00–9.30 Télévision scolaire
Images de l'Histoire: 4. L'Inde sur la voie de l'indépendance
10.00–10.30 Télévision scolaire
(Reprise)
18.00 Téléjournal
18.05 Pour les tout petits
Mio Mao: 8. Le loir
18.10 Pour les jeunes
Heure G: junior club spécial
19.10 Téléjournal
19.25 Itinéraires de France
8. De la Bourgogne à la Champagne
19.55 Magazine régional
Revue des événements de la Suisse italienne
20.30 Téléjournal
20.45 I Giustizieri della Città
Film policier de W. Read Woodfield et A. Balter, avec Richard Roundtree et Ed Barth
21.55 De choses et d'autres
Enquêtes et débats: pour les 100 ans de la naissance de Robert Walser. Colloque de Giovanni Orelli avec F. Bondy, R. Calasso C. Magris et G. Mariotti
22.45 Chronique du Grand Conseil tessinois
22.50 Téléjournal
23.00–24.00 Chronique d'un événement d'actualité

France 1

12.15 Réponse à tout
12.33 Midi première
13.00 TF1 actualités
13.45 Restez donc avec nous...
13.50 Starstory. 14.05 Marée en Cotentin. 14.25 Variétés. 14.30 Les aventures de Pinocchio. 15.25 Variétés. 15.28 Les secrets d'Annick. 15.39 Variétés. 15.43 D'un mardi à l'autre. 15.58 Variétés. 16.01 Télé-décoration. 16.31 Variétés. 16.34 Lisons ensemble. 16.54 Au revoir à mardi prochain. 17.00 Comment se raconter
18.02 A la bonne heure
Un architecte pour tout le monde ?
18.27 Les Patapluches
18.32 L'île aux enfants
18.55 Le renard à l'anneau d'or (5)
Feuilleton de Teff Erhat. Avec: Jean-François Poron, Patricia Lesieur, Agnès Cattegno
19.15 Une minute pour les femmes
Le guide des femmes seules chefs de famille
19.20 Actualités régionales
19.43 Eh bien raconte !
20.00 TF1 actualités
20.35 Campagne électorale
21.17 Histoire des trains
2. Union Pacific.
Avec: Fred Garlow, petit-fils de Buffalo Bill, etc.
22.08 Musique en tête
Variétés avec: Tony Pachino, Nicoletta, La Bande à Basile, Philippe Chatel
23.00 TF1 actualités

Antenne 2

12.45 Journal de l'A2
13.35 Magazine régional
13.50 L'éloignement (1)
Feuilleton de Jean Gérard
Avec: Henri Piegay, Germaine Delbat, Anne Lauriault, etc.
14.03 Aujourd'hui madame
Le courage au féminin
15.05 Henri Matisse
Histoire d'une œuvre. (Reprise)
16.02 Aujourd'hui magazine
Sur la sellette: les assureurs
17.55 Fenêtre sur...
Le monde de la danse (6)
Avec le mime Marceau
18.25 Dessins animés
18.40 C'est la vie
18.55 Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Les six jours d'A2
20.00 Journal de l'A2
20.35 Campagne électorale
Les dossiers de l'écran
21.20 Terreur au 40e étage
Téléfilm de Jerry Jameson
Avec: John Forsythe, Lynn Carlin, etc.
Débat: les dangers d'incendie dans les tours et les grands ensembles
23.30 Journal de l'A2

France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.35 FR3 jeunesse
19.05 La télévision régionale
Caractères
19.20 Actualités régionales
19.40 Scènes de la vie de province
Pays des chants: 2. Aurelia Spadaro
19.55 FR3 actualités
20.00 Les jeux de 20 heures
20.35 Campagne électorale
21.15 Guérillas
Un film de Fritz Lang.
Avec: Tyrone Power, Micheline Presle, Tom Ewell, Bob Patton
22.55 FR3 actualités
23.10 éussite

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55
6.00 Le journal du matin
Musique variée et informations générales
6.00 7.00, 8.00 Editions principales
7.35 Billet d'actualité
8.05 Revue de la presse romande
8.15 Chronique routière
8.25 Mémento des spectacles et des concerts
8.40 Microscope
La séquence du consommateur
9.05 La puce à l'oreille
Musique, évasion, contact, service avec l'équipe du matin
Production et animation: Jean-Pierre Allenbach
10.05 Quel temps fait-il à Paris?
par Antoine Livio
12.05 Le coup de midi
Jeux, humour et promotion
De A jusqu'à Z
Un jeu de Michel Dénériaz
12.15 Mardi les gars!
par Emile Gardaz et Michel Dénériaz
12.30 Le journal de midi
Edition principale et magazine d'actualité
13.30 Rétro 33-45-78
par Robert Burnier
14.05 Des ronds dans l'eau
Une balade radiophonique animée par Pierre Grand-Jean
16.05 Feuilleton: Poignée de terre (20)
Texte d'Hélène Grégoire, lu par Claire Dominique
Mise en ondes: Ignace Charrière
16.15 Les nouveautés du disque
par Raymond Colbert
17.05 En questions
par Jacques Bofford
18.05 Inter-régions-contact
18.20 Revue de la presse suisse alémanique
18.30 Le journal du soir
19.00 Actualité littéraire
par Gérard Valbert, Francis Boder et Albert Zbinden
19.15 Radio-actifs
par Bernard Pichon
20.05 OM aux avants-scènes radiophoniques
1. Présentation de Charles Vildrac et de son œuvre
2. Le jardinier de Samos
Avec: Michel Viala, Michel Cassagne, Jean-Pierre Moriaud, Georges Milhaud, etc.
20.05 OUC1 Sport et musique
Présentation: Alain Kobel
22.05 OM Baisse un peu l'abat-jour
ou comment refaire le monde en bavardant le soir, chez soi, par Janry Varnel
23.05 OM et OUC1 Blues in the night

Radio romande II

7.00 Suisse-musique
9.00 Informations
9.05 Le temps d'apprendre
Production: Yvette Z'Graggen
9.05 Cours d'italien
par Vera Florence
9.20 Domaine italien
par Nicola Franzoni
9.30 La Suisse et l'éducation
Un magazine de Jacques Zanetta
10.00 Les concerts du jour
10.05 L'école des parents vous propose...
Dis, joue avec moi... avec Mesdames Emery et Marteret
10.30 Initiation musicale
Profil du synthétiseur (3), par Isabelle Chaix et Philippe Dubois
11.00 Suisse-musique
12.00 Midi-musique
16.00 Suisse-musique
17.00 Rhythm'n pop
par Gérard Suter
17.30 Anthologie du jazz
par Demètre Ioakimidis
Johnny Guarnieri.
18.00 Informations
18.05 Redilemele
Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter
19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera
19.30 Novitads
Informations en romanche
19.40 Nouveautés du jazz
par Raymond Colbert
20.00 Informations
20.05 Musique... au pluriel
Les chemins de l'opéra
Trionfi di Afrodite
20.30 Vient de paraître
par Demètre Ioakimidis
J.-A. Logy; G. Verdi.
22.00 Musiques au futur
Les concerts de l'Orchestre de chambre de Bâle: R. Kelterborn; W. Vogel.
22.30 Chrono-rythmes
par Demètre Ioakimidis
23.00 Informations

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.
6.05 Espresso
9.05 Tubes d'hier, succès d'aujourd'hui
10.00 Le pays et les gens
11.05 Blasorch. Alpina
11.30 Musique populaire
12.00 La chronique verte
12.15 Félicitations
12.40 Rendez-vous de midi: Informations et musique
14.05 Magazine féminin
14.05 Magazine féminin
14.45 Lecture
15.00 Extr. d'opéras de Mozart
16.05 Musique pour un hôte: Professeur A. Speiser
19.00 Actualités. Musique.
20.05 Théâtre.
21.15 Journal de la musique populaire
22.05 Jazz
23.05-24.00 Karel Kryl, chanteur inhabituel

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55.
6.00 Musique et informations
8.45 Radio-scolaire
9.00 Radio-matin
11.50 Programme du jour
12.00 Informations
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.10 La ronde des chansons
13.30 Chantons à mi-voix
14.05 Radio 2-4: Musique légère
16.05 Après-midi musical
18.05 Cinéma et théâtre
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités
20.00 Troisième page
20.30 Sport et musique
23.05-24.00 Nocturne musical

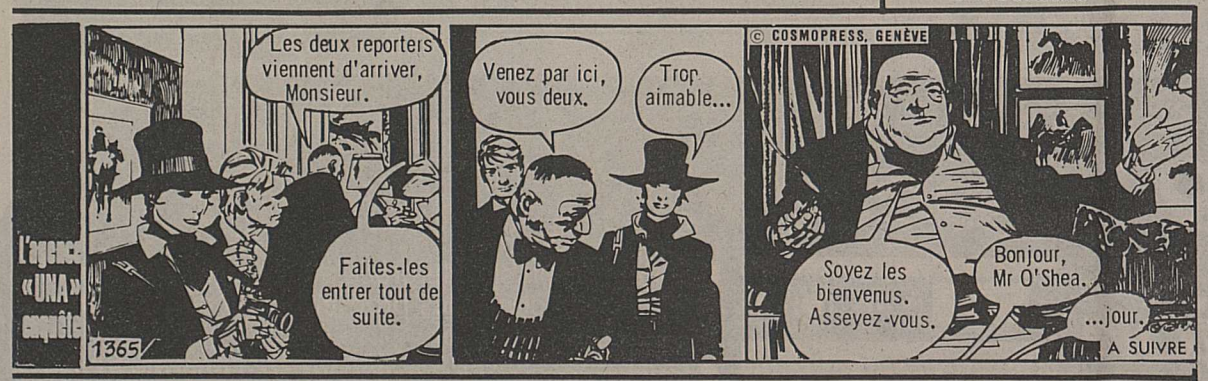

L'amour c'est...

... lui laisser votre voiture lorsque la sienne est en panne.

TM Reg. U.S. Pat. Off.—All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

météo

Soleil paresseux ?

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel se couvrira et des précipitations sont à attendre dans l'ouest. Température proche de 11 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 1800 m. Vent du sud-ouest modéré à fort.

Evolution pour mardi et mercredi: pour toute la Suisse: temps changeant. Eclaircies alternant avec une forte nébulosité et des averses. Neige vers 1000 puis vers 1500 mètres.

A Sion hier à 13 heures: couvert, 8 degrés. 5 à Zurich et Berne, 7 à Locarno, 8 à Genève et Bâle, –8 au Saentis.

Température maximale absolue en 1977: Schaffhouse 34,4 degrés, Glaris 33,2, Coire 33,0, Altdorf 32,4, Saint-Gall 31,8, Bâle 31,0, Sion et Zurich 30,0, Lugano 29,2, Genève et Montreux 28,6, Locarno 28,3, Montana 23,9, Simplon-Village 23,4, Saas-Almagell 22,4, Jungfraujoch 7,5.

En analysant la fumée, nous avons donné du goût à la légèreté.

Faire une cigarette légère, c'est facile. Enfin, presque. Et c'était notre spécialité depuis déjà pas mal de temps.

Donner du goût à une cigarette légère, c'est beaucoup plus difficile. Pour y parvenir, nous avons dû chercher longtemps. Et travailler beaucoup.

Notre premier objectif: savoir ce qui donne son goût au tabac. C'est une entreprise complexe, car la fumée comporte des milliers de composants.

Pour les analyser, il nous a fallu plus de dix années de recherches. A l'issue desquelles nous avons fait cette découverte surprenante: parmi ces milliers de composants, seuls quelques-uns transmettent les qualités aromatiques essentielles.

A partir de ce moment-là, c'était presque gagné. La légèreté, nous l'avions déjà. Le goût, nous venions de le découvrir. Il suffisait de les réunir en une très bonne cigarette. C'est ce que nous avons fait. Nous l'avons appelée MURATTI 2000. Une cigarette légère avec du goût. Pour une nouvelle génération de fumeurs. Essayez. Vous verrez.

Aroma Plus

Muratti 2000 a mis du goût dans la légèreté.

1.78.2

ANNONCES DIVERSES

Concours auto

Trouvez de quelles marques de voitures se compose la voiture illustrée et vous pouvez gagner

fr. 10000.-

ou 80 autres prix.

Bulletins de participation disponibles chez les garagistes seulement.

banque aufina

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

Agences à Brougg, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Neuchâtel, Olten, St-Gall, Sion, Winterthour, Zurich.

MACHINES À LAVER

linge et vaisselle automatiques neuves, avec légers défauts émail

GROS RABAIS

Vente – Location
Crédit

Fr. 30.–
par mois
12 mois minimum

Pas d'acompte à la livraison
Réparations toutes marques

CHEZ SAM
Chamoson
027/86 14 05

Machines à coudre
neuves de démonstration cédées avec **très grosse réduction**
Garantie 10 ans
Sur demande, envoi 15 jours à l'essai.
Un coup de téléphone suffit.
Occasions avec garantie:

Elna I	**Fr. 180.–**
Singer	**Fr. 290.–**
Turissa	**Fr. 370.–**
Bernina	**Fr. 520.–**

Facilités, location

Agence Vigorelli
Av. de Beaulieu 35
Lausanne
Tél. 021/37 70 46

Vends

chambre à coucher complète

d'occasion y compris literie.

Prix à discuter.

Tél. 027/22 54 25
36–4424

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage – usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
✆ (021) 35 41 51

Tous vos faire-part

MARIAGE NAISSANCE

livrés dans les plus brefs délais et dans une nouvelle gamme de prix avantageux

Imprimerie Gessler SA
Pré-Fleuri 10 - Sion
Tél. 027/23 19 05

Pour la 1re communion
Chaînette et médaille
avec gravure
or jaune 18 carats **90.–**
Montres tous chiffres dès Fr. 53.–

HORLOGERIE DONZÉ
Place du Midi – SION – Tél. 22 23 27

A vendre

belle Opel Rekord 1700

4 portes
bien entretenue
expertisée

Prix à convenir.

Tél. 027/38 21 40
36–300560

Vends

garniture de salon neuve

avec rabais.

Comprenant un divan transformable en lit 2 places et fauteuil.

Tél. 027/22 54 25
36–4424

Particulier vend

R 16 TL

automatique, modèle 1973, expertisée le 9.3.1978, entièrement révisée.

Fr. 4700.–

Tél. 027/61 18 22
36–22554

Pour toutes vos annonces 21 21 11

Sion
Tourbillon 82

1 pièce, cuisine, bains/WC
Fr. 215.– plus charges
Libre dès le 1.7.1978.
Situation dégagée, soleil, confort.

Pour visiter: 027/22 03 62
Gérances P. Stoudmann – Sogim SA
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01

W4l 39 Super

la nouvelle sensation

Electrolux

Un appareil de notre assortiment complet de machines à laver le linge et de séchoirs à linge.
Electrolux offre aujourd'hui un appareil adapté à chaque emploi et à chaque bourse.

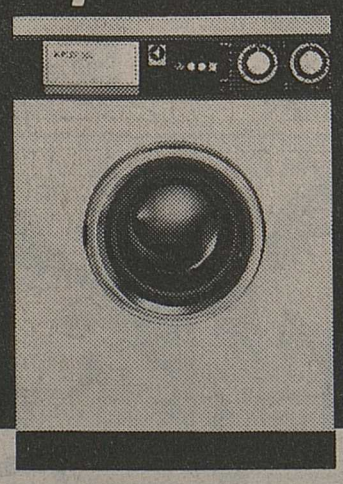

- manipulation simple grâce à 2 interrupteurs séparés. Un pour le choix des programmes, l'autre pour la température désirée.
- touche économique = économie d'énergie, d'eau ainsi que de produit à lessive (pour demi-remplissage)

Fr. 1298.-

- 16 programmes, essorage à 550 tours/min., commutable 220 V/380 V
- capacité de 4,2 kg de linge sec

Electrolux Cuisine et Climat SA, 15, rue des Rois, 1204 Genève, Tél 022 28 40 33–34

9, rue Langallerie, 1003 Lausanne, Téléphone 021 20 17 81

Comme il n'y a rien de plus important dans la vie que les affaires, Swissair se charge tous les matins de vous conduire vers les vôtres dans plus de 30 villes européennes.

Mais comme il y a dans la vie des choses plus importantes que les affaires, Swissair vous ramène en Suisse le soir même.

Ainsi vous pourrez offrir à votre femme ce dîner trois étoiles que vous lui promettez depuis longtemps. Vous pourrez raconter à vos enfants cette belle histoire qu'ils attendent avec impatience. Vous pourrez terminer cette partie d'échecs que vous avez laissée en suspens la veille. Vous pourrez boire quelque chose en toute décontraction à la brasserie du coin. Et vous pourrez reprendre, page 320, ce roman que vous aimez lire tranquillement à la maison, dans votre fauteuil.

Vous pourrez donc goûter à loisir toutes ces choses importantes, plus importantes dans la vie que les affaires. En définitive, n'est-ce pas pour l'amour d'elles que nous faisons des affaires?

Et sur ce point, les vols d'un jour de Swissair vous laissent de toute façon bien assez de temps. Prenons par exemple la durée du séjour à Amsterdam 11 heures 45 minutes, à Londres 9 heures 35 minutes, à Milan 7 heures 35 minutes, à Paris 11 heures 45 minutes, à Stuttgart 11 heures 25 minutes.

Swissair et votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous fournir tous les renseignements souhaitables.

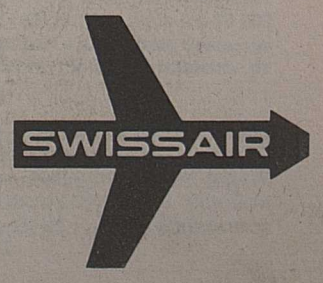

GGK

La montre «silverlook».
Cadran de couleur argent.
Boîtier chromé à fond acier.
Système antichoc Incabloc.
17 rubis. Bracelet cuir.
75.–

La montre moderne.
Cadran de couleur argent.
Boîtier chromé à fond acier.
Système antichoc Incabloc.
17 rubis. Bracelet élégant
en cuir verni.
70.–

La montre-bijou.
Cadran de couleur or. Boîtier
plaqué or, fond acier. 17 rubis.
Bracelet plaqué.
160.–

La montre classique.
Cadran de couleur or. Boîtier
plaqué or, fond acier.
Système antichoc Incabloc.
17 rubis.
80.–

MIREXAL
SWISS MADE

La précision de notre temps.

La précision sous sa plus belle forme. Un boîtier d'une finition élégante. Un mouvement de haute qualité. Une tradition horlogère qui a fait ses preuves. Tout ça, c'est Mirexal. Mirexal, c'est aussi la fameuse qualité suisse, une garantie d'un an, un service après-vente prompt et soigné. Mirexal, une marque de confiance. A des prix Migros, évidemment!

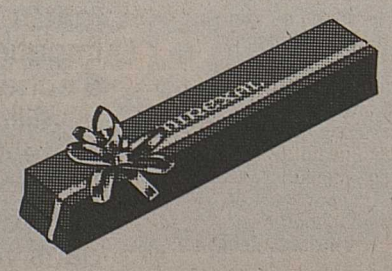

MIGROS
Mirexal. En exclusivité à la Migros.

FOOTBALL

Bâle - Grasshopper avancé

En raison d'une possibilité de qualification pour les demi-finales de la coupe de l'UEFA de Grasshopper, le club zurichois et le FC Bâle sont convenus d'avancer au mercredi 22 mars le match du championnat de ligue nationale qui était prévu le jeudi 23 mars.

Coup dur pour l'équipe de France

Le gardien de l'équipe nationale de France et du FC Metz André Rey a été victime d'un accident, à l'entraînement avec son club. Il s'est en effet fracturé le poignet gauche sur un tir à bout portant décoché par un de ses coéquipiers. André Rey sera indisponible pour deux mois au moins et sa participation au tour final de la coupe du monde est remise en cause.

Large victoire du Brésil

Le Brésil a remporté une large victoire aux dépens d'une sélection juniors de l'Etat de Rio, par 7-0, à Niteroi, ville voisine de Rio, dans un match préparatoire de la coupe du monde. La formation brésilienne n'a éprouvé aucune difficulté à s'imposer grâce à Zico, auteur de cinq buts, Nunes et Rivelino. Le Brésil s'alignait dans la composition suivante:

Leao; Toninho, Oscar, Amaral, Edinho; Cerezo (Bastista), Rivelino, Zico; Tarciso, Reinaldo (Nunes), Dirceu.

SPORT-TOTO

Liste des gagnants du concours N° 10 des 11-12 mars 1978:

5 gagn. avec 12 p.	Fr. 14 234.15
303 gagn. avec 11 p.	Fr. 176.15
3806 gagn. avec 10 p.	Fr. 14.—

TOTO-X

Liste des gagnants du concours N° 10 des 11-12 mars 1978:

1 g. avec 6 numéros	Fr. 50521.80
1 g. avec 5 numéros + le N° complémentaire	8420.30
28 g. avec 5 numéros	1052.55
2115 g. avec 4 numéros	13.95
28594 g. avec 3 numéros	1.75

UEFA: ce soir, au Hardturm, match retour des quarts de finale

Grasshopper - Eintracht Francfort

UNE TÂCHE REDOUTABLE POUR LES ZURICHOIS!

POUR Grasshopper, le temps n'est plus à la réflexion ni aux supputations inutiles. Si les Zurichois désirent prolonger le rêve merveilleux commencé sous le ciel de Frem Copenhague en automne dernier, rêve que ni l'Inter Bratislava, ni l'équipe de Dynamo Tbilissi n'ont jusqu'ici réussi à interrrompre, et accéder aux demi-finales de la coupe UEFA, ils n'ont évidemment plus de temps à perdre en vaines conjectures. Ce soir (20 heures), au Hardturm, en match retour des quarts de finale de cette compétition européenne qui semblait bouder depuis bien des années les clubs suisses, Grasshopper va en effet se retrouver seul face à une tâche redoutable, insurmontable en d'autres circonstances mais que le résultat du match aller (3-2 pour les Allemands) a placé soudain au niveau des possibilités actuelles des hommes de Johanssen: celle de repousser les assauts d'Eintracht Francfort, son adversaire des quarts de finale de la coupe UEFA.

Ponte (à droite) bat le gardien de Dynamo Tbilissi, Gobelia, sur penalty. Cela se passait l'automne dernier, en huitième de finale. Ce soir, Grasshopper saura-t-il se montrer aussi entreprenant? **Photo ASL**

Les exigences imposées à Grasshopper pour être le troisième club helvétique après Young Boys (1959 en coupe d'Europe des champions) et Zurich (1964 et 1977 également en coupe d'Europe des champions) à atteindre les demi-finales d'une compétition à l'échelon européen sont évidemment impressionnantes. Grasshopper, sans doute jamais aussi bien placé depuis qu'il sème le trouble sur les stades d'Europe sans jamais récolter la tempête, devrait-il s'en émouvoir?

Plus que l'histoire, laquelle lui a pourtant déjà appris qu'au Hardturm il pouvait espérer renverser n'importe quelle situation, c'est le résultat du match aller qui devrait lui servir de thermomètre. Sa courte défaite (2-3) et les deux buts marqués par Bosco et Ponte au Waldstadion de Francfort sont évidemment des garanties appréciables.

Au moment où les joueurs de Dettmar Cramer préparent l'assaut final, les Zurichois éviteront toutefois de transformer ses assurances-tous-riques en lauriers de paresse. Pour atteindre son objectif, Grasshopper devra forcément sortir de sa tanière, imposer son jeu, gêner le plus longtemps possible le déroulement des actions de l'adversaire afin de contraindre également l'Eintracht Francfort à songer à ses arrières. Ce rôle appartiendra naturellement au milieu de terrain zurichois où l'on devrait retrouver le jeune Herrmann, brillant samedi contre Neuchâtel Xamax, Bosco et Bigi Meyer, mais il appartiendra surtout aux attaquants Elsener, Sulser, l'auteur du but suisse, mercredi dernier, contre la RDA, et Ponte dont la «vista» sera peut-être l'élément le plus précieux pour l'entraîneur Johanssen.

Comme les soucis défensifs ont été plus ou moins résolus avec le retour probable de Becker et l'excellente forme de Nafzger, Grasshopper se présente évidemment dans des conditions extrêmement favorables pour affronter l'équipe allemande, ce soir, au Hardturm.

Francfort avec un nouveau libero ?

Battu 5-3 par le dernier du classement, St. Pauli samedi en championnat de Bundesliga, l'Eintracht Francfort ne traînera pas forcément ce résultat déficitaire comme un boulet attaché à ses pieds sur la pelouse du Hardturm. Face à Zurich (3-0 au Letzigrund) en seizième de finale, les Allemands avaient déjà prouvé qu'ils ne souffraient pas nécessairement de langueur lorsqu'ils évoluaient à l'extérieur.

Sur la pelouse zurichoise, la formation allemande s'appuyera une fois encore sur ses deux internationaux Hœlzenbein et Grabowski pour tenter de s'assurer la maîtrise du milieu de terrain et porter le danger devant les buts de Berbig. Par rapport au match aller, il se pourrait même que Dettmar Cramer fasse appel à un nouveau libero, le jeune Neuberger, en lieu et place de Skala peu à l'aise face à St. Pauli, samedi. Neuberger formerait alors le dernier rempart d'une défense que compléteraient Reichel, Kœrbel et probablement Nickel. Au milieu du terrain Cramer alignera certainement Weidle, Kraus et Grabowski alors que l'attaque sera, elle, vraisemblablement formée d'Hœlzenbein, Brochers et Wenzel.

Du beau monde en vérité qui ne fera pas forcément le bonheur de Grasshopper, ce soir sur la pelouse du Hardturm!

G. Joris

Comment ils se sont qualifiés

Grasshopper		Eintracht Francfort	
Frem Copenhague	6-1, 2-0	Sliema Wanderers	5-0, 0-0
Inter Bratislava	0-1, 5-1	Zurich	4-3, 3-0
Dynamo Tbilissi	0-1, 4-0	Bayern Munich	4-0, 2-1
Eintracht Francfort	2-3	Grasshopper	3-2

Pour se qualifier

Grasshopper est qualifié s'il gagne par 1-0, 2-1 ou avec plus d'un but d'écart.

Francfort est qualifié s'il gagne, s'il fait match nul, s'il perd par 4-3, 5-4, etc.

Si, à la fin du temps réglementaire le score est de 3-2 pour Grasshopper (et seulement alors!), on jouera des prolongations de deux fois quinze minutes pendant lesquelles les buts à l'extérieur compteront double. Si durant les prolongations, les deux équipes marquent un but (1-1) ou deux buts (2-2), Francfort est qualifié sur le score total de 4-3 ou 5-4 grâce au but marqué à l'extérieur. Si aucun but n'est marqué, on tirera alors les penalties.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

Italie: l'AC Milan en échec

La Juventus de Turin a passé victorieusement le cap de la 22e journée du championnat d'Italie. Victorieuse par 2-0 à Bergame contre l'Atalanta, elle conserve quatre points d'avance sur l'AC Torino, qui s'est imposé sur le même score, au Stadio Comunale de Turin, contre Bologne. Lanerossi ayant également gagné (3-1 à Rome contre la Lazio), l'AC Milan est le seul des quatre premiers du classement à avoir perdu du terrain.

L'AC Milan et l'Internazionale se rencontraient pour la 107e fois dans le derby milanais. Le partage de l'enjeu comme le niveau de la rencontre ont déçu. On attendait mieux des «jeunes loups» de l'Internazionale, qui ont été techniquement dominés par les «ténors» de l'AC Milan. Ces derniers continuent de présenter un spectacle souvent plaisant mais ils semblent de moins en moins efficaces.

Calloni, toujours aussi malchanceux et peu aimé des supporters de l'AC Milan, a raté un penalty. Bordon a en effet repoussé son tir que Maldera a pu reprendre, mais sans parvenir à loger le ballon au bon endroit. Dans l'ensemble, l'AC Milan s'est créé un plus grand nombre d'occasions mais toutes ont été irrémédiablement gâchées. La tâche de ses attaquants a pourtant été facilitée, en fin de rencontre, par l'expulsion de l'arrière Baresi pour jeu dangereux.

Derrière, Perugia a une nouvelle fois surpris en battant Napoli par 2-0. Novellino, auteur du premier but à la 26e minute, a été une nouvelle fois l'âme de l'équipe, une équipe qui, avec plus d'expérience et de moyens financiers, pourrait jouer les premiers rôles en Italie. Napoli a déçu une fois de plus. Savoldi, son avant-centre, a passé inaperçu. Il est en train de laisser échapper toute possibilité d'être retenu pour le tour final de la coupe du monde.

Classement: 1. Juventus 33 points; 2. Torino 29; 3. AC Milan 28; 4. Lanerossi Vicenza 28; 5. Internazionale 25; 6. Perugia 24; 7. Verona 23; 8. Napoli 22; 9. AS Roma 20; 10. Atalanta 20; 11. Lazio 19; 12. Genoa 18; 13. Fiorentina 17; 14. Bologna 16; 15. Foggia 16; 16. Pescara 14.

Angleterre: Nottingham échoue

Nottingham Forest ne réalisera pas le triplé cette saison. Leader du championnat de première division avec une avance confortable et finaliste de la coupe de la ligue (contre Liverpool samedi prochain à Wembley), l'équipe de Brian Clough a été éliminée en quart de finale de la coupe d'angleterre par West Bromwich Albion. Nottingham a subi contre W.B.A. sa première défaite en 23 matches. Il a droit à des circonstances atténuantes étant donné qu'il ne s'alignait pas avec ses meilleurs titulaires en défense à la suite de blessures et de suspension. Les buts ont été marqués par Mick Martin à la 16e minute et par un jeune noir de 19 ans, Cyrille Regis, à la 47e minute.

La seconde surprise de la journée a été enregistrée à Middlesbrough où l'équipe locale, qui évolue en première division, a été tenue en échec (0-0) par Leyton Orient (deuxième division). Le match sera rejoué mardi mais si Leyton Orient veut se qualifier, il lui faudra songer à marquer au moins un but et non pas seulement à se défendre, comme il l'a fait à Middlesbrough.

C'est désormais Arsenal qui est le grand favori de la coupe. Sa qualification à Wrexham, contre une équipe galloise de troisième division, n'a pourtant pas été facile. A un quart d'heure de la fin, les Londoniens menaient par 3-1 mais les Gallois revinrent à 3-2 à la 79e minute. La fin de la rencontre fut vraiment pénible pour les «canonniers» face à un adversaire déchaîné et qui sentait l'égalisation à sa portée.

Enfin, à Londres, Ipswich Town a écrasé Millwall (deuxième division) par 6-1, grâce notamment à trois buts de Paul Mariner. Une centaine de supporters de Millwall ont envahi le terrain en première mi-temps et le match dut être interrompu pendant une vingtaine de minutes. Il a pu reprendre et se terminer dans un calme relatif.

En championnat, Everton a gagné par 1-0 un match en retard contre Bristol City. Il se retrouve ainsi à la deuxième place avec quatre points de retard sur Nottingham Forest, qui a cependant joué deux matches de moins.

FRANCE: MARSEILLE SE PLACE

Monaco tenu en échec par un relégable, Nantes, le champion sortant, défait à Bordeaux, Marseille qui essaye de se faire tout petit pour mieux ajuster ses rivaux dans la ligne droite et Saint-Etienne qui se rappelle au bon souvenir de tous ceux qui l'avaient déjà enterré, tels sont les enseignements principaux de cette 31e journée de championnat.

Les Nantais étaient furieux au coup de sifflet final d'un match qu'ils venaient de perdre à un moment où tous les points sont importants. Ils étaient furieux contre leurs adversaires bordelais qu'ils accusaient de virilité excessive et contre l'arbitre, coupable, selon eux, d'une trop grande mansuétude. En effet, jamais cette saison, les Bordelais n'avaient joué aussi disciplinés et en regard des occasions qu'ils se sont créées, leur succès est amplement mérité. Il aura fallu attendre la 76e minute pour voir Buiges tromper la vigilance du gardien Bertrand-Demanes et sceller ainsi le score final.

Marseille n'a pas fait de détail face à Lyon. Un sec 4-0 a sanctionné une partie à sens unique. Même si Berdoll à la 9e minute déjà marquait le seul but des Phocéens en premier mi-temps, la deuxième tourna à la démonstration et sans la classe du gardien de Rocco, le score eût été encore plus sévère.

Laval n'a pas présenté son meilleur visage contre Saint-Etienne. L'âpreté de ses défenseurs a fait que deux Stéphanois durent quitter prématurément le terrain pour blessure. Après les déboires de ces derniers temps, Robert Herbin avait dû composer une équipe où trois néo-pros faisaient leur premier match en division supérieure. A la 80e, Patrick Revelli, blessé, laissa sa place à Garande et la ligne d'attaque formée de ce même Garande, de Derigon et de Roussey était la même que celle qui évolue en division 3. Même s'ils furent quelquefois brouillons, ces jeunes espoirs se montrèrent à la hauteur de la situation et le travail effectué par Pierre Garonaire semble porter ses fruits. Le seul but de la partie a été marqué par Patrick Revelli (37e) à la suite d'un coup-franc de 25 mètres.

Reims méritait mieux face à Nice. Plus l'échéance approche, plus les Rémois se battent avec un cœur gros comme ça. Leur septième match sans défaite depuis février n'a cependant pas débouché sur le succès qu'aurait mérité cet esprit de corps qui leur a permis de faire trembler un adversaire autrement mieux armé sur le papier.

Monaco n'a pas pu venir à bout du jeu ultra-défensif de Troyes qui est un peu sa bête noire. En effet, au premier tour, Troyes l'avait emporté par 3-0. Privés de Dalger, les joueurs de la Principauté ne sont pas parvenus à transpercer le rideau défensif tissé par les Troyens. C'est même l'équipe visiteuse qui ouvrait la marque à la 10e minute déjà par Fuschs et il fallut attendre la 60e pour voir Chaussin trouver la faille et sauver ainsi un point pour son équipe.

Le classement: 1. Monaco 30/41; 2. Marseille 30/40; 3. Nantes 29/37; 4. Saint-Etienne 30/37; 5. Strasbourg 30/36; 6. Nice 30/36; 7. Sochaux 31/34; 8. Laval 30/33; 9. Nancy 29/31; 10. Bastia 29/31; 11. Paris-Saint-Germain 30/29; 12. Bordeaux 30–29; 13. Lyon 30/27; 14. Metz 30/26; 15. Valenciennes 31/25; 16. Reims 31/25; 17. Troyes 29/24; 18. Lens 31/23; 19. Nimes 30/21; 20. Rouen 30/15.

La coupe d'Afrique

La Tunisie, qualifiée pour la phase finale de la coupe du monde, s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe d'Afrique des Nations, en compagnie du Ghana, de la Nigéria et de l'Ouganda.

Ordre des demi-finales: Tunisie - Ghana et Ouganda - Nigéria.

● **ESPAGNE. – Derniers résultats de la 25e journée du championnat de première division:** Athletic Bilbao - Gijon 1-0; Union Las Palmas - CF Barcelone 0-0.

RFA: 39 buts en neuf matches

Les footballeurs allemands ont établi un nouveau record de la saison au cours de la 29e journée du championnat de la Bundesliga, suivie par un total de 242 000 spectateurs. Ils ont marqué 39 buts en 9 matches. Cette journée riche en buts n'a pas apporté de modifications sensibles dans le haut comme dans le bas du classement. Le FC Cologne s'est imposé à domicile contre le MSV Duisbourg (5-2) alors que Borussia Mœnchengladbach n'a obtenu le match nul à Munich contre Bayern que grâce à un but marqué à deux minutes de la fin. Si son retard est maintenant de quatre points, Borussia Mœnchengladbach conserve cependant toutes ses chances. Sur les six matches qu'il doit encore jouer (il compte un match de retard), il en disputera deux seulement à l'extérieur alors que le FC Cologne se déplacera trois fois en cinq rencontres.

Contre le MSV Duisbourg, le leader n'a pas toujours eu la partie facile. Le score de 5-2 ne reflète pas la physionomie de la rencontre. Les visiteurs se créèrent nombre d'occasions de marquer et ce n'est vraiment qu'à quatre minutes de la fin que Dieter Mueller, en marquant son deuxième but du match et en portant le score à 5-2, mit son équipe à l'abri de toute mauvaise surprise.

Au stade olympique de Munich, Gerd Mueller a conservé la tête du classement des buteurs en ouvrant le score contre Borussia Mœnchengladbach, à la 36e minute. Par la suite, il fut moins heureux sur plusieurs contre-attaques favorables. Karl Del-Haye eut ainsi la possibilité d'égaliser à la 88e minute et il ne manqua pas l'occasion.

Le VfB Stuttgart de Juergen Sundermann a pour sa part conservé sa cinquième place. Il a obtenu sa onzième victoire consécutive à domicile, aux dépens du FC Kaiserslautern. Les trois buts ont été marqués en deuxième mi-temps par Ohlicher (qui avait précédemment manqué la transformation d'un penalty) et par Hansi Mueller (82e et 89e). Avec les 50 000 spectateurs qui s'étaient déplacés au Neckarstadion, le VfB Stuttgart a attiré cette saison un total de 782 000 personnes, ce qui constitue un nouveau record (56 000 spectateurs de moyenne par match).

Le classement: 1. FC Cologne 29/40; 2. Borussia Mœnchengladbach 28/36; 3. Fortuna Duesseldorf 28/34; 4. Hertha Berlin 29/34 5. VfB Stuttgart 29/33; 6. Schalke 28/32; 7. Eintracht Francfort 28/30; 8. Kaiserslautern 28/30; 9. SV Hambourg 29/30; 10. Bayern Munich 29/27; 11. Borussia Dortmund 29/27; 12. MSV Duisbourg 27/26; 13. Eintracht Brunswick 27/25; 14. Werder Brême 29/25; 15. VfL Bochum 28/23; 16. FC Sarrebrueck 27/21; 17. Munich 1860 29/19; 18. Saint-Pauli Hambourg 28/16.

CS CREDIT SUISSE

Convocation
à la
121e Assemblée générale ordinaire

Les actionnaires du Crédit Suisse sont convoqués à la 121e Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le

mardi 4 avril 1978, à 10 heures 30

au Kongresshaus, Claridenstrasse (entrée K), à Zurich.

ORDRE DU JOUR:

1. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 1977 ainsi que du rapport de l'Office de contrôle
2. Décision concernant:
   2.1. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice
   2.2. Décharge à l'Administration
   2.3. Utilisation du bénéfice net
3. Elections au Conseil d'administration
4. Augmentation de capital
   4.1. Décision concernant:
      4.1.1. Augmentation de fr. 105 000 000 du capital-actions pour le porter de fr. 890 000 000 à fr. 995 000 000 par l'émission de 168 750 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune au prix de fr. 1250.–, et de 206 250 actions nominatives de fr. 100 nom. chacune au prix de fr. 250.–, offertes en souscription aux actionnaires et donnant droit au dividende à partir du 1er janvier 1978.
      4.1.2. Seconde augmentation, de fr. 52 500 000 du capital-actions qui s'élèverait ainsi à fr. 1 047 500 000 par l'émission au pair de 84 375 actions au porteur de fr. 500 nom. chacune et de 103 125 actions nominatives de fr. 100 nom. chacune, les actionnaires renonçant à leur droit de souscription. Les titres ainsi créés garantiraient les droits de conversion d'emprunts convertibles d'un montant total de 210 millions de francs. Les obligations convertibles seraient offertes en souscription aux actionnaires en même temps que les actions provenant de l'augmentation de capital mentionnée sous 4.1.1. sous forme d'unités.
   4.2. Constatation de la souscription des nouvelles actions et de leur libération totale.
   4.3. Modification de l'art. 4, al. 1 des statuts en raison de l'augmentation de capital.

Les actionnaires pourront prendre connaissance des comptes de l'exercice, du rapport de l'Office de contrôle et du rapport de gestion avec les propositions du Conseil d'administration sur l'utilisation du bénéfice net de l'exercice 1977 et sur l'augmentation de capital ainsi que du texte de la modification des statuts dès le 17 mars 1978 au siège central de la banque et dans toutes ses succursales; ils pourront obtenir des exemplaires du rapport de gestion pour l'exercice 1977 à partir du 20 mars.

Les **détenteurs d'actions nominatives** inscrits au registre des actions le 1er mars 1978 recevront la convocation par la poste. Elle sera accompagnée d'une carte d'admission personnelle et des bulletins de vote. Aucune inscription d'actions nominatives ne sera faite au registre des actions du 1er mars au 4 avril 1978.

Les **détenteurs d'actions au porteur** sont invités à retirer leur carte d'admission et les bulletins de vote, contre présentation des actions ou autre justification de leur possession, jusqu'au jeudi 30 mars 1978 à la caisse des titres du Crédit Suisse à Zurich et aux caisses de toutes ses succursales en Suisse.

Selon l'art. 12 al. 1 des statuts, un actionnaire ne peut faire valoir, pour ses propres actions et pour celles qu'il représente (actions au porteur et nominatives), que les voix afférant à des actions d'une valeur nominale de 2 500 000 francs au maximum.

Zurich, le 1er mars 1978

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: **Aeppli**

ALIMENTATION K

Steak de génisse	les 100 g	**2.80**
Viande séchée du Valais par pièce	le kilo	**24.—**
Lard fumé maigre	le kilo	**5.80**
Atriaux	la pièce	**—.90**
Cornettes La Chinoise	le paquet de 500 g	**1.90**
Johannisberg L'Or des Galeries	la bouteille de 7/10	**4.95**

KUCHLER-PELLET s.a.
aux galeries du midi sion.

EMPRUNT

ELECTRA-MASSA

Naters

3¼%

Emprunt 1978–93
de fr. 35 000 000

destiné à la conversion partielle ou au remboursement de l'emprunt 5½% 1966–81 de fr. 20 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 30 septembre 1978 et de l'emprunt 5½% 1967–82 de fr. 25 000 000, dénoncé au remboursement anticipé pour le 15 juin 1978.

Modalités de l'emprunt

Durée:
15 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres:
obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Coupons:
coupons annuels au 15 avril

Cotation:
aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

99½%

Prix de conversion

Conversion:
Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5½% 1966–81 et de l'emprunt 5½% 1967–82 Electra-Massa, Naters, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations de l'emprunt 5½% 1966–81 sont à remettre avec coupons au 30 septembre 1978 et suivants, celles de l'emprunt 5½% 1967–82 avec coupons au 15 juin 1978 et suivants. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, elles seront soumises à des réductions correspondantes.

Délai de conversion du 14 au 20 mars 1978, à midi

Le prospectus d'émission paraîtra le 14 mars 1978 dans le «Basler Zeitung», dans la «Neue Zürcher Zeitung», dans le «Journal de Genève», dans la «Gazette de Lausanne» et dans la «Nouvelle Revue de Lausanne». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion avec les modalités essentielles de l'emprunt.

No de valeur: 104 325

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
CRÉDIT SUISSE — UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE — BANQUE LEU SA
BANQUE CANTONALE DE BERNE — GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS
BANQUE CANTONALE DE BÂLE — BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE
BANQUE CANTONALE VAUDOISE — BANQUE CANTONALE DU VALAIS
BANQUE CANTONALE DE ZURICH

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

La chaîne R Hôtels
à Genève cherche

une secrétaire de réception
une téléphoniste
un portier de nuit

de préférence avec expérience, parlant français-anglais.

Offres avec photo à adresser à Rentimo SA, rue Butini 7
1202 Genève.
Tél. 022/31 68 45

18–3447

Bar La Croisée, Sion (à côté du magasin Moix) cherche

une fille d'office
consciencieuse et de bonne présentation

Congé le dimanche et les jours de fête.

Se présenter ou tél. 027/22 53 60

36–1378

Ecole de Lausanne
cherche

maître interne

Offre manuscrite à case post. 258, 1001 Lausanne.

97.592.03

Médecin-dentiste de la place de Sion
cherche

une aide en médecine dentaire diplômée

Date d'entrée à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre P 36–22537 à Publicitas, 1951 Sion.

innovation
Martigny

Nous cherchons
pour date à convenir

vendeuse en parfumerie

Conditions de travail et avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à la direction des grands magasins Innovation à Martigny, ou téléphoner au **026/2 28 55/56**

36–3100

Ce soir, Europe - Etats-Unis à Milan

MARKUS RYFFEL SÉLECTIONNÉ!

Champion d'Europe en salle du 3000 mètres, le Suisse Markus Ryffel a été retenu au sein de la sélection européenne qui doit affronter les Etats-Unis, ce soir au Palais des Sports de Milan. De ce fait, Ryffel a dû retarder son voyage aux Etats-Unis, où il entend se rendre pour suivre un camp d'entraînement en Californie. L'absent de marque au sein de cette sélection sera le Soviétique Vladimir Yachenko, recordman du monde de la hauteur, que les dirigeants russes estiment trop fatigué... autres forfaits, ceux des Finlandais Markku Taskinen (gagnant du 800 mètres), qui est co-pilote dans une compagnie d'aviation, et Raijo Stahlberg (vainqueur du poids), retenu par ses études, ainsi que l'Italien Pietro Mennea, lequel se ressent d'une douleur au tendon d'achille. La sélection européenne :

Messieurs. 60 m : Nicolai Kolesnikov (URSS/meilleur temps 6"64) et Petar Petrov (Bul/6"58). **400 m :** Ryszard Podlasch (Pol/46"55) et Zeliko Knapich (You/47"41). **800 m :** Olaf Beyer (RDA/1'47"7) et Roger Milhau (Fr/1'47"8). **1500 m :** Antti Leukkanen (Fin/3'38"2) et Jurgen Straub (RDA/3'40"2). **3000 m : Markus Ryffel (S/7'49"5)** et Emile Puttemans (Be/7'49"9). **60 m haies :** Thomas Munkelt (RDA/7"65) et Viatcheslav Kulebjakin (URSS/7"72). **Hauteur :** Rolf Beilschmidt (RDA/2 m 29) et Wolfgang Killing (RFA/ (RFA/2 m 28). **Perche :** Tadeusz Slusarski (Pol/5 m 52) et Vladimir Profimienko (URSS/5 m 40). **Longueur :** Laszlo Szlama (Hon/8 m 00) et Ronald Desruelles (Be/7 m 75). **Triple saut :** Anatoli Piskulin (URSS/16 m 86) et Keigh Connor (GB/16 m 52). **Poids :** Geoff Capes (GB/20 m 32) et Wladyslaw Komar (Pol/20 m 16). **4 x 400 m :** Podlasch, Knapich, Nicolai Tchernetzki (URSS/46"72), Vassili Arkipenko (URSS/47"71).

Dames. 60 m : Marlies Oelsner (RDA/7"12) et Linda Haglund (Su/7"13). **400 m :** Marina Sidorova (URSS/52"42) et Rita Bottiglieri (It/53"18). **800 m :** Ulrike Bruns (RDA/2'02"3) et Totka Petrova (Bul/2'02"1). **1500 m :** Ileana Silai (Rou/4'07"1) et Natalia Marasescu (Rou/4'05"0). **60 m :** Johanna Klier (RDA/7"94) et Grazyna Rabsztyn (Pol/8"00). **Hauteur :** Sara Simeoni (It/1 m 95) et Ursula Kielan (Pol/1 m 90). **Longueur :** Jarmila Nigrinova (Tch/6 m 62) et Ildiko Szabo (Hon/6 m 53). **Poids :** Helena Fibingerova (Tch/21 m 26) et Margitta Droese (RDA/19 m 98). **4 x 400 m :** Bottiglieri, Sidorova, Karoline Kaefer (Aut/53"22), Maria Kultchunova (URSS/53"92).

Cinq absents dans l'équipe américaine

Outre le forfait du sprinter Houston Mc Tear, remplacé par Riddick, l'équipe des Etats-Unis sera également privée de Rosalyn Bryant (4 x 400 m:, Benny Brown (400 m), Maurice Peoples (4 x 400 m) et Maren Seidler (poids) pour le match intercontinental qui doit l'opposer à l'Europe, mardi à Milan. Les remplaçants sont respectivement Liz Hatz, Kevin Price, Mike Shine et Deanna Patrick.

Début de l'ère de Yachenko

« Pour le battre, il faut un hélicoptère ! »

« Pour le battre, il faudrait un hélicoptère ». Cette réflexion admirative de son rival malheureux des championnats d'Europe en salle, l'Allemand de l'Est Rolf Beilschmidt, résume mieux que tout autre commentaire la performance réalisée dimanche par le tout jeune sauteur en hauteur soviétique, Vladimir Yachenko. En franchissant 2,35 m deux mois exactement après avoir fêté son 19e anniversaire, Yachenko a certainement ouvert une nouvelle ère dans l'histoire du saut en hauteur, tout en redonnant ses lettres de noblesse au vieux « rouleau ventral » considéré encore il y a peu de temps comme irrémédiablement condamné aux oubliettes par le style beaucoup plus spectaculaire du « fosbury flop ».

Yachenko, né le 12 janvier 1959 à Zaporoje, en Ukraine, s'était révélé la saison dernière en battant d'un centimètre, avec un saut de 2,33 m le record du monde du lunatique américain Dwight Stones. La performance du jeune Soviétique avait été réalisée à Richmond, aux Etats-Unis, presque dans la clandestinité, pour sa première sortie hors des frontières de l'URSS.

De retour en URSS, Yachenko n'avait pas confirmé son saut record. Aux championnats d'hiver d'URSS, il était même dominé par Alexandre Grigoriev à 2,26 m au bénéfice des essais, qui imposait son « fosbury » au « ventral » du recordman du monde.

Le jeune Ukrainien arrivait donc à Milan, sa première sortie au grand jour à l'étranger, entouré d'un certain mystère. Le moins que l'on puisse dire est qu'il exact au rendez-vous et les quelque 11000 spectateurs qui l'ont longuement acclamé scandant interminablement les trois syllabes de son nom, après son saut record dans le palais des Sports de Milan, ne s'y sont pas trompés.

Les championnats d'Europe avaient consacré un « super-champion », dont la domination sera sans doute très longue sur une spécialité que le jeune Ukrainien paraît capable de porter à des sommets encore impensables il y a seulement quelques mois.

Yachenko, ses 192 cm, ses jambes interminables, sa carcasse maigre d'échassier ont été d'autant plus facilement adoptés par le public milanais que celui de la presse italienne a surnommé déjà le « nouveau cosmonaute » a su faire durer le plaisir, ménager le suspense, révélant au passage des ressources nerveuses et des talents d'acteur inattendus chez un athlète aussi jeune.

Yachenko fit son entrée dans un concours de loin le plus relevé des championnats, à 2,10 m et d'entrée ce fut l'échec. La jambe gauche du recordman du monde accrochait la barre qui frémissait et tombait. Yachenko s'y reprenait à deux fois passant à son 2e essai à des altitudes stratosphériques pour un saut somme toute ridicule pour lui de seulement 210 cm.

Ce genre d'émotion, Yachenko n'en a pas été avare tout au long d'une épreuve interminable. A trois reprises seulement, la barre a été survolée sans problème. Au passage, celui-ci laissa en route le champion olympique Jacek Wszola, qui calait à 2,25 m, après avoir refusé 2,23 m, son vainqueur des championnats d'URSS, Grigoriev, incapable de franchir 2,27 m, le redoutable Allemand de l'Ouest Wolfgang Killing, et enfin le plus tenace, Beilschmidt qui en passant 2,29 m au premier essai avait bien cru prendre une option sur la médaille d'or.

Lorsque à 2,31 m qu'il passait au 2e essai, Yachenko se retrouvait enfin seul, le concours avait commencé depuis plus de quatre heures et demie et le jeune Soviétique avait déjà sauté seize fois pour terminer avec un total, à son 3e essai à 2,35 m de 21 sauts, une sorte de record également dans son genre.

Déconcentré, après avoir envisagé de tenter 2,36 m, Yachenko renonçait à poursuivre le concours. « Protégé » par son entourage, il a déclaré forfait pour la rencontre Etats-Unis - Europe qui doit se dérouler mardi à Milan.

HOCKEY SUR GLACE

Le tournoi mondial du groupe C

A Las Palmas, la Chine populaire a remporté sa deuxième victoire dans le cadre du championnat du monde du groupe C. Après avoir battu la France par 8-4, elle a pris le meilleur sur le Danemark par 3-2 et elle partage ansi la première place avec l'Autriche. Les résultats :

Espagne - Belgique 11-4. Chine - Danemark 3-2. Autriche - France 9-7. Classement : 1. Chine 2/4 (11-6). 2. Autriche 2/4 (16-11). 3. Hollande 1/2 (20-3). 4. Bulgarie 1/2 (7-2). 5. Espagne 2/2 (13-11). 6. Danemark 2/0 (6-10). 7. France 2/0 (11-17). 8. Belgique 2/0 (7/3).

Bernard Gagnon reste au HC Sierre

Après avoir été sollicité par le CP Berne, le Canadien Bernard Gagnon a décidé de prolonger son séjour valaisan encore une saison. En fait, les tractations bernoises n'ont pas donné de résultats positifs, c'est pourquoi les dirigeants du HC Sierre ont reconduit le contrat de leur Canadien pour une année. Ainsi, Gagnon portera les couleurs sierroises pour la quatrième saison.

CYCLISME

Course des Deux-Mers: victoire de Bitossi

La course des Deux-Mers se résume toujours en un duel entre Italiens. Remportée par Franco Bitossi, la deuxième étape Cassino - Paglieta (200 km) a permis au jeune leader Giuseppe Saronni de prendre trois petites secondes à Francesco Moser.

A la fougue des Transalpins fait écho l'étrange passivité des Belges Freddy Maertens et Michel Pollentier. Seul Roger De Vlaeminck prend quelque intérêt à la course, mais encore il semble que ce soit avant tout pour ne pas être distancé par son coéquipier, Francesco Moser.

Comme la première étape, dimanche, la course a été essentiellement caractérisée lundi par une longue échappée solitaire, celle de Roberto Poggiali, qui a compté jusqu'à 9'15" d'avance.

En fin d'étape, Saronni s'est montré une nouvelle fois le plus entreprenant et a lâché à plusieurs reprises le reste du peloton avant d'être finalement rejoint.

Grâce à la bonification due à sa 3e place de l'étape Saronni a quand même repris trois secondes au champion du monde Francesco Moser.

Classement : 1. Franco Bitossi (It) 5 h. 15'23" ; 2. Carmelo Barone (It) à 7" ; 3. Giuseppe Saronni (It) à 9" ; 4. Giuseppe Martinelli (It) ; 5. Roger De Vlaeminck (Be) ; 6. Guido Van Calster (Be) ; 7. Pierino Gavazzi (It) ; 8. Francesco Moser (It) ; 9. Alfredo Chinetti (It) ; 10. Johan De Muynck (Be).

Classement général : 1. Giuseppe Saronni (It) 10 h. 54'26" ; 2. Francesco Moser (It) à 4" ; 3. Roy Schuiten (Hol) à 1" ; 4. Roger De Vlaeminck (Be) à 16" ; 5. Knud Knudsen (Nor) à 18" ; **6. Josef Fuchs (S) à 18" ;** 7. Simone Fraccaro (It) à 19" ; 8. Freddy Maertens (Be) à 23" ; 9. Joseph Bruyère (Be) à 26" ; 10. Michel Pollentier (Be) à 29".

La rentrée de Gisiger et Salm

Les deux malchanceux professionnels suisses, Daniel Gisiger et Roland Salm, qui, après un bon début, étaient tous les deux éliminés à cause des chutes à Chalon-sur-Saône, terme de la troisième étape de Paris-Nice, sont à peu près rétablis de leurs blessures et préparent leur rentrée. Le Biennois Gisiger sera au départ, dimanche, au Tour du Stausee de Klingnau et le 25 mars (samedi de Pâques) à l'Amstel Gold Race en Hollande, qui sera la deuxième épreuve de la coupe du monde intermarques. Quant à Salm, il est prévu dans son équipe avec l'Irlandais Kelly et quelques jeunes Belges pour la Semaine catalane, ayant lieu du 27 au 31 mars. Ni le néo-promu biennois, ni le champion suisse argovien ne seront donc au départ, samedi, de la première grande classique en ligne, Milan - San Remo. Le groupe sportif français de Gisiger ne s'est pas inscrit et la marque de Salm va s'aligner dans la « classicissima » avec leur première monture, qui sera formée de Maertens, Pollentier, Demeyer, etc., se préparant actuellement dans la course à étapes Tirreno - Adriatico. La participation à Milan - San Remo est limitée à huit coureurs par équipe.

W.G.

Les Trois Jours de La Panne

Les favoris pris au piège

Dès la première étape des « Trois Jours de La Panne » en Belgique, les favoris se sont laissé surprendre par une échappée de 19 coureurs lancée après 183 km dès 260 km du parcours.

Dietrich Thurau, Patrick Sercu, Walter Godefroot et Jan Raas ont ainsi perdu presque un quart d'heure sur le vainqueur Dirk Baert, ancien champion du monde de poursuite et leader du groupe « Carlos ».

Classement de la 1ère étape, La Panne - Tielen (260 km) : 1. Dirk Baert (Be) 6 h. 10'05" ; 2. Willy Govaerts (Be) à 15" ; 3. Wilfried Wesemael (Be) ; 4. Jos Jacobs (Be) ; 5. Alfons de Bal (Be) ; 6. Emiel Gijsemans (Be) même temps.

SKI

Le championnat du monde des professionnels

Le jeune Autrichien Andreas Arnold (22 ans) a pris une sérieuse option sur le titre de champion du monde des professionnels en battant pour la septième fois de la saison le Suisse Josef Odermatt, dans la finale du slalom spécial parallèle de Snoqualmie Summit. Déjà vainqueur d'Odermatt la veille dans le slalom géant, le Tyrolien a ainsi réussi son troisième doublé de la saison. Il remporte sa neuvième victoire, la quatrième consécutivement. En finale, il s'est imposé en deux manches, Odermatt abandonnant dans la deuxième.

Classement provisoire du championnat du monde : 1. Andreas Arnold (Aut) 595 p. (75283 dollars). 2. Josef Odermatt (S) 535 (71832). 3. Jim Hunter (Ca) 370 (33916). 4. Tyler Palmer (EU) 270. 5. Ed Reich (Aut) et Werner Bleiner (Aut) 255. 7. Alain Cousineau (Ca) 250.

LES CHAMPIONNATS NORDIQUES AMÉRICAINS

Kreuzer 2e

Les Suisses ont été battus par l'Américain Graig Ward dans les 30 kilomètres des championnats des Etats-Unis, à Lake Placid. **Le classement :** 1. Graig Ward (EU). 2. Hansueli Kreuzler (S). 3. Venanz Egger (S). 4. Konrad Hallenbarter (S). **Dames, 10 km :** 1. Joan Groothuysen (Can).

TENNIS DE TABLE

Les championnats d'Europe

Trois nations sont encore invaincues à l'issue du troisième tour des championnats d'Europe par équipes, à Duisbourg : la Hongrie, la France et l'URSS. Ces trois équipes devraient accéder aux demi-finales mais rien n'est encore joué. Les résultats :

Messieur, 1re catégorie, groupe A : Yougoslavie - Pologne 5-0 ; Hongrie - Hollande 5-0 ; France - Tchécoslovaquie 5-2. **Le classement (3 matches) :** 1. France 6 p. ; 2. Hongrie 6 ; 3. Yougoslavie 4 ; 4. Tchécoslovaquie 2 ; 5. Pologne 0, 6. Hollande 0.

Groupe B : Suède - Bulgarie 5-1 ; URSS - RFA 5-2 ; Angleterre - Danemark 5-1. **Le classement (3 matches) :** 1. URSS 6 ; 2. Suède 4 ; 3. RFA 4 ; 4. Angleterre 4 ; 5. Bulgarie 0 ; 6. Danemark 0.

Si l'équipe masculine a subi une nouvelle défaite devant la Turquie, la formation féminine suisse par contre est demeurée invaincue en prenant le meilleur sur l'Ecosse.

Résultats :

Messieurs 2e catégorie, groupe B : Roumanie - Belgique 5-0 ; Italie - Finlande 5-0 ; Irlande - Portugal 5-4 ; Turquie - Suisse 5-4. **Le classement :** 1. Roumanie 6/12 ; 2. Italie 6/10 ; 3. Finlande 6/10 ; 4. Turquie 6/8 ; 5. Belgique 7/6 ; 6. Suisse 6/4 ; 7. Irlande 6/2 ; 8. Portugal 7/2 ; 9. Jersey 6/0.

Dames, 2e catégorie, groupe B : Pologne - Espagne 3-1 ; Suisse - Ecosse 3-0 ; Italie - Pays de Galles 3-0. **Le classement :** 1. Pologne et Suisse 3/6 ; 3. Espagne et Ecosse 3/4 ; 5. Italie 5/2 ; 6. Pays de Galles 5/0.

WATERPOLO

Succès hongrois aux Etats-Unis

Championne olympique, la Hongrie a remporté à Long Beach le premier des trois tournois organisés sur le continent américain. Le second se déroulera du 16 au 19 mars à Mexico et le troisième du 23 au 26 mars à Edmonton (Canada).

Clasement final à Long Beach (6 matches) : 1. Hongrie, 11 points ; 2. Yougoslavie, 9 ; 3. Etats-Unis, 7 ; 4. Cuba, 6 ; 5. RFA, 5 ; 6. Mexique, 4 ; 7. Canada, 0.

SKI

Deuxième victoire de Toshihiro Kaïwa

Vainqueur il y a quatre jours à Tarvisio, le Japonais Toshihiro Kaïwa a signé sa deuxième victoire dans le cadre de la coupe d'Europe. Il a en effet remporté le slalom spécial disputé lundi à Oberstdorf, battant le favori autrichien Klaus Heidegger et Paul Frommelt (Lie). Aucun Suisse n'est parvenu à se classer parmi les dix premiers de cette épreuve.

Par ailleurs, et contrairement à ce qui avait été annoncé, ce n'est pas le Tchécoslovaque Bohumir Zeman qui s'était imposé la veille dans le slalom géant, mais bien le skieur du Liechtenstein Willi Frommelt, classé primitivement au deuxième rang. Frommelt l'a donc remporté devant Zeman.

Les résultats : slalom spécial d'Oberstdorf : 1. Toshihiro Kaïwa (Jap) 107"87 ; 2. Klaus Heidegger (Aut) 107"90 ; 3. Paul Frommelt (Lie) 108"04 ; 4. Torsten Jakobsson (Su) 108"35 ; 5. Leonardo David (It) 108"54 ; 6. Roberto Burini (It) et Knut-Erik Johanessen (No) 108"79 ; 8. Jarle Halsner (No) 108"81 ; 9. Hannes Spiss (Aut) 108"92 ; 10. Philippe Hardy (Fr) 109"09.

Coupe d'Europe masculine : 1. Leonardo David (It) 138 p. ; 2. Silvano Meli (S) 110 ; 3. Roland Lutz (S) 92 ; 4. Werner Spoerri (S) 85 ; 5. Jan Bachleda (Pol) 79 ; 6. Alex Giorgi (It) 71 ; 7. Roberto Burini (It) 65 ; 8. Hannes Spiss (Aut) 64 ; 9. Toshihiro Kaïwa (Jap) 61 ; 10. Andreas Wenzel (Lie), Dave Murray (Can) et Tiziano Bieler (It) 50. **Slalom spécial (9 courses) :** 1. David 77 ; 2. Bachleda 67 ; 3. Burini 65 ; 4. Kaïwa. 50.

CURLING

Les championnats du monde juniors

Après les deux défaites concédées dimanche, l'équipe de Suisse a bien réagi aux championnats du monde juniors de Grindelwald, en battant la Norvège par 7-4. Elle peut désormais encore espérer se qualifier pour les demi-finales. Les résultats du quatrième tour :

Etats-Unis - Canada 5-8 ; Norvège - Suisse 4-7 ; France - RFA 5-9 ; Danemark - Italie 7-6 ; Ecosse - Suède 7-2. Le classement (4 matches) : 1. Canada et Ecosse 8 ; 3. Suède 6 ; 4. Suisse, Etats-Unis et RFA 4 ; 7. Norvège, Italie et Danemark 2 ; 10. France 0.

Le tournoi de Zoug

Le tournoi international de Zoug s'est déroulé du 10 au 12 mars 1978 et réunissait 40 équipes. Deux équipes romandes se sont brillamment comportées, à savoir :

Sierre-Dames : Schneller Nina, Pfammatter Rösli, Anthamatten Suzy, Stucky Otto, skip.

Genève : Meier Ernest, Métrailler Henri, Maurer Jean-Jacques, Schneider René, skip.

Voici le classement des 12 finalistes : Gumlingen, 10/26/51 ; Saint-Moritz Suvretta, 9/26/53 ; Sierre-Dames, 8/28/58 ; Zug Jun. Keiser, 8/25/45 ; Genève, 8/23/45 ; Zurichberg, 8/23/45 ; Zug Jun. Eichenberger, 7/24/41 ; Frauenfeld, 7/20/42 ; Zug Oswald, 6/25/45 ; Luxembourg II, 6/24/38 ; Stoos, 6/22/36 ; Basel Wartenberg, 6/21/41.

NATATION

Des Suisses à l'étranger

Les nageurs de Genève-Natation se sont rendus ce week-end à Budapest pour participer, en compagnie de la RDA, de la Bulgarie, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, de l'Autriche, de l'URSS et de la Hongrie, pays organisateur, aux championnats internationaux d'hiver de Hongrie, compétition difficile vu le haut niveau des participants.

En prenant la 15e place sur 32 inscrits, Dano Halsall a réussi, en série, le temps de 1'13"23 sur 100 m brasse, ce qui représente le minima pour les championnats d'Europe jeunesse. D'autre part Isabelle Sguaitamatti a nagé le 200 m papillon en 2'32"8 ce qui représente la 10e place sur 24 inscrites.

Ils ont par ailleurs obtenu onze places dans les finales. Voici leurs classements :

800 m libre dames : 8. Isabelle Sguaitamatti 9'33"73. 200 m libres dames : 8. Isabelle Sguaitamatti 2'16"78. 200 m dos dames : 8. Geneviève Bertrand 2'38"95 (éliminatoires 2'35"26). 4 x 100 m libre dames : 6. Genève-Natation 4'21"87. 300 m libre messieurs : 8. Toni Reynard 4'19"61 (éliminatoires 4'18"82). 1500 m libre messieurs : 6. Toni Reynard 16'57"82. 8. Thierry Jacot 17'15"04. 200 m papillon messieurs : 8. François Cauderay 2'15"39. 4 x 100 m libre lessieurs : 5. Genève-Natation 3'49"46. 4 x 100 m 4 nages messieurs : 7. Genève-Natation 4'22"63. 4 x 200 m libre messieurs : 6. Genève-Natation 8'34"4.

Handball: Zofingue champion suisse

Vendredi et samedi prochains à Winterthour et Aarau, la Suisse recevra la Pologne. Cette nation qui fait partie du groupe A du championnat du monde et qui a remporté une 6e place au Danemark va mettre notre équipe nationale à rude épreuve.

Pour l'entraîneur P. Janjic, ces deux rencontres seront une excellente occasion de faire le point avant les championnats du monde du groupe C de cet automne, qui très probablement se dérouleront dans notre pays.

Face à cette nation le bilan se présente comme suit: sept rencontres, cinq défaites, une victoire et un résultat nul. Différence de buts, 150 à 119 en faveur de notre adversaire.

ZOFINGUE REMPORTE LE TITRE

Le 16e titre national a été attribué à Zofingue à l'issue de la rencontre qui opposait les Argoviens à Grasshopper. En s'imposant sur le résultat de 18 à 17, Zofingue a remporté la première place de la LNA avec 25 points ainsi que son premier titre.

Pour la relégation, pas de surprise. En effet, ATV Bâle et RTV Bâle qui ont été promus la saison dernière sont derniers et retourneront faire un nouveau stage en LNB. Cette situation vient une nouvelle fois confirmer notre point de vue sur les effectifs de la ligue nationale A qui sont trop importants. Huit équipes représenteraient vraiment l'élite de notre pays. Chaque année, nous assistons au même scénario avec la chute en LNB des formations qui viennent d'accéder en LNA.

Cette année encore, nous constatons que Soleure et Emmenstrand qui viennent de s'imposer en LNB n'ont pas le niveau pour la LNA et nous pouvons déjà prévoir qu'au printemps 1978 nous retrouverons la même situation que cette année. Il faut donc espérer que les dirigeants de la FSH réfléchiront une fois à ce problème.

Zofingue est champion suisse. Le capitaine Christian Kaderli brandit le trophée et manifeste sa joie.

Classement LNA: 1. Zofingue 18-25. 2. Grasshopper 24. 3. BSV Berne 21. 4. Ecl. Winterthour 20. 5. Suhr 19. 6. Amicitia 18. 7. Yellow Winterthour 18. 8. St. Otmar St. Gall 16. 9. ATV Bâle 15. 10. RTV Bâle 4.

TOUR DE PROMOTION EN LNB

A Berne, Länggasse a battu Olten 16 à 10. Ainsi, grâce à une meilleure différence de buts, le club de Berne est promu en LNB, Olten éliminé de la compétition et l'US Yverdon dans l'obligation de disputer un match de barrage face à Möhlin avant-dernier du groupe Ouest de LNB. Cette situation nous montre bien que l'utilisation de la différence de buts est aberrante et permet toutes les combinaisons. Samedi à Berne, Olten ayant réalisé que ses chances étaient nulles après 45 minutes de jeu céda, laissant ainsi Länggasse creuser l'écart pour se qualifier.

Classement de la poule de promotion: 1. Länggasse 2-2 (31-26). 2. US Yverdon 2-2 (33-33). 3. Olten 2-2 (28-33).

2e LIGUE

Dans le tour de relégation de 2e ligue, Viège II s'est incliné devant International sur le résultat de 18 à 17. Pour éviter une désagréable surprise, Viège devra se reprendre samedi prochain face à UGS.

4e LIGUE

En battant Vevey-Ancienne 27-23, le HC Sierre a pris un très bon départ pour l'obtention du titre. Avec une avance de 4 points à la mi-temps (11-7), Sierre était déjà sûr de son succès.

JUNIORS B

Surprise à Lausanne avec la défaite de Monthey face à Lausanne-Bourgeoise (17-13). En effet, invaincue durant les deux premiers tours du championnat, nous pensions que durant les finales, l'équipe du Bas-Valais serait à même de continuer dans cette bonne voie.

BOXE

Les éliminatoires nationales
LES QUALIFIÉS CONNUS

A Berne, les éliminatoires nationales de boxe ont donné les résultats suivants :

Surlégers : Daniel Menduri (Berne) bat Leonardo Caputo (Saint-Gall) aux points. Antonio Golia (Glaris) bat Josef Fagone (Yverdon) aux points. Michel Giroud (Lausanne) bat Rolf Grob (Winterthour) arrêt 3e round.

Welters : Beat Mueller (Brugg) bat Valerio Senninis (Ascona) aux points. James Connelly (Berne) bat Antonio Antenore (Uster) k.-o. 1er Giovanni Filippin (Winterthour) bat Emile N'Daka (Colomvier) abandon 3e.

Surwelters : Thomas Strub (Colombier) bat Claude Jaquet (Bulle) aux points. André Hasler (Bâle) bat Ernst Vetsch (Thoune) aux points. Georg Horansky (Bâle) bat Werner Schweizer (Saint-Gall) aux points. Nino Della Giovanna (Brugg) bat Flavio Betto (Lucerne) aux points. Michel Gillieron (Berne) bat Georg Horansky (Bâle) aux points. Thomas Strub (Colombier) bat André Hasler (Bâle) aux points. Heinrich Hug (Soleure) bat Rolf Mueller (Berne) abandon 2e. Michel Gillieron (Berne) bat Boris Charpie (Brugg) aux points.

Moyens : Ernst Koller (Winterthour) bat René Pfister (Lucerne) disqualification 3e. Michel Collomb (Neuchâtel) bat Mihailo Pavlovic (Bâle) disqualification 2e.

Mi-lourds : Bruno Arati (Berne) bat Jean-Daniel Grivel (Lausanne) aux points. Jean-Jacques Sansonnens (Neuchâtel) bat Roland Mueller (Granges) aux points. Giancarlo Piffero (Ascona) bat Silvano Antenore (Uster) aux points.

ORDRE DES DEMI-FINALES

Mouche : Beat Hausamann (Berne) et Rudolf Frei (Lucerne) qualifiés directement pour la finale.

Coq : Erhard Spavetti (Berne) contre Sepp Iten (Gebensdorf). Daniel Gemperli (Saint-Gall) qualifié pour la finale par tirage au sort.

Plume : Rudolf Converio (Berne) contre Hans-Peter Marolf (Frauenfeld). Thomas Zimmermann (Berne) contre Jean-Pierre Posse (Lausanne).

Légers : Vittorio Mastria (Lucerne) contre Hansruedi Seewer (Thoune). Edy Cina (Bâle) contre Francesco Andreska (Ascona).

Surlégers : Joseph Baeli (Chablais) contre Daniel Menduni (Berne). Antonio Golia (Winterthour) contre Michel Giroud (Lausanne).

Welters : Francis Porchet (Lausanne) contre Beat Mueller (Brugg). Giovanni Filippin (Winterthour) contre James Connelly (Berne).

Surwelters : Nino Della Giovanna (Brugg) contre Heinrich Hug (Soleure). Thomas Strub (Colombier) contre Michel Gillieron (Berne).

Moyens : Georges Costantino (Genève) contre Raymond Aegerter (Berne). Ernst Koller (Winterthour) contre Michel Collomb (Neuchâtel).

Mi-lourds : Andreas Anderegg (Frauenfeld) contre Jean-Jacques Sansonnens (Neuchâtel). Giancarlo Piffero (Ascona) contre Bruno Arati (Berne).

Lourds : Sylvio Chanton (Genève) bat Fredy Buhlmann (Genève). Paul Fischbacher (Schaffhouse) contre Peter Frey (Aarau).

Les nouveaux prix abaissés "tout compris" d'ALFA ROMEO:

p. ex. selon modèle; vitres athermiques, ceintures de sécurité à enrouleur à 3 points, compte-tours, volant réglable, glace arrière chauffante, tapis moquette, appuis-tête réglable aux sièges avant, sièges-couchettes resp. sièges de repos, boîte à 5 vitesses, servo freins à disques aux 4 roues, limitateur de freinage, phares à iode.

	ALFASUD	Fr. 11'150.-
	ALFASUD L 5M	Fr. 12'250.-
Nouveau	ALFASUD Super 1,3	Fr. 12'750.-
Nouveau	ALFASUD Giardinetta 1,3	Fr. 13'270.-
	ALFASUD ti 1,3	Fr. 13'270.-
	ALFASUD Sprint	Fr. 15'350.-
	GIULIA NUOVA Super 1300	Fr. 15'860.-
	GIULIA NUOVA Super 1600	Fr. 16'360.-
Nouveau	GIULIETTA 1.3	Fr. 16'610.-
Nouveau	GIULIETTA 1.6	Fr. 16'910.-
	ALFETTA 1,6 L	Fr. 17'490.-
	ALFETTA 1,8 L	Fr. 17'990.-
	ALFETTA 2.0	Fr. 20'000.-
	ALFETTA GT 1,6	Fr. 19'990.-
	ALFETTA GTV 2000	Fr. 21'490.-
	SPIDER Junior 1600	Fr. 20'110.-
Nouveau	SPIDER Veloce 2000	Fr. 22'000.-

La nouvelle garantie ALFA ROMEO:

100'000 km ou 2 ans de garantie sur le moteur. **2 ans** de garantie pour la peinture. **1 an** de garantie totale pour la voiture.

Zincrometal®

procédé breveté de pré-protection en acierie avec **2 couches au zinc**.

Champion du Monde des Marques 1977

Alfa Romeo
sécurité garantie

Sierre: Garage Elite, R. Pellanda, 027/55 17 77/78; Collombey: Garage de Collombey S.A., 025/4 22 44; Martigny: Garage Valaisan SA, 026/2 63 33; Glis-Brigue: Garage Olympia, Otto Hutter, 028/3 42 21; Martigny: Garage Central, Ribo SA, 026/2 22 94; Riddes: Garage de la Cour, L. Consiglio, 027/86 42 03; Sion: Garage du Mont SA, J.-L. Bonvin - E. Dessimoz, 027/23 54 12/20; Täsch b. Zermatt: Garage St. Christophe, M. Imboden - Biffiger, 028/7 69 69/7 89 62

Publicitas Sion
cherche une

secrétaire-traductrice

(allemand-français)
pour une période de six à huit mois, soit dès le 1er décembre 1978.

Faire offre écrite à la direction
Avenue de la Gare 25, 1950 Sion.
36–5218

Restaurant de place verte (Genève) cherche

cuisinier

(Suisse), logé.

Tél. 022/42 32 79
18–307624

Jeune fille

17 ans

cherche place

dans famille pendant les vacances de Pâques.

Tél. 027/23 23 03
36–300564

Maison de repos pour personnes âgées Joli-Bois, 1832 Chamby, cherche

infirmier(ère) assistant(e)

Faire offres par écrit à la direction avec curriculum vitae.
22–22767

Dame/jeune fille de confiance
cherchée par jeune couple avec un enfant de 8 ans dans jolie villa pour petits travaux ménagers, aide à la cuisine et capable de prendre la responsabilité de l'enfant en l'absence des parents.
Nourrie, logée obligatoire. Jolie chambre avec douche et télévision.

Tél. 022/28 65 77, heures de bureau
18–5672

Pour vous aussi
un prêt personnel

Vous avez un emploi stable et vous avez toujours fait face à vos engagements. Alors, vous êtes digne de crédit chez Procrédit.

Oui, Procrédit vous fait confiance. C'est cela le prêt Procrédit, réservé aux personnes à revenu fixe. simple – rapide

Discrétion totale garantie.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 81 11 31

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP/Lieu
990.000 prêts versés à ce jour

Coup double par Patrick Pralong

Au derby de Rosswald...

Par un temps magnifique et dans des conditions exceptionnelles, le 19e derby de Rosswald a connu un succès sans précédent, samedi dernier. Sur un parcours en parfait état, piqueté de 40 portes par Othmar Burgener, la lutte fut des plus serrées entre les membres de l'équipe valaisanne et les nombreux candidats à la promotion pour la saison prochaine.

C'est ainsi que les favoris furent battus. Chez les filles, on s'attendait à une victoire de la jeune Hedy Buercher, mais c'était sans compter sur l'excellente prestation de Micheline Fournier de Haute-Nendaz, qui remportait cette épreuve de slalom géant avec une confortable avance. Chez les messieurs, les routiniers que sont les Murmann et Bottarel en catégorie seniors, auraient dû s'imposer. Le vainqueur, nous le retrouvons une fois de plus chez les juniors avec Patrick Pralong de Sion, qui réalisa le meilleur temps de la journée, pour 3/100es devant Markus Murmann et Diego Bottarel.

Voici les principaux résultats

Filles OJ : 1. Steiner Carmen, Brig, 1'47"02. 2. Schnyder Elisabeth, Leukerbad, 1'49"28. 3. Burgener Corine, Brig, 1'50"14. 4. Burgener Fabienne, Brig, 1'50"48. 5. Gaspoz Madlaine, Evolène, 1'53"57. 6. Gaudin Joëlle, Evolène, 1'59"59.

Garçons OJ: 1. Gemmet Fredy, Brig, 1'40"94. 2. Brutsche Martin, Naters, 1'42"64. 3. Lochmatter Kilian, Naters, 1'45"47. 4. Lauber Sven, Brig, 1'45"68. 5. Pfammater Christian, Termen, 1'46"44. 6. Zeiter Thomas, Brig, 1'46"69. 7. Moriggia Diego, Brig, 1'47"49. 8. Schnydrig Matthias, Naters, 1'48"48. 9. Ruff Bruno, Naters, 1'50"00. 10. Lauber Guido, Brig, 1'51"88.

Dames: 1. Fournier Mich., Haute-Nendaz, 1'37"98. 2. Bürcher Hedy, Riederalp, 1'39"22. 3. Maitre Nadia, Evolène, 1'39"22. 4. Biner Andrea, Zermatt, 1'40"28. 5. Koller Sabine, Vionnaz, 1'40"40.

Juniors: 1. Pralong Patrick, Sion, 1'34"63. 2. Es-Borrat Francis, Val d'Illiez, 1'35"34. 3. Kuonen Marcel, Ried-Mörel, 1'35"83. 4. Es-Borrat Philippe, Val d'Illiez, 1'37"24. 5. Monnet Lorent, Riddes, 1'38"16. 6. Tscherry Andreas, Visp, 1'38"35. 7. Minnig Christoph, Brig, 1'38"41. 8. Abgottspon Rol., Staldenried, 1'38"69. 9. Näfen Roger, Termen, 1'38"70. 10. Seiler Jörg, Ernen, 1'39"01.

Seniors: 1. Murmann Markus, Kippel, 1'34"66. 2. Bottarel Diego, Val d'Illiez, 1'34"67. 3. Anthamatten David, Saas-Al., 1'36"27. 4. Anthamatten Martin, Saas-Al., 1'36"59. 5. Walpen Martin, Fiesch, 1'36"73. 6. Seiler Rolf, Ernen, 1'37"57. 7. Zurbriggen André, Saas-Al., 1'37"73. 8. Zumofen Benedikt, Albinen, 1'38"25. 9. Fournier Regis, Haute-Nendaz, 1'38"39. 10. Nellen Louis, Ried-Mörel, 1'39"11.

Vétérans: 1. Briand Otto, Leukerbad, 1'39"69. 2. Albrecht Bernhard, Fiesch, 1'40"38. 3. Lorenz Fritz, Siders, 1'43"96. 4. Gemmet Hans, Brig, 1'44"10. 5. Luggen Viktor, Ried-Brig, 1'44"66.

Les trois plus rapides skieurs, de g. à dr. Diego Bottarel (3e), Patrick Pralong (vainqueur absolu) et Markus Murmann (2e).

...et au derby de Tracuit

C'est par un temps quasi printanier que la station de Vercorin accueillait en ce matin du dimanche 12 mars les participants au 2e derby de Tracuit. Placée sous le patronage du ski-club Brentaz-Vercorin, cette manifestation connut un vif succès malgré les nombreuses défections de concurrents pourtant inscrits certainement à la concurrence d'une coupe valaisanne dans le Haut-Valais.

Le parcours piqueté par Maxy Devanthéry consistait en un slalom géant fort sélectif de quelque 60 portes. L'aspect souvent changeant de la neige et les nombreuses aspérités naturelles du terrain ne peuvent que mettre en valeur la performance d'ensemble des hôtes de ce jour. Relevons en particulier la victoire de Bovay du Val-d'Illiez chez les seniors alors que le meilleur temps de la journée était réalisé par le junior de l'équipe valaisanne, Patrick Pralong de Sion, qui laissait son poursuivant immédiat à plus de trois secondes et demie. Relevons également l'excellent tir groupé des gars du haut plateau qui leur permet de remporter le challenge par équipe. Mention également à l'enfant de l'endroit, Marielle Siggen qui gagne chez les dames.

Excellente journée donc en ce dimanche à Vercorin et bravo aux organisateurs de la Brentaz toujours à la hauteur de leur tâche.

SLALOM GÉANT

Dames : 1. Siggen Marielle, Brentaz-Vercorin, 2'02"79 ; 2. Albasini Sophie, Brentaz-Vercorin, 2'17"42.

Garçons OJ II : 1. Millius Stéphane, Choëx, 2'04"36 ; 2. Delisle Alain, Lausanne-Chevreuil, 2'06"37 ; 3. Vionnet Jean-Paul, Lausanne-Chevreuil, 2'09"49.

Vétérans : 1. Perrin Bernard, Val-d'Illiez, 1'56"46 ; 2. Defago Jean-Luc, Troistorrents, 2'01"20 ; 3. Ravaz André, Grône, 2'09"33.

Juniors : 1. Pralong Patrick, Sion, 1'48"53 ; 2. Genolet Luc, Hérémence ; 1'52"04 ; 3. Rey-Mermet Joël, Troistorrents, 1'52"42 ; 4. Masserey Jean-Marie, Venthône, 1'59"74 ; 5. Perrin Yvan, Val-d'Illiez, 2'02"74.

Seniors : 1. Bovay Daniel, Val-d'Illiez, 1'52"21 ; 2. Rey Jean-Bernard, Crans-Montana, 1'53"72 ; 3. Rey Eric, Crans-Montana, 1'54"66 ; 4. Rey Jean-Clovis, Crans-Montana, 1'55"12 ; 5. Epiney François, Grimentz, 1'55"40 ; 6. Pirard Francis, Val-d'Illiez, 1'55"43 ; 7. Dayer Jean-Yves, Hérémence, â'56"18 ; 8. Rey Alain, Crans-Montana, 1'56"45 ; 9. Savioz Christian, Ayent-Anzère, 1'56"52 ; 10. Genolet Jean-Marc, Grône, 1'56"57.

Classement par équipes : 1. Crans-Montana, 5'43"50 ; 2. Val-d'Illiez, 5'44"50 ; 3. Troistorrents, 5'52"09 ; 4. Brentaz-Vercorin, 6'07"47 ; 5. Grimentz, 6'08"91 ; 6. Grône, 6'11"69 ; 7. Sanetsch, 6'33"61.

Vacances balnéaires au Kenya
pour le même prix
qu'à la Méditerranée.

9 jours de Genève,
dès Fr.880.- (dès avril)

KUONI

Afrique orientale

Par BALAIR, affiliée à SWISSAIR, Kuoni vous emmène, tous les dimanches, vers les plus belles plages de sable blanc du Kenya. Hôtels de première classe très confortables, situés en bordure de mer, par exemple

Hôtel Reef ou Hôtel Nyali Beach (de Genève)
1 semaine Fr. 1465.- (demi-pension)
2 semaines Fr. 1829.- (demi-pension)

Possibilité de combiner séjour balnéaire et safari.

Pendant les mois d'avril, mai et juin nos offres sont spécialement avantageuses: demandez notre prospectus «Afrique orientale».

Voyages Kuoni – à votre agence de voyages et dans chacune des 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région: **Lausanne:** 2, Grand Pont 205075. 11, rue Haldimand 202411. **Renens:** 8, rue de la Mèbre 351155.

KUONI Les vacances - c'est Kuoni

Demandez expressément les voyages KUONI dans toutes les agences.

014 B 78 7f

LE JUDO VALAISAN EST EN EXCELLENTE FORME

L'assemblée générale de l'Association valaisanne de judo vient de se tenir sous la présidence de M. Marc Curty du Judo-Club de Sion.

Une vingtaine de délégués représentant les clubs de Brigue, Sierre, Sion, Martigny, Chamoson, Saint-Maurice et Monthey participaient à cette rencontre annuelle au cours de laquelle se forgent les destinées du judo valaisan pour le championnat 1978 à Martigny.

Championnat 1978 à Martigny

Dans son rapport présidentiel, Marc Curty releva l'excellente organisation des championnats valaisans à Brigue l'année passée tout en s'interrogeant sur les championnats 1978. C'est finalement le Judo-Club Martigny qui s'offrit de prendre en mains ces championnats, lesquels s'organisent dorénavant en automne et selon un tournus bien défini. Des championnats open ouverts à tous les judokas valaisans d'Helvétie sont à l'étude, ce qui aurait l'heur d'apporter au judo valaisan une dimension supplémentaire. Tous les délégués se sont montrés favorables à une telle formule.

C'est sur une information exhaustive concernant Jeunesse + Sport et l'introduction de cours d'essai en Valais que le président Marc Curty mit un terme à son rapport qui reflète bien la vitalité du judo dans le Vieux-Pays.

Après avoir accepté les comptes de l'année qui révèlent un solde à nouveau de plus de 3000 francs, l'assemblée entendit le rapport du président de la commission technique, Guy Collaud.

Un nouveau règlement des championnats valaisans est actuellement à l'étude et sera appliqué dès l'automne.

Savoir tomber

Guy Collaud mit l'accent sur l'organisation de cours pour entraîneurs qui seraient plus effectifs que les cours cantonaux (pas toujours suivis en quantité) et déplora un nombre encore trop grand d'accidents dans les compétitions. Il y aurait lieu de mettre d'avantage l'accent sur des connaissances techniques plus approfondies et sur... les chutes: «Trop de ceintures supérieures ne savent pas tomber», souligna en conclusion le président de la commission technique.

En fin de séance l'école de judo de Saint-Maurice dirigée par M. Barman, groupant quelque 70 élèves, fut admise au sein de l'association, ainsi que le Judo-Club Chamoson, fort de 50 membres. Le comité de ce club est formé de MM. Jean-Paul Favre, président ; Jean-Paul In-Albon, vice-président ; Michel Juilland, caissier; Anne-Marie Gentinetta, secrétaire, et le directeur technique Emile Fumeaux.

Service de presse

Quant au service de presse de l'Association suisse de judo il sera dorénavant assuré, pour ce qui concerne le Valais, par Hugo Besse du Judo-Club Martigny, par le canal du *Nouvelliste*, journal officiel.

Toutes les communications relatives à la presse seront centralisées et redistribuées en fonction de leur importance par ses soins, dans le contexte d'une réorganisation du service de presse ASJ de la Suisse romande, dirigé par Jacques Morin de Fribourg.

H. Be

5e tournoi national à Morges

Médaille de bronze au Valais

Dimanche s'est déroulé à Morges le 5e tournoi national pour écoliers, espoirs et juniors organisé de mains de maître comme à l'accoutumée, par le Judo-Club Morges. Quelque 560 jeunes judokas y participèrent dans les trois catégories. Le Valais, par les clubs de Sion, Martigny et Monthey, ayant inscrit trente judokas. Dans la catégorie de moins de 50 kg écoliers, le jeune Patrice Fortini, de Monthey, obtint une médaille de bronze. Nos félicitations.

Des Valaisans à l'honneur

Hervé de Chastonay, président de la Fédération suisse des sports subaquatiques

C'est avec plaisir que nous apprenons la nomination de M. Hervé de Chastonay (notre photo), à la présidence de la Fédération suisse de sports subaquatiques. Ce Sédunois, après avoir été un des fondateurs, puis président durant six ans de l'Association valaisanne, accède maintenant à la plus haute charge de cette fédération sur le plan national. C'est la première fois qu'un Valaisan est appelé à cette fonction et pour la deuxième fois, un Romand accède au poste présidentiel. La fédération compte actuellement 84 clubs représentant 4000 membres. Un autre Valaisan, M. Dominique de Balthasar, de Sion, a été nommé à la commission finances-juridiques de la Fédération suisse. La rédaction sportive du *Nouvelliste* félicite ces deux Valaisans pour leur élection et leur souhaite plein succès dans leurs nouvelles charges.

Raymond Darioly, membre honoraire fédéral

Dans notre édition de lundi, nous avons donné connaissance des nominations valaisannes au cours de l'assemblée fédérale des lutteurs à Brunnen. Notre ami Raymond Darioly fut félicité pour la haute distinction dont il fut l'objet, puisqu'il reçut le titre de membre honoraire fédéral, en même temps que l'ancien champion et roi de la lutte, Peter Vogt de Muttenz. Nous avons reçu cette magnifique photo de ces deux membres entourés de jolies Bernoises en costumes. Nous soulignons encore une fois que Raymond Darioly est le deuxième Valaisan, après Basile Héritier, à recevoir cette distinction.

LNB: score fleuve de Sportive Française

Première ligue nationale

Perly-Wissigen 97-100 (42-41)

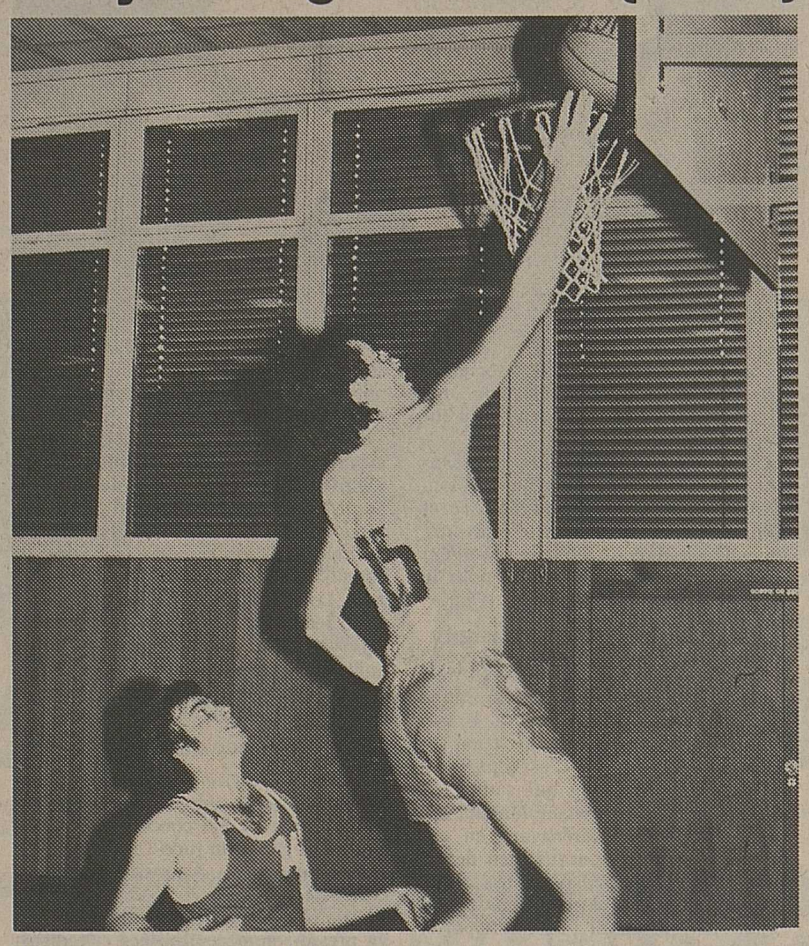

Wissigen ne s'est imposé que de justesse face aux Genevois de Perly. Plus particulièrement sous l'impulsion de Jean-Claude Otz (15), les «banlieusards» sédunois ont réussi à creuser un écart en seconde mi-temps qui fut déterminant pour le reste de la rencontre.

Perly: Papathanassion; Chistian Duclos (24); Jean-Michel Bugnon (17); Jacques Dunant (–); Pierre-Alain Landini (4); Jimmy Devinaz (17); Daniel Rossiaud (15); Jean-Pierre Bouvier (10); Jean-Pierre Meyer (4); Charles Piguet (6).

Wissigen: Nicolas Mudry (12); Etienne Mudry (18); Philippe Studer (24); Zen Klusen (20); Victor Meyer (–); Jean-Charles Otz (18); christian Mudry (8).

C'est un ouf de soulagement que poussèrent les joueurs de Wissigen à la fin de la rencontre. En effet, ceux-ci venaient de friser la défaite devant une équipe qui, sans posséder de foudre de guerre, a néanmoins une homogénéité suffisante pour présenter un bon jeu.

Pourtant tout semblait bien parti pour pour les Sédunois qui, après 30 secondes déjà, menaient par 4 à 0. Mais bizarrement ils ne parvenaient alors plus à marquer le moindre panier, et à la 7e minute se retrouvaient même menés par 16 à 4. La première mi-temps fut donc une course-poursuite où Wissigen tentait désespérément de revenir à la marque. Ce but a failli être atteint à la fin de la première période, mais alors Duclos ajustait un tir qui allait faire mouche et permettait à Perly d'aborder la pause avec une avance de un point. A la reprise, Wissigen jouait beaucoup plus discipliné, et à l'image de Zen Klusen excellent au rebond, parvenait enfin à prendre un ascendant sur son adversaire. Mais l'écart ne dépassait jamais les cinq points et les quelques dernières minutes furent simplement affolantes.

Intelligemment, les joueurs de Wissigen surent garder leur calme et conserver la balle le plus longtemps possible. Cette tactique, peut-être pas très spectaculaire, se révéla malgré tout efficace, puisque Wissigen l'emporta finalement avec trois points d'avance.

Sur l'ensemble de la rencontre, cette victoire n'est point usurpée, car Wissigen a su présenter un jeu plus technique, mais aussi plus volontaire que son rival d'un jour.

M-R

Hélios-UGS 85-92 (36-42)

Hélios: André Gilloz, Albert Claivoz, René Luyet, Serge Andenmatten, Luis Arias, Guy Jacquemet, Eric Comina. Entraîneur Claivoz.

Notes: Hélios évolue les quarante minutes avec les cinq mêmes joueurs. A noter l'absence de plusieurs joueurs blessés ou malades.

Le moins que l'on puisse dire c'est que Hélios termine ce second tour beaucoup mieux qu'il ne l'a commencé. Cela est de bon augure avant son match décisif qui se disputera samedi prochain à Aigle. Le perdant devra disputer certainement les poules de relégation en deuxième ligue. Contre UGS les gars de Vétroz ne se sont pas laissé abattre par l'absence de plusieurs éléments et ont disputé un excellent match. Sous l'impulsion de Gilloz et de Andenmatten (tous deux très bons samedi) Hélios lutta à armes égales avec les Genevois durant la majeure partie de la rencontre. Hélas le faible effectif présent n'a pas permis aux joueurs de se reposer quelques instants sur le banc. Cette fatigue entraîna certaines erreurs défensives qui auraient pu être évitées. Signalons à nouveau la performance de Comina sous les panneaux qui a mené la vie dure à ses adversaires.

Souhaitons maintenant à Hélios de l'emporter le week-end prochain et de rester ainsi en première ligue nationale aux côtés de Wissigen.

M-R

Monthey-Aigle 109-61 (57-25)

Monthey: Vanay Y. (14), Pottier M. (14), Vanay P. (26), Passaquay D. (6), Chardonnens D. (3), Duchoud L. (8), Grau C. (4), Descartes P. (26), Calpini D. (8).

S'attarder sur une telle rencontre représenterait du temps perdu tant la supériorité montheysanne a été écrasante et ne fut en aucun moment contestée. Certes les Vaudois d'Aigle firent mine en début de partie d'intimider leurs adversaires et parvenaient à prendre un léger avantage. Mais la machine valaisanne allait reprendre très tôt le dessus pour s'envoler vers un succès facile. Monthey a donc profité de la résignation offerte par Aigle pour passer en revue son contingent avant l'échéance du tour de promotion. En fait, seul Pottier (encore cadet) a, semble-t-il, répondu à l'appel du coach Gilbert Gay en disputant une deuxième mi-temps de très bonne facture. Quant à Chardonnens et Duchoud, ils n'ont jamais réussi à s'exprimer totalement et ils ne furent que l'ombre d'eux-mêmes.

Le championnat est donc fini pour l'équipe bas-valaisanne qui s'inscrit comme le favori numéro un à l'ascension en LNB. Tous les regards montheysans sont actuellement tournés vers le tirage au sort des groupes de promotion. Les poules d'ascension débuteront le 15 avril. Il reste donc trois semaines aux hommes de Gay pour parachever leur condition physique et se préparer définitivement pour les matchs à suivre. Dans cette optique, le coach bas-valaisan est parvenu à conclure des rencontres amicales qui permettront à Monthey de combler les lacunes qui existent encore dans son jeu. Ainsi tour à tour, Sion, Lémania et Renens se verront confronter au pensionnaire de première ligue.

Notons encore que Parker qui s'était foulé une cheville à l'entraînement n'a pas pu évoluer samedi. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. M-R

LNB: résultats

Sportive Française - Uni Bâle	151- 95
Muraltese - Champel	79- 76
City Fribourg - Bellinzone	98-111
Vernier - Martigny	115- 76
Neuchâtel - Saint-Paul	91- 90
Renens - Marly	94- 92

Saint-Paul: pas de chance

Décidément Saint-Paul n'entre pas dans les faveurs de Dame Chance. Les Vaudois en effet ont échoué sur le fil à Neuchâtel en perdant par un seul point. Pourtant Davies et ses coéquipiers avaient remarquablement commencé leur match, menant 13-0 après trois minutes de jeu. Les jeunes Vaudois ne se découragèrent jamais, revinrent au score, mais ne purent empocher les deux points tant attendus.

Muraltese, lui, a beaucoup plus de chance. Les Tessinois, sous l'impulsion de Heck, ont profité de la nonchalance des Genevois de Champel. Dommage que ces derniers ne jouent pas le jeu dans ce championnat de LNB. Ce succès permet à Muraltese de souffler un peu.

Score fleuve réalisé par Sportive Française contre la lanterne rouge Uni Bâle qui, nous le savons depuis longtemps, rejoindra la première ligue la saison prochaine. Bonne performance de City Fribourg qui a tenu la dragée haute aux coéquipiers de Rinaldi. Enfin Vernier n'a pas fait le détail face à un Martigny complètement dépassé par les événements. Les Octoduriens ne sont pas encore hors de tout souci.

CLASSEMENT

1. Bellinzone	17-30	+ 319
2. Sportive	17-28	+ 320
3. Champel	17-20	+ 141
4. Renens	17-20	+ 73
5. Neuchâtel	17-20	+ 0
6. Vernier	17-18	+ 14
7. Marly	17-16	– 23
8. City Fribourg	17-14	– 61
9. Muraltese	17-14	– 36
10. Martigny	**17-14**	**– 102**
11. Saint-Paul	17-10	– 201
12. Uni Bâle	17- 0	– 405

Martigny doit se ressaisir

L'intérêt de ce championnat se situe principalement au niveau de la relégation donc des dernières places. Nous savons depuis bien longtemps que les universitaires bâlois devront évoluer en première ligue. Nous ne savons pas en revanche qui accompagnera Uni Bâle. A première vue Saint-Paul connaîtra bien des difficultés à s'en sortir. Les Vaudois doivent jouer contre Martigny en Valais, gagneront certainement face à Uni Bâle et ont une possibilité de triompher face à Marly samedi prochain. Martigny, qui doit affronter Uni Bâle, saura probablement récolter deux ou quatre points supplémentaires nécessaires à sa survie. En fait pour notre part nous considérons que tant City que Muraltese pourraient peut-être connaître une fin de championnat plus difficile que prévu.

Espérons que les formations de tête jouent totalement le jeu et qu'ainsi les meilleures équipes demeurent en LNB.

M-R

Première ligue: résultats

Hélios - UGS	85- 92
Perly - Wissigen	97-100
Monthey - Aigle	109- 61
Meyrin - Chêne	116- 91

Classement

1. Monthey	16	15	1	30
2. Meyrin	15	14	1	28
3. Chêne	15	10	5	20
4. UGS	15	9	6	18
5. Wissigen	15	8	7	16
6. Perly	15	4	11	8
7. Grand-Saconnex	15	4	11	8
8. Hélios	15	2	13	4
9. Aigle	15	1	14	2

Monthey: c'est terminé

Pour les Bas-Valaisans le championnat vient de se terminer avec cette victoire sur Aigle. Les Montheysans sont en effet au repos la semaine prochaine.

Une remarque d'ordre générale: ce classement dans le groupe I n'a guère subi de modifications tout au long de la saison. Monthey et Meyrin ont nettement dominé les autres équipes. Ces deux clubs feront partie des favoris quant à une éventuelle place en LNB.

Les quatre clubs placés en fin de classement n'ont jamais été capables de vraiment inquiéter les cinq premiers.

Nous aurons l'occasion de revenir dans les semaines à venir sur ce groupe I.

Signalons dans le groupe IV la défaite surprenante de Reussbuehl face à Lucerne. Ce seront probablement Castagnolo (vainqueur de San Massagno) et Birsfelden qui représenteront ce groupe dans les finales. Notons enfin que City Berne a renoncé à disputer les finales de relégation et évoluera donc en deuxième ligue pour la saison 1978-1979.

M-R

Ligue nationale A féminine

Baden-Sierre 77-45 (36-21)

Sierre: Zdena Anton (3), Favre A.L. (4), Favre M.-L. (16), Gaist M. (10), Stuckelberger A. (4); Darbellay M. (4), Favre N. (–), Zuber D. (4).

Le score qui scelle cette rencontre parle de lui-même. Jamais Sierre n'est parvenu à mettre en difficulté un Baden en grande forme et qui n'a laissé aucune initiative à son adversaire valaisan.

Pourtant les dernières performances réalisées par les joueuses de Rywalski laissaient entrevoir une possibilité de victoire. Mais les Suisses allemandes ne l'entendaient pas de cette oreille et elles le firent comprendre très tôt dans la partie. Après cinq minutes elles creusaient déjà un avantage de huit points qui ne fit d'ailleurs qu'augmenter au fil des minutes.

Sierre comme à l'accoutumée semble souffrir d'un complexe lorsqu'il évolue à l'extérieur. De plus les joueuses ressentent une certaine fatigue que celle du voyage n'est pas venue alléger.

Ajoutez à ceci l'excellent comportement de chacune des joueuses de Baden et vous comprendrez dès lors l'ampleur de l'écart qui sépare les deux formations.

Sierre n'est pas à condamner et il aura à cœur de le prouver la semaine prochaine face à Berne où il prendra un malain plaisir à exercer son talent.

Autres résultats

Stade - Muraltese	87-56
Femina - Nyon	57-56.

Femina, grâce à son succès aux dépends des Vaudoises de Nyon, partage ainsi la tête du classement avec Stade. Nyon a donc fortement hypothéqué ses chances de remporter le titre. On semble s'acheminer vers une fin de saison passionnante.

M-R

Situation dans les séries inférieures

● DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

Sierre I - Nendaz	79-41
Sierre II - Martigny III	37-53
Martigny III - Martigny IV	62-74
Sion III - Sierre I	52-55

Classement

1. Martigny III	19	1397-	990	36
2. Martigny IV	19	1631-	1002	34
3. Sierre II	19	1284-	1019	28
4. Martigny II	18	1183-	978	26
5. SPDC	18	1078-	876	24
6. Sion II	19	1296-	1169	24
7. Sierre I	18	1269-	1051	20
8. Monthey II	16	983-	962	12
9. Monthey III	19	869-	1134	10
10. Sion III	18	956-	1185	8
11. Hélios II	17	835-	1147	8
12. Nendaz	20	888-	1361	8
13. Les Agettes	18	605-	1197	2

BONNE SEMAINE POUR MARTIGNY IV

Martigny IV, brillant vainqueur du leader, Martigny III, tallone maintenant leur rival. La troisième formation actodurienne devra faire très attention dans les semaines à venir. Le leader doit encore disputer cinq rencontres avant de devenir champion valaisan. Bien des choses peuvent encore arriver.

Les Agettes, avec une seule et unique victoire occupe toujours la dernière place de ce classement de deuxième ligue valaisanne. Nendaz, pour sa première année de compétition, s'est imposé à quatre reprises déjà: une performance en tous points honorable.

● LIGUE RÉGIONALE FÉMININE

Sierre III - H-Conthey	45-39
Vouvry II - Martigny	28-32
Wissigen - Monthey	57-44
Vétroz - Sierre II	20-58
Sion II - Martigny	31-63

Classement

1. Sierre II	17	954-	453	32
2. Martigny	17	855-	492	32
3. Wissigen	15	697-	500	20
4. Monthey	14	603-	535	16
5. Vouvry II	15	462-	446	12
6. Bagnes	15	515-	573	12
7. Sierre III	15	570-	744	12
8. Vétroz	15	411-	614	10
9. Sion II	16	421-	815	6
10. Conthey	15	329-	727	2

● VERS UN MATCH DE BARRAGE

Martigny et Sierre II sont toujours coleaders. On s'achemine très vraisemblablement vers un match de barrage. Les Sierroises paraissent légèrement supérieures à leurs rivales octoduriennes.

Relevons l'excellente saison de Wissigen qui va certainement s'emparer de la troisième place. Les deux formations d'Hélios, ainsi que la deuxième équipe sédunoise ont en revanche beaucoup de peine à récolter un grand nombre de points.

● JB: SION CHAMPION

En Juniors B, à la suite de sa brillante victoire contre Martigny (127-45), Sion I devient champion valaisan et représentera notre canton dans les finales suisses. En fait, la formation sédunoise emmenée par Mariéthoz et Carruzzo, n'a eu aucune difficulté à conquérir ce titre valaisan. Nous pouvons regretter le fait que les dirigeants sédunois n'aient pas décidé de faire disputer à ces juniors le championnat de Juniors A qui leur aurait été nettement plus profitable.

M-R

KARATÉ

Les championnats d'Europe juniors

Aux championnats d'Europe juniors, qui se sont déroulés à Leon (Esp), les titres ont été attribués comme suit: par équipes: Hollande. – Individuels. Légers: Granet (Fr). – Welters: Schobert (Aut). – Moyens: Hita (Esp). – Mi-lourds: Borg (GB). – Lourds: White (GB).

GOLF

L'Open de Miami

Tom Weiskopf, un des anciens «seigneurs» du golf américain, a battu Jack Nicklaus, «l'ours d'or» de Colombus, dans l'Open de Miami (Floride), remportant ainsi sa première victoire de l'année et sa treizième sur le circuit américain qu'il suit depuis 1965. **Le classement final:** 1. Tom Weiskopf 272. 2. Jack Nicklaus 273. 3. John Mahaffev 278. 4. Ed Fiori, Eddie Pearce et Bob Gilder 279.

TENNIS

Victoire des Etats-Unis

C'est finalement par six victoires à une que les Etats-Unis ont battu l'Australie dans le traditionnel match qui oppose les deux nations annuellement. Les derniers résultats enregistrés à New Haven (Connecticut): John Newcombe-Tony Roche (Aut) battent Brian Gottfried-Roscoe Tanner (EU) 7-6 7-6.

● **Les tournois à l'étranger.** – Dallas (Texas). Simples dames, finale: Evonne Goolagong (Aus) bat Tracy Austin (EU) 4-6 6-0 6-2. Le Caire. Simple messieurs, finale: José Higueras (Esp) bat Kjell Johansson (Su) 4-6 6-4 6-4.

GYMNASTIQUE

Une surprise à New York

Un Américain de 22 ans, Kurt Thomas, à causé une surprise en enlevant la coupe américaine, au Madison Square Garden de New York, devant l'Allemand de l'Est Roland Brueckner. Le Suisse Robert Bretscher de son côté, a terminé à la septième place. Chez les dames, succès de la Soviétique Natacha Tereschenko. **Les classements: messieurs:** 1. Kurt Thomas (EU) 57,95 p. 2. Roland Brueckner (RDA) 56,55. 3. Bart Connor (EU) 56,45. 4. Serguei Khizniakov (URSS) 56,25. 5. Mitsuo Tsukahara (Jap) 56,20. Puis: **7. Robert Bretscher (S) 55,00.**

Dames: 1. Natacha Tereschenko (URSS) 38,35. 2. Kathy Johnson (EU) 37,95. 3. Eva Marechova (Tch) 37,65.

ESCRIME

Succès tchécoslovaque à Turin

La Tchécoslovaque Caterina Raczova a causé une surprise en remportant le tournoi international féminin au Fleuret de Turin devant les Soviétiques Valentina Nikonova, ancienne championne du monde, et Valentina Sidorova, tenante du titre mondial. **Le classement:** 1. Caterina Raczova (Tch) 4 v. 2. Valentina Nikonova (URSS) 3 v. 3. Valentina Sidorova (URSS) 3 v. 4. Dorina Vaccaroni (It) 2 v. 5. Susanne Ardelauna (Rou) 0 v.

A louer à Sion, Sous-Gare
immeuble Plein-Sud

appartements 5½ pièces

tout confort, **subsidiés**
Famille de 4 enfants: dès **Fr. 465.–**
Famille de 1 à 3 enfants: dès **Fr. 570.–**
plus charges

appartements 4½ pièces

tout confort, dès **Fr. 450.–** plus charges
libres tout de suite.

Tél. 027/23 22 25 36–280

Promotion immobilière

envisageant la construction de villas sur le coteau de Gravelone, cherche

partenaires - acheteurs

Possibilités d'aménagement au choix du preneur.
Financement assuré: 70%.

Discrétion garantie.
Offres à atelier d'architecture Suter-Suter et Van Boxem
Rue Pré-Fleuri 9, Sion.

Tél. 027/22 20 85

A louer à Sion
Avenue Maurice-Troillet
dans un cadre de verdure

appartements neufs de 4½ pièces

Fr. 440.– plus charges.

Comptoir de locations
Tél. 027/22 85 77

s.s.g.i. jed Kramer s.a
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 · Sion · Tél. 027.22 85 77

LE GRENIER
VILLAGE DU TOUR
Vallée de Chamonix
altitude 1450 m

A VENDRE Livraison avril 1978

appartements et studios

Très beau petit chalet à l'arrivée des pistes. Confort tout particulier, village ancien et calme dans cette vallée renommée: hiver - été.
Doc. B.P.1, 74400 Argentière
Tél. (50) 54.03.09 – Paris 903.71.34

A louer à Sion

studio meublé

45 m2, Fr. 340.– plus charges.

Tél. 027/22 14 68
97.501.11

Particulier échangerait

magnifique studio (43 m2)

à Thyon 2000 contre terrain à construire chalets.

Ecrire sous chiffre 1010
Mosse Annonces
Rue de Lausanne 12, 1950 Sion.

A louer à **Martigny**

joli studio meublé

Hall, séjour, cuisine, bains, balcon, cave.
Immeuble résidentiel avec piscine.
Libre le 1er juillet ou à convenir.

Tél. 026/2 32 42
36–2034

Occasion unique
d'être chez soi

A vendre à Martigny

appartement 4½ p. + cuisine Fr. 15 000.–

Solde Fr. 105 000.– en location-vente sans caution ni garanties complémentaires.

Hall, chambre avec WC et lavabo, cuisine équipée, coin à manger salon avec balcon, 2 chambres à coucher, salle de bains, cave, ascenseur.

Tél. 027/22 19 28
heures des repas
36–260

Cherchons à louer centre ville de Sion

local dépôt

(50 à 100 m2) pour marchandise propre et sans odeur.
Si possible rez-de-chaussée ou sous-sol 1, avec accès facile.
Tél. 027/22 33 06
36–2620

On cherche à louer à **Martigny**

appartement de 3-3½ pièces

Entrée tout de suite ou date à convenir.

Tél. 026/2 64 51
heures de bureau
22–22741

Montana, plein centre
à louer, à partir du 1er mai

maison de 25 lits

Confort.
A la saison ou à l'année.

Ecrire sous chiffre P 36–22495 à Publicitas, 1951 Sion.

Haute-Nendaz (VS)

Petit chalet

à vendre avec terrain vue imprenable
5 min. du centre station, accès toute l'année, Fr. 145 000.–
Ecrire à case 122
Monthey.

Laiguegliа
près Alassio
A louer

appartement en attique

3 chambres à 2 lits, salle à manger. Tout confort. Terrasse couverte. A 100 m centre et plage. Libre juillet, août, sept.

Tél. 026/7 64 32
026/2 11 67
36–22426

A vendre
près de Martigny

une villa

comprenant salon, cuisine, 3 chambres, WC, bains séparés, carnotzet, cave, garage.

Hypothèque à disposition.

Agence immobilière
G. Evéquoz
Tél. 025/4 64 20
143.266.981

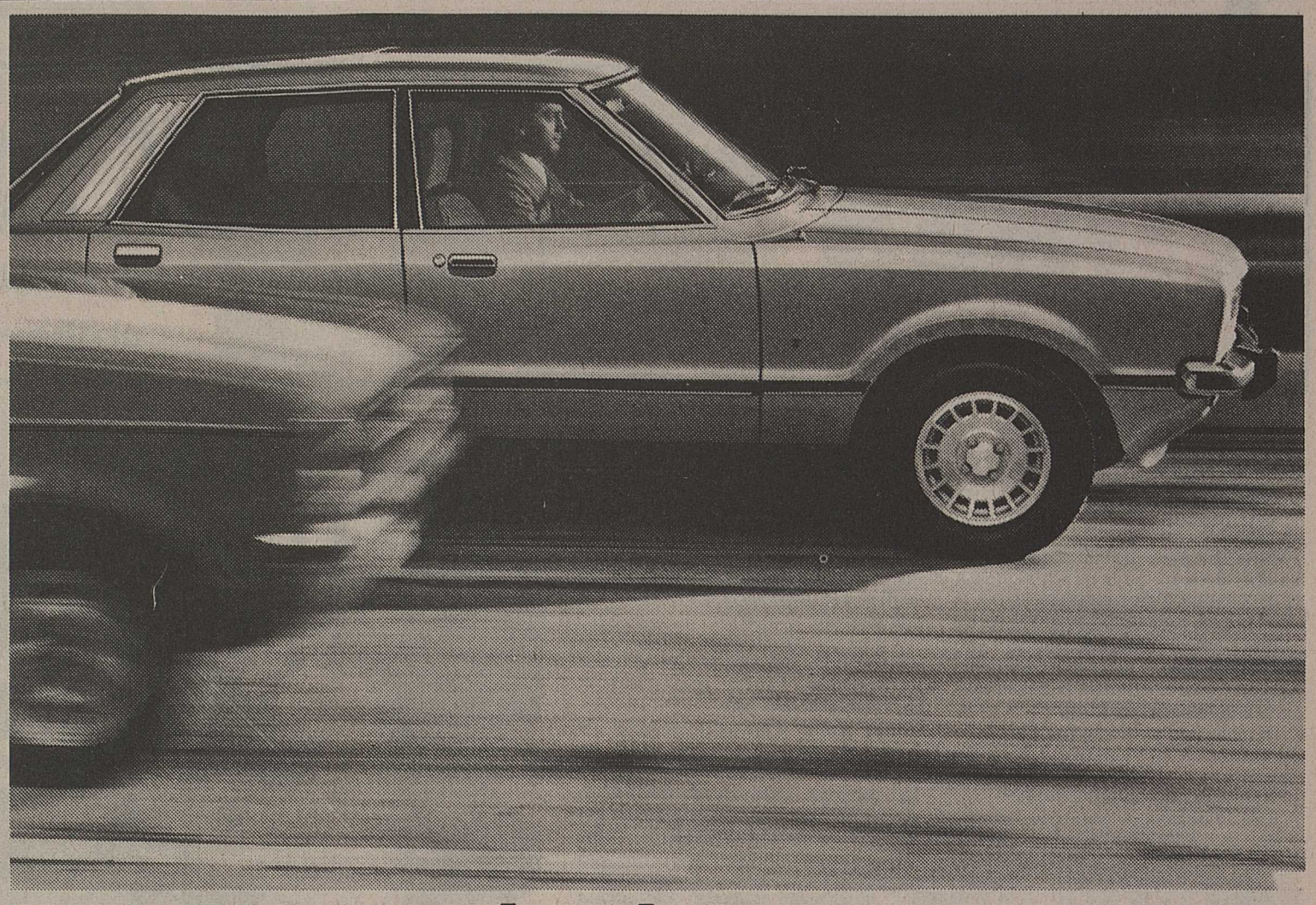

Une six-cylindres passe discrètement en tête. Ford Taunus V6.

Nous sommes ravis qu'un nombre croissant de Suisses possèdent une six-cylindres, puisque cela signifie qu'un nombre croissant de Suisses roulent en Taunus! Car la voiture moyenne la plus achetée est aussi la six-cylindres la plus répandue. Et la plus avantageuse: La Ford Taunus L 2000 V6, 4 portes, ne coûte que 15 740 francs.

Les moteurs V6 de Ford incarnent discrétion et douceur de fonctionnement. Alliés aux 21 kg d'isolant de l'habitacle anti-bruit Ford, ils garantissent un confort total et un silence insurpassable. Les V6 de 2,0 et 2,3 litres développent déjà leur puissance à bas régime. Testez-les dans une Taunus: Vous comprendrez pourquoi près de la moitié des six-cylindres vendus en Suisse sont des Ford!

Les atouts exclusifs que Ford vous offre:

Même sécurité pour tous. Grâce à un équipement de sécurité complet de série. Par exemple: phares à iode, servo-frein, pare-brise laminé. De la plus petite à la plus grande Ford. Sans exception.

Système de livraison unique. Voitures livrées directement depuis les chaînes de production allemandes. Pas de stockage intermédiaire ni de parcs d'attente. Mais la proverbiale qualité germanique.

Plus une garantie d'un an, sans limitation de kilométrage.
Et un grand service tous les 20000 km seulement.

Sécurité comprise. Ford

1.2.78.f

Le signe du bon sens.

Immeuble Les Rochers, place du Midi 46, à louer

magasin de 127 m2

S'adresser à **A.-Jos. Bruchez architecte, Sion.** 36–22526

A vendre à CHAMPLAN

villa

150 m2, 7 pièces
Cuisine, bains et douche séparés, plus garage et dépendances.

Situation ensoleillée avec très belle vue.

Ecrire sous chiffre P 36–300561 à Publicitas, 1951 Sion.

MONTHEY
A vendre dans immeuble sur le coteau et dans cadre de verdure **bel appartement de 3½ pièces,** sur 90 m2.
Living avec cheminée, 2 min. centre ville.
Prix de vente: Fr. 130 000.–

Ag. imm. Le Mazot, Mme J. Puenzieux, Monthey, tél. 025/4 18 07

A vendre à Troistorrents
à 15 minutes des Portes-du-Soleil
magnifique chalet comprenant: un appartement de 5 pièces ainsi qu'un 2-pièces avec entrée séparée, garage.
Terrain de 950 m2. **Fr. 285 000.–**

Agence immobilière G. Evéquoz
Tél. 025/4 64 20 143.266.981

Boutique confection dames

située au centre de Sion est à remettre.

Conditions intéressantes.
Pas de reprise de stock.

Ecrire sous chiffre P 36–22460 à Publicitas, 1951 Sion.

Bungalows pour vacances au Tessin

Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, **au lac de Lugano.**
Dès Fr. 10.– par personne.

S'adresser à Beltramini M.D.
via Ciseri 6, 6900 Lugano.

A louer à **Sion, quartier ouest**

appartement 2 pièces

Date d'entrée: 1er juillet ou à convenir.

Agence immobilière Armand Favre
Sion, tél. 027/22 34 64
36–207

Riddes, avenue de la Gare
A vendre

terrain 3584 m2

en bloc ou parcelle.

Ecrire case post. 24, 1908 Riddes ou tél. 027/86 22 39
36–22513

A louer à **Sion, rue de Lausanne**

appartement 2 pièces
studio
local d'env. 67 m2
bureau 56 m2
garage

Date d'entrée à convenir.

Agence immobilière Armand Favre
Sion, tél. 027/22 34 64
36–207

Saint-Maurice
A vendre

appartement de 3 chambres

Fr. 65 000.–
Toutes facilités de paiement.

Tél. 026/7 57 04
dès 19 heures
36–257

A louer pour homme à l'avenue de France à Sion, une

chambre
meublée, indépendante, avec eau chaude et froide.

Douche à disposition
Libre tout de suite

Tél. 027/22 34 22
36–3006

Sion, Blancherie 29
A louer

studio meublé

Très bien situé.
Proximité piscine et gare.

027/22 66 23 bureau
027/22 93 43 privé
36–22483

A louer à **Saxon**

appartement centré de 3 pièces

Confort.

Tél. 026/6 24 40
36–22481

On cherche à louer **entre Riddes et Martigny**

de 3000 à 10 000 m de terrain nu

pour sous-culture.

Tél. 026/6 20 47
le soir
36–22494

A louer à **Martigny**

chambres meublées

Libres immédiatement
Loyer modéré.

Tél. 026/2 38 43
026/2 61 40
à partir de 10 h.
36–1385

Imprimerie Centrale, Sierre
Waser & Zufferey SA
Tél. 027/55 08 84
engage tout de suite ou à convenir

une auxiliaire d'imprimerie

Les candidates sont priées de se présenter à l'imprimerie.
89–42807

Maison de mode féminine cherche

représentantes

pour la vente de robes et ensembles auprès de la clientèle particulière.

Travail indépendant.
Gain élevé.

S'adresser à **Fam'Chic**
Ch. des Pinsons 10, 1800 Vevey
Tél. 021/54 09 34
22–480955

SOS Afrique chrétienne

Collecte NF pour que survivent les diocèses créés au Rwanda

par Mgr André Perraudin, archevêque valaisan à Kabgayi

Avant de lancer cette action en faveur des missions du diocèse de Kabgayi, au Rwanda, placées entre les mains de S. E. Mgr André Perraudin, archevêque, natif du Cotterg-Bagnes, le *NF* a voulu se rendre compte sur place de l'importance des besoins dans un pays de l'Afrique où le christianisme est bien implanté.

Le premier archidiocèse de Kabgayi, confié à Mgr André Perraudin en 1959, a donné naissance aux diocèses de Ruhengeri, Butare, Kibungo et Kigali (devenu archidiocèse en 1976).

De plus, une partie de l'archidiocèse de Kabgayi a été jointe au diocèse de Nyundo.

Mgr André Perraudin a fondé:

- dans le diocèse de Kigali, les paroisses de Kabuye, Kicukiro, Kigali Saint-Michel, Masaka, Musha, Ndera, Nyamata, Nyamirambo, Rilima, Ruhuha, Ruli, Shyorongi ;
- dans le diocèse de Butare, les paroisses de Kiruhura, Ngoma, Simbi;
- dans le diocèse de Kabgayi, les paroisses de Cyeza, Gihara, Gitarama, Kayenzi, Kibangu, Mugina;
- dans le diocèse de Kibungo, les paroisses de Bare, Kibungo, Rukara;
- dans le diocèse de Nyundo, la paroisse de Mururu;
- dans le diocèse de Ruhengeri, les paroisses de Muhura, Muyanza, Runaba, Rwesero.

C'est à Mgr André Perraudin que l'on doit les collèges de Nyamirambo, Rilima, Kimihurura, Rulindo garçons et Rulindo filles dans le diocèse de Kigali; le collège du Christ-Roi, à Nyanza, dans le diocèse de Butare; le collège Byimana filles, l'école d'infirmières et le collège Saint-Joseph, dans le diocèse de Kabgayi; l'école normale Byumba, dans le diocèse de Ruhengeri.

C'est encore à cet extraordinaire missionnaire, baroudeur, constructeur, humaniste, que revient le mérite d'avoir créé les séminaires de Saint-Paul à Kigali; de Kansi, Save (cycle inférieur transféré ensuite à Butare); le séminaire des aînés à Kamonyi, les séminaires de Zaza, dans le diocèse de Kibungo; de Rwesero, dans le diocèse de Ruhengeri.

Quatre diocèses, trente paroisses, dix collèges et écoles, six séminaires: c'est le résultat de vingt-deux années de ministère épiscopal au Rwanda, c'est-à-dire de lutte quotidienne, d'efforts permanents, d'audace, de succès mais aussi de défaites à maîtriser, d'isolement, de découragement dans la solitude, puis de relance; un combat incessant contre la misère, les fléaux naturels, la famine, le chaos. Le nombre des chrétiens augmente. Mais on ne pratique pas la course au baptême à tout prix.

Il faut nourrir les êtres minés par la malnutrition, les abriter, les soigner, les instruire. Sauver leur corps et parallèlement leur âme.

Mgr André Perraudin sollicite de l'aide. Il réussit à faire venir au Rwanda, dès 1956 et dans les années qui suivirent, des prêtres, des sœurs, des frères bâtisseurs, des religieux, des laïcs. Arrivent des bénédictines, des chanoinesses de saint-Augustin, des dominicaines de Monteil, des dominicaines de l'Annonciation, des oblates du Saint-Esprit, des petites sœurs de Jésus, des sœurs hospitalières de Sainte-Marthe, des sœurs de la Visitation du Mont de Saint-Amaud, des sœurs missionnaires de Jésus-Marie-Joseph, de l'institut séculier Vita et Pax, des bénédictins, des membres de la Compagnie de Jésus, des dominicains, des pères des Sacrés-Cœurs de Jésus de Majorque, avec lesquels on peut encore construire et animer le home de la Vierge des Pauvres à Catagara, de nombreux CERAR (Centre de formation rurale et artisanale), écoles familiales, centres d'alphabétisation, dispensaires, maternités, hôpitaux, centres éducatifs et nutritionnels, etc.

Nous avons délégué au Rwanda, notre collaborateur F.-Gérard Gessler, qui a parcouru plus de mille kilomètres sur les pistes cahoteuses du pays des Mille-Collines. Il a pu prendre conscience des réalités rwandaises où l'homme périt s'il ne fait appel quelque jour à ses frères chrétiens d'Europe, où tous les problèmes tournent autour des missions parce que l'on sait, dans les cases les plus éloignées, que là est le salut dans l'immédiat. Les portes sont ouvertes à tous les malades, aux blessés, aux affamés, aux rejets de la société tels les lépreux et les fous.

Les missions du Rwanda c'est l'Eglise aussi avec son clergé noir. Le diocèse de Kabgayi, à lui seul, groupe 252995 catholiques baptisés et 28505 catéchumènes, avec 52 prêtres, dont 23 sont des Africains, 16 sont des pères blancs, 2 des pères pallotins, 11 des prêtres fidei donum, d'Espagne principalement. Les religieux frères sont au nombre de 22, dont 11 Rwandais et les religieuses 58, dont 32 Rwandaises. On trouve encore 117 catéchistes actifs, 18 grands séminaristes, 115 élèves des petits séminaires, 21 laïcs et 2798 responsables des petites communautés chrétiennes (dénommées succursales) réparties sur les collines, fort loin des centres, situées entre 1500 et 2700 mètres d'altitude.

Pour venir à l'hôpital de Kabgayi, les malades sont transportés sur des civières pendant des heures. Infirmières noires ou blanches se dévouent magnifiquement avec autant d'abnégation que de courage, mais il manque souvent de médicaments, de literie et de place. Photo NF

Il est de notre devoir, semble-t-il, d'aider tout particulièrement les missions de Mgr André Perraudin, de ses prêtres et religieuses répartis sur 2000 km², souvent seuls face à leurs inquiétudes et à leurs tourments malgré leur génie créateur. Il faudrait pouvoir répartir, aux uns et aux autres, un peu d'argent pour parer au plus pressé, soigner, bâtir, apprendre, diffuser la parole du Christ, faire germer des vocations sacerdotales, assurer la survie d'un peuple encore primitif s'approchant quotidiennement de Dieu, dans une proportion réconfortante.

Mgr Perraudin – unique archevêque d'origine valaisanne – est engagé dans un combat gigantesque. Allons-nous l'abandonner et le laisser se débrouiller avec ses difficultés, celles de son clergé, dans un pays démuni de tout, comme a pu le constater sur place F.-Gérard Gessler duquel vous lirez les témoignages qu'il a rapportés avec photos à l'appui?

Notre journal a accepté – à la demande et à l'appel des ecclésiastiques concernés par ce diocèse – d'ouvrir une collecte du 15 mars au 10 avril 1978, aimablement autorisée par le chef du Département de l'intérieur.

Avec vous, lecteurs et lectrices, nous allons tenter de coopérer avec générosité et la plus grande efficacité pour que cette action obtienne les résultats espérés par des prêtres et des religieuses dont la mission est accomplie avec efficacité dans l'abnégation, avec cœur et un immense dévouement.

La direction
et la rédaction du *NF*

Veuillez verser votre obole en indiquant sur le bulletin de versement

SOS - Afrique chrétienne
Sion
C.c.p. 19-10000

La liste des donateurs sera publiée

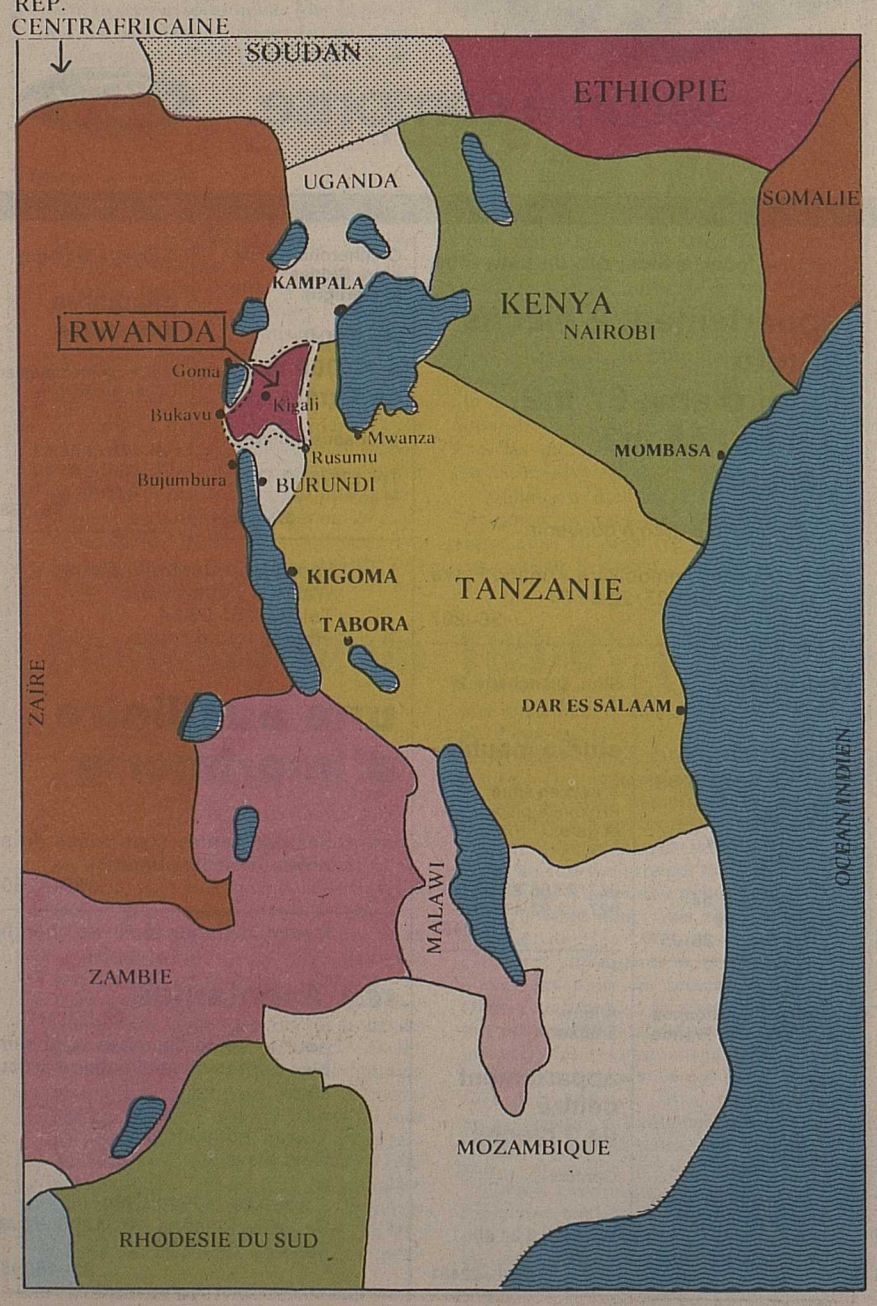

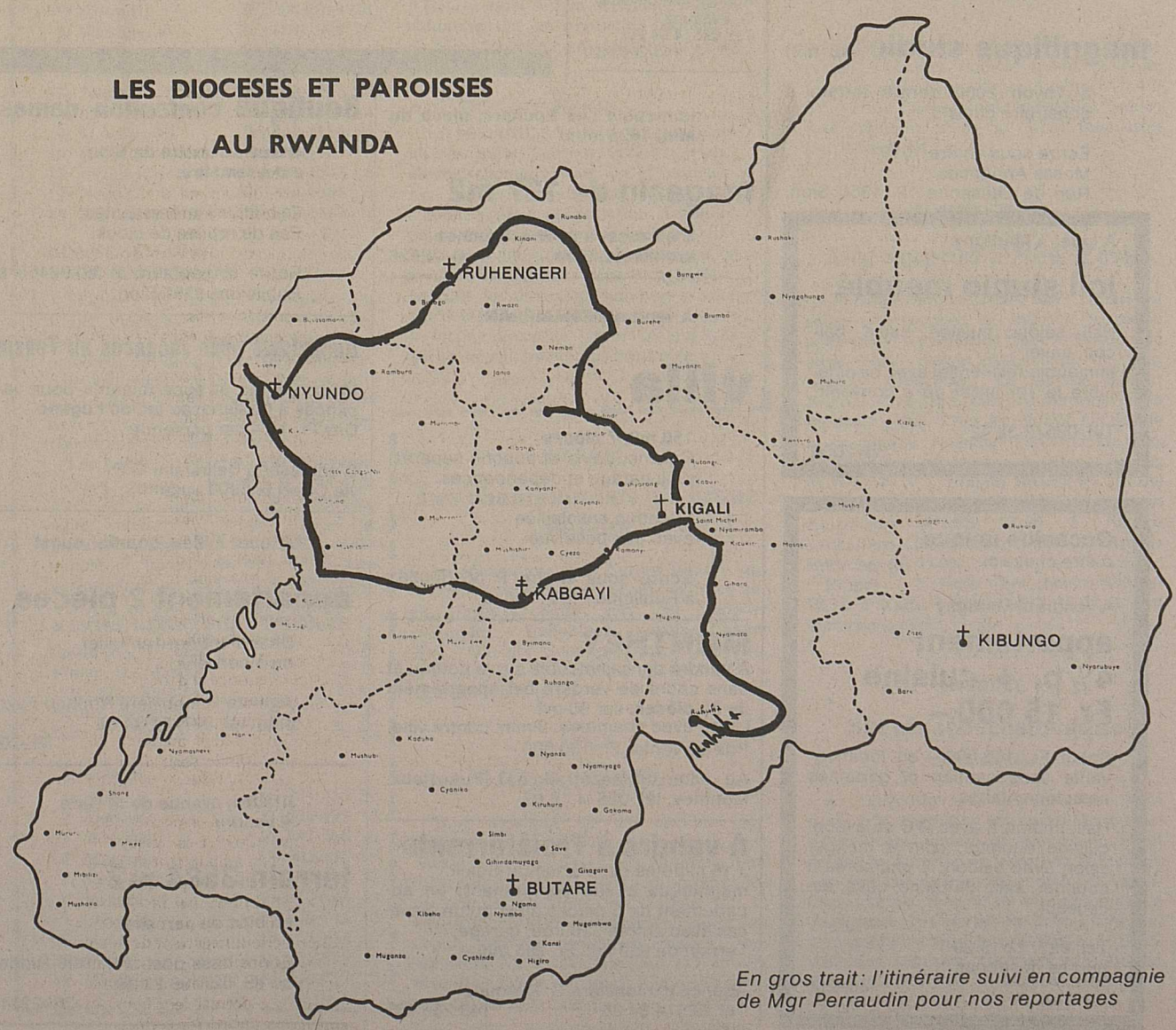

En gros trait: l'itinéraire suivi en compagnie de Mgr Perraudin pour nos reportages

Rétrospective du vélocipède

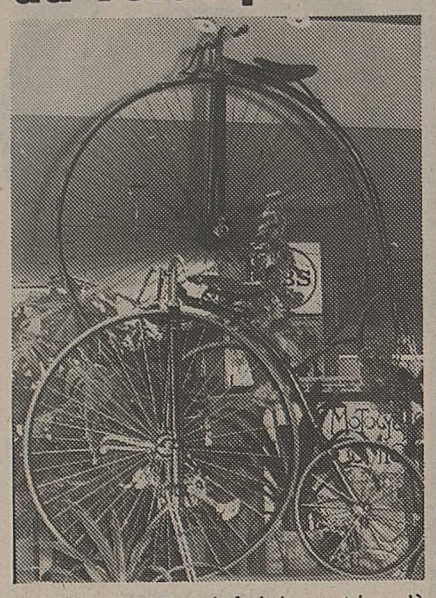

MONTHEY. – Depuis huit jours et jusqu'à la semaine prochaine, une grande surface présente, outre sa gamme de vélos modernes pour grands et petits, quelques rares spécimens de vieilles bécanes dont plusieurs proviennent du musée de l'automobile de M. Jean Tua, à Genève.

L'heure des récompenses pour le Noble Jeu de Cible

SAINT-MAURICE. – C'est une tradition bien établie chez les tireurs agaunois : la soirée familière du début mars au cours de laquelle les meilleurs guidons de l'année écoulée sont récompensés... après le dessert, en guise de « pousse-café. »

Présidé par M. Edmond Amacker, le Noble Jeu de Cible a remis neuf challenges à trois cent mètres et sept à 50 mètres, deux challenges pour tir au fusil à air comprimé et un challenge pour cette même discipline, mais au pistolet. Parmi les jeunes tireurs, au nombre de 18, on compte quatre jeunes filles qui ont participé aux différentes épreuves avec leurs camarades masculins. Le challenge de cette catégorie a été enlevé par René Zehnder.

Juste quelque dix minutes avant minuit, samedi dernier, dix-huit lauréats du Noble Jeu de Cible, réunis pour la photo de famille.

Belle occasion de rencontres

MONTHEY. – Chaque vendredi, durant le carême, des groupes de paroissiens organisent, dans la grande salle de la maison des jeunes, la très sympathique « soupe de carême .»

C'est le succès assuré. Lieu de rencontre idéale où l'on échange des propos entre voisins de table, parfois inconnus, parfois souvent méconnus. A ces contacts, l'esprit s'enrichit par les échanges humains que chacun s'ingénie, autour de son bol de soupe, à développer.

Des gens de tous les milieux sociaux – organisateurs et participants – se retrouvent pour cette soupe.

C'est dans la foi, l'espérance et la charité que chacun retrouve ces locaux pendant le carême.

MUSIQUES DU BAS-VALAIS
Festival sur orbite

MASSONGEX. – C'est le dernier week-end de mai que les musiques membres de la Fédération des musiques du Bas-Valais participeront à leur 48e Festival.

Plusieurs commissions sont déjà au travail depuis quelques semaines. C'est ainsi que les organisateurs ont réussi à obtenir, pour le samedi 27 mai, la participation du célèbre ensemble « Pepe Lienhard », sélectionné suisse au concours Eurovision de la chanson l'an dernier ; cette remarquable formation se produira dans un gala de variétés qu'ouvrira la fanfare de Russin (Genève).

Les bibliothécaires s'instruisent

SAINT-MAURICE. – Une trentaine de responsables et animateurs de bibliothèques se sont retrouvés, le mercredi 1er et le samedi 11 mars, à la bibliothèque de l'Office bas-valaisan de documentation et d'information.

Ces cours de formation étaient spécialement destinés aux responsables qui ne sont pas bibliothécaires de profession. Suivirent des exposés de M. Gattlen, bibliothécaire cantonal, et Maurice Parvex, qui sut donner une extraordinaire impulsion à la bibliothèque de Saint-Maurice. M. Parvex organisa, notamment des expositions avec la collaboration d'artistes valaisans et chablaisiens vaudois.

Samedi après-midi, les participants à ce cours ont visité les bibliothèques de Fully, Sion et Sierre.

Avec les Hérensards du district de Monthey

MONTHEY. – Quelque 60 Hérensards du district de Monthey se retrouvèrent samedi dernier lors d'une réunion toute amicale, précédée d'un souper familial à l'auberge de la Fontaine de Collombey-le-Grand.

Le comité, que préside Mme Lucienne Chevrier-Clerc, est formé d'un représentant de chacune des commune du val d'Hérens.

L'assemblée a choisi, par tirage au sort, la commune de Vernamiège pour sa prochaine sortie annuelle, dans le courant de l'été.

Le cercle des Hérensards du Chablais valaisan, très sympathique groupement, fait preuve d'un dynamisme de la meilleure veine.

C'est écrit dans le ciel...

MARTIGNY. – Notre cité est connue sous le nom de « Carrefour des Alpes. » Sur les plans routier et ferroviaire, c'est un véritable nœud. Il en est de même du ciel à certaines heures de la journée. En effet, de nombreuses voies aériennes se croisent au-dessus de la vieille Octodurus des Romains, dessinant dans l'azur, suite à la condensation des gaz des moteurs d'avions, de curieuses figures. au fond, la Pointe-du-Dzoua et le Salentin. **Photo NF**

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX

Sierre : impressionnante série de vols et attentats à la pudeur

Le tribunal d'arrondissement du district de Sierre se réunissait hier matin, sous la présidence de M. Edgar Métral, assisté de MM. Christian Jacquod et Jean-Jérôme Crittin, juges.

Un manœuvre de la région sierroise comparaissait tout d'abord, accusé de vols. Près de 70 délits lui furent reprochés, pour un montant total de près de 14 000 francs.

Agé de 27 ans, le jeune homme visita à de nombreuses reprises les vestiaires du Service cantonal des contributions, les salles de gymnastique de Sainte-Marie-des-Anges à Sion, de Borzuat, de Saint-Guérin, du collège de Sion, de Goubing.

Le tea-room des Châteaux à Sierre, le cinéma Arlequin à Sion, le réfectoire et les bureaux de l'Ecole-Club Migros, l'hôtel de ville de Sierre, les vestiaires du Service social sédunois, l'école de commerce des jeunes filles et l'école normale eurent également droit à l'attention du malandrin. A chaque fois, l'inculpé fouillait les vêtements laissés, dérobant toutes les valeurs découvertes.

Plusieurs voitures furent aussi vidées de leurs objets précieux.

M. Pierre Antonioli, procureur, dans son réquisitoire, rappela les faits par la lecture des divers rapports de police.

Les lésés ne purent tous être identifiés. L'individu qui se rendit coupable de ces malversations agissait toujours sous l'influence de boissons alcoolisées.

« Je n'ai pas fait une seule journée de travail depuis le printemps 1977 » devait-il notamment déclarer au cours de l'enquête.

Marié, il vole pour subvenir à ses besoins. Décrit par le procureur comme une personne de caractère agréable en temps normal, il ne se contrôle plus quand il a bu. Il lui arriva ainsi de mettre sa jeune épouse à la porte de leur domicile. « J'ai téléphoné à ses parents de venir la chercher... »

Agissant seul, de caractère changeant, l'accusé donna longtemps satisfaction à ses employeurs lors de périodes passées au travail dans différents hôtels, en Suisse allemande par exemple.

Revenu au pays, il s'enivre, doit suivre une cure de désintoxication. En plus des délits précités, il reconnait une cinquantaine d'autres infractions.

Condamné pour ivresse au volant en 1971, pour filouterie d'auberge en 1974, puis, en 1975, à un mois de prison pour non-paiement de la taxe militaire, l'homme fut reconnu coupable en 1977 de vol et tentative de vol et puni de 20 jours de prison avec sursis.

Le procureur demanda cette fois une peine de 18 mois de prison pour vols, sous déduction de la peine préventive subie, avec sursis durant trois ans.

Pour que les deux derniers sursis ne soient pas révoqués, il faudrait que l'individu s'astreigne à un patronage, à une activité professionnelle régulière, à une abstention d'alcool durant trois ans et au dédommagement des personnes lésées.

Me Philippe Pont, professeur, releva tout d'abord la pauvre ambiance familiale dans laquelle dut vivre son client.

Privé de l'affection de son père, ébranlé par l'alcoolisme de sa mère, le jeune homme se trouva dans une situation difficile. Plongé dans ses problèmes, il ne vit pour les résoudre que la boisson. Se refusant à vivre aux « crochets » de son épouse, il vola...

Terminant en soulignant le zèle peu coutumier constaté dans l'aveu des fautes commises, l'avocat sollicita la clémence des juges.

La décision du tribunal parviendra aux parties par écrit.

De sinistres personnages

C'est un homme de 64 ans qui comparut l'après-midi devant le tribunal présidé par M. Paul-Albert Berclaz, pour attentat à la pudeur des enfants.

L'an dernier, l'accusé se livra sur deux fillettes – âgées de 7 et 8 ans – à des actes répréhensibles.

Attouchements, exhibition, caresses furent alors de mise.

M. Antonioli déclara que l'homme avait recommandé à ses jeunes victimes de taire à leur maman ces actions.

Les faits étant bien établis par les aveux de l'intéressé, le procureur réclama une condamnation de 10 mois de prison avec sursis durant deux ans.

Le jugement sera communiqué à qui de droit par écrit.

Le second accusé à se présenter devant la justice au cours de l'après-midi s'entendait reprocher le même délit.

Agé de 70 ans, de nationalité italienne, il entretint des relations coupable avec une fillette de 7 ans.

Attouchements divers, baisers, sanctionnèrent ces rencontres. Une vingtaine de fois, déclare l'acte d'accusation. Trois fois seulement, rétorque la défense.

M. Pierre Antonioli, les faits ne souffrant aucune discussion, réclama contre le prévenu 18 mois de privation de liberté, avec sursis, sous déduction du mois de préventive subie. Au vu de l'âge de l'homme, le procureur renonça à demander son expulsion du territoire de la Confédération.

Me Luc Epiney, défenseur, souligna tout d'abord qu'il fallait analyser les circonstances. Une fois le doigt dans l'engrenage, son client n'eut plus le courage de faire marche arrière.

Se sentant seul après le décès de son épouse en 1969 et sa mise à la retraite, l'homme céda à un instant de faiblesse.

« Il faut tenir compte de son repentir » affirma Me Epiney qui insista sur le montant de 1000 francs déjà déposé au greffe, pour un dédommagement de la victime.

Dans sa conclusion, l'avocat laissa la prononciation de la peine à l'appréciation du tribunal. **Ce dernier fera connaitre son jugement aux parties par écrit.**

Prix d'actions dès le 14.3.78

Sacs à provisions
en diverses tailles et plusieurs dessins

sac à provisions **8.90**

sac à provisions **8.10**

sac à provisions **12.70**

Sac de voyage **17.90**

Dorina
Huile de tournesol surfine de haute valeur
Teneur élevée en acides gras poly-insaturés
1 litre
Action ~~4.70~~ **3.95**

Confitures
• Framboises
• Mûres
plus de fruits – moins de sucre
225 g
Action ~~1.10~~ **-.75**

Merlot del Piave
D.O.C.
Vino classico d'Italia
1 litre
Action ~~2.90~~ **2.10**
(+ dépôt –.40)

SALAMETTI
210 g 3 pièces
Action ~~2.95~~ **2.20**

sugus SUCHARD
125 g
Action ~~1.20~~ **-.95**

suchard express
1 kg
Action ~~7.35~~ **6.35**

Ultra
lessive complète au savon
40° - 60° - 95°
4 kg
nouvelle formule!
Action ~~13.20~~ **9.80**

badedas
Vitagel
détend, régénère et vitalise
500 ml
Action ~~11.40~~ **8.95**

camay
savonnette à base de crème hydratante
Trio 3x 141 g
Action ~~2.75~~ **2.20**

golf SHAMPOOING
de Schwarzkopf 3 sortes:
– aux protéines pour cheveux normaux
– aux herbes pour cheveux gras
– extra-doux pour le lavage quotidien
250 ml
Action ~~2.75~~ **2.20**

Binaca FLUOR dentifrice
combat la carie, protège et soigne les dents
120 g
Action ~~2.90~~ **2.30**

DOLLY Facial Tissues
100 feuilles doubles
Action ~~1.–~~ **-.75**

flup
Détergent désinfectant tout-usage
870 g
Action ~~2.70~~ **2.10**

SUPER-DISCOUNT DENNER
10 ans SUPER-DISCOUNT DENNER
DI-11/14378
Chaque jeudi, HIT jubilé

Sion — 7, rue des Cèdres
Monthey — 20, avenue de la Gare
Martigny — 51, route de Fully

HILSA
6e Foire internationale de chauffage matériels aérauliques et d'appareillage sanitaire
15 – 19 mars 1978
Zurich
Zuespa-Halles
Heures d'ouvertures:
jours ouvrables 09.00 – 18.00 heures
dimanche 10.30 – 18.00 heures

Les baignoires
deviennent de nouveau comme neuves par une couche de matière synthétique spéciale, dans toutes les couleurs, trois ans de garantie, aucune retouche nécessaire. Prix sensationnels.
Tél. 027/55 04 80 36–7613
027/55 97 49 le soir

A l'approche du printemps
faites nettoyer vos duvets - oreillers
Sur demande, nous vous changeons la toile et rajoutons les plumes.
Hervé Micheloud-Vouardoux
Sion, pl. de la Meunière 17
Tél. 027/22 33 14
Envois postaux 36–4629

G. Revaz SION
Garage de l'Ouest ☎ 22 81 41
vous offre cette semaine

Rekord 2000 S Automatic	1976
Renault 6 TL	1973
Datsun 1600 L	1972
Kadett Coupé 1200 Spécial	1975
Fiat 128 SL Coupé	1973

© ROYAL AGENCY
VOUS N'AUREZ PLUS LA VISITE DU RAMONEUR
VOILA LE SEUL ENNUI DU
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
• Radiateurs directs
• Accumulateurs mixtes
• Accublocs centraux
Téléphonez nous aujourd'hui pour recevoir une information complète
037/24 13 13
MANTEL FRIBOURG SA
MONCOR 14

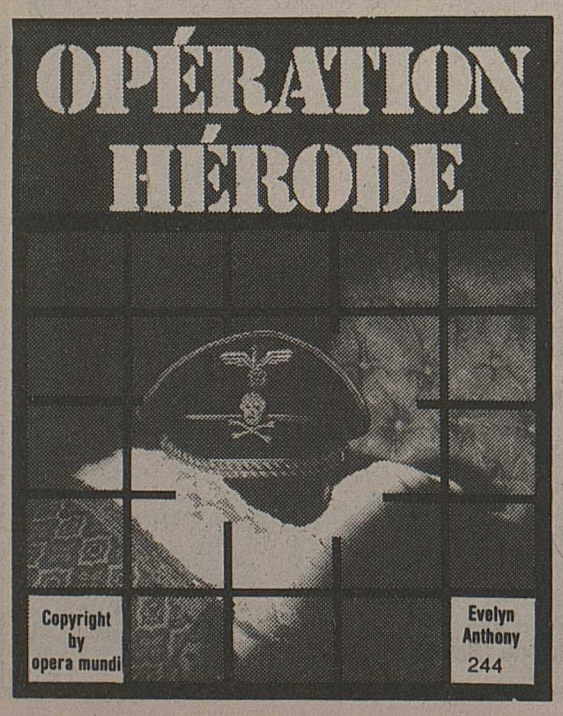

L'officier prit alors la deuxième décision. Vierken lui avait dit d'emmener les enfants ; ordre précis, alors que son intention d'assister au départ semblait l'avoir été beaucoup moins. Les hommes du major attendaient à Chemire, la foule était encore subjuguée par l'avertissement de l'institutrice. Impossible d'attendre plus longtemps et risquer l'incident.

— Bon ! dit-il en ouvrant la porte de l'école. Dehors !

SUR la route, à une centaine de mètres, un groupe de S.S. Louise freina aussitôt. Un motocycliste et trois hommes armés de mitraillettes, postés au bord de la route pour arrêter tout ce qui se dirigeait vers Saint-Blaize. En l'absence de voitures particulières dans le secteur, les gens circulant à pied ou à bicyclette, les autorités avaient jugé inutile d'établir des barrages sur les routes secondaires sortant du village. Le motocycliste suffisait. Elle disposa de peu de temps pour réfléchir ; provoquée par la peur, sa première réaction fut de ralentir, la seconde d'accélérer. En cas de poursuite, elle serait probablement rattrapée ; la route était étroite, elle n'avait pas l'habitude de conduire une aussi grosse voiture. D'autre part, ils ne se risqueraient pas à prendre en chasse la Mercédès personnelle du Standartenführer, arborant le fanion nazi, à moins qu'ils n'aient eu le temps de voir qu'elle était pilotée par une femme.

Serrant le volant, elle écrasa l'accélérateur. Dépassant le groupe à fond de train, elle n'aperçut qu'une image brouillée, quelqu'un saluait. Elle prit un tournant en mordant sur le bas-côté et eut besoin de toute sa force pour redresser la voiture. Puis elle ralentit, l'oreille tendue. La motocyclette ne se manifestait pas. Ils avaient vu la Mercédès dont le conducteur leur était apparu aussi brouillé qu'ils l'avaient été pour elle. Louise tremblait, ses mains étaient si humides qu'elles glissaient sur le volant. Lavallière n'était plus qu'à quatre kilomètres. Elle reprit de la vitesse, mais en tenant compte des virages, passa sur un cassis qui la fit sauter sur son siège. Elle ne pouvait s'empêcher de revenir au château, à Vierken perdant son sang par ses blessures, maculant le tapis, à Régine, effondrée sous le choc, pleurant son amant. Vision de cauchemar.

(A suivre)

PARTICIPEZ AU TIERCÉ GRATUIT NF

Sports et tourisme

Question N° 18

Saas-Fee: grâce à la Fée, le curé inventa le ski

Pour cette dix-huitième et dernière étape de notre concours, il s'agit de découvrir les trois erreurs qui se sont «glissées» dans le reportage exprès sur Saas-Fee. Nous prions nos lecteurs de nous adresser leur réponse par carte postale.

Le gagnant pour cette semaine du week-end offert sera choisi par tirage au sort entre les solutions justes qui nous parviendront. Car nous faisons confiance à la perspicacité de nos lecteurs, et nous savons que les réponses exactes seront nombreuses.

L'histoire dit qu'un jour de plein hiver, l'abbé Imseng vit arriver à Fée – le village portait ce nom plein de promesses à l'époque déjà – un paysan qui brassait autant de neige qu'il en pouvait tomber pour l'appeler au secours d'un malade de Grund. C'était dans les années 1840 et faute de pouvoir se déplacer par un quelconque moyen mécanique, encore moins le mulet, le brave abbé chaussa les planches qu'il avait lui-même confectionnées en prévision de telles surprises.

Naissance du ski alpin

Est-ce de ce jour que date le ski? L'anecdote contient suffisamment d'éléments sympathiques pour l'assimiler à la petite histoire d'un sport devenu aujourd'hui une manière de vivre.

Et comme le disent les thuriféraires de Saas-Fee – ce n'est pas exagéré – la station hivernale est devenue aussi fameuse que celle d'été, un vrai paradis au cœur des Alpes. Entre 1800 et 3200 m d'altitude, l'enneigement permettant même le ski d'été est servi par un nombre impressionnant de remontées mécaniques capables de déplacer plus de 12000 personnes à l'heure.

Marmottes du progrès

Au pied des Mischabels, l'abbé Imseng peut se montrer satisfait du dynamisme de ses compatriotes à travers les âges et du haut de sa statue placée à l'entrée du village, comme pour veiller sur les destinées de la station, contempler d'un œil serein les vieilles maisons de bois qui demeurent celles qu'il a connues. Depuis cette époque d'ailleurs, Saas-Fee est à la pointe du progrès. Le moderne côtoie le traditionnel et l'ancien avec beaucoup de bonheur et les marmottes apprivoisées de Spielboden respirent à pleins poumons l'air vivifiant de leur royaume en appréciant du même coup le bon goût de leurs frères supérieurs d'avoir défendu le village contre l'intrusion du moteur.

Mais si les marmottes hibernent toujours, les gens de Saas-Fee n'ont guère cédé à ce penchant naturel.

Premier hôtel

La preuve? Quelque cent ans après la construction du premier hôtel, le DOM, Saas-Fee enregistre 800000 nuitées environ. Cette explosion touristique déclenchée par la vitalité des responsables du village des glaciers procède néanmoins d'événements historiques antérieurs dont la construction par Napoléon de la route carrossable de la vallée de Saas. Mais il y a lieu de citer dans la même chevauchée l'arrivée de la route aux portes du village en 1951, laquelle fit augmenter les nuitées de 45%; l'exploitation du premier téléphérique de Spielboden en 1954 ou encore en 1967, le début de la construction du téléphérique à grande capacité de Felskinn dont chaque cabine, on le sait, peut contenir 200 personnes.

Conduite des âmes

Il est loin le temps où l'abbé Imseng conduisait non seulement les âmes du village mais également les touristes au sommet des 4000; ou il conseillait ceux qui voulaient partir seuls, sur le chemin à suivre depuis sa cure transformée en hôtel et en bureau de guide d'avant la lettre; où il s'aventurait seul pour s'adonner à un autre sport du côté des cols de Saas vers l'Italie et où il perdit malheureusement la vie.

De cette période d'esprit de pionnier, Saas-Fee a conservé intact l'exemple de ce que disait déjà Hubert Buman à sa belle époque: «Toujours fidèle à soi-même, Saas-Fee s'adapte aussi à la marche du temps!»

On ne saurait mieux définir la célèbre station qui peut s'honorer chaque année de décerner à quelques-uns de ses hôtes la médaille d'or pour 25 ans de fidélité.

H. Be

Résultats du tiercé N° 17

Le tiercé de la deuxième descente CM messieurs de Laax laissait apparaître au classement: 1. Franz Klammer, 2. Eric Haker, 3. Ulli Spiess.

Tels étaient les noms que vous deviez également nous communiquer. Malheureusement, parmi les 150 personnes à participer à notre tiercé, aucune ne mentionnait ces trois noms dans l'ordre.

D'ores et déjà, bonne chance à tous pour la dernière étape de notre grand concours !

Dernier délai vendredi 17 mars à minuit

Bulletin de participation

(écrire lisiblement en majuscules).

Réponse à la question N° 18

1 . . . . . .

2 . . . . . .

3 . . . . . .

Nom et prenom . . . . . .

Rue . . . . . N° . . . . .

Lieu . . . . . .

A retourner sur carte postale, à la Rédaction sportive du *NF*, « Tiercé sports et Tourisme », rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

ROLAND COLLOMBIN
KONRAD HISCHIER
ONT TESTÉ ET CHOISI POUR VOUS LES SKIS
TUA
En vente dans tous les magasins de sport
ACROBAT
DISTRIBUÉS EN SUISSE PAR
VALAISKI SAXON
TEL. 026/6 23 70 – 6 23 67

Martigny, Trient, Outre-Rhône

N'accusons pas l'autoroute!

MARTIGNY. – « Allez voir du côté du Capio, nous disait un lecteur. C'est une honte car on a sacrifié un beau verger pour permettre le passage de l'autoroute derrière la scierie Pellouchoud, en bordure de la voie de chemin de fer. »

Nous nous sommes rendu sur place. En effet, peu après le passage à niveau, un verger a reçu la visite des bûcherons armés de scies tronçonneuses. Plus loin, la ferme Gillioz n'est plus qu'une silhouette de maison victime d'un bombardement. Cette dernière, on le sait, a été achetée et payée par le bureau fédéral des autoroutes. Mme Gillioz a trouvé à se loger dans des conditions plus avantageuses du côté de Dorénaz. Quant au fameux verger que l'on voit sur notre photo, il n'a aucun rapport – même très lointain – avec la construction de la route de débord sud. Ce verger a été sacrifié par le propriétaire. Trop âgé, il fera place à des cultures maraîchères.

Saxon, Société de secours mutuels

Les membres de la Société de secours mutuels de Saxon, sont avisés que l'assemblée générale de la société aura lieu le vendredi 17 mars 1978, à 20 heures, à la grande salle du collège.

Le comité

Le Rhône restitue les restes d'un corps humain

MARTIGNY. – Dimanche, des pêcheurs se livrant à leur sport favori en amont de Saxon, aperçurent un tronc d'homme charrié par les flots du fleuve. La police cantonale, avisée, réussit à récupérer ces restes macabres quelques kilomètres plus loin. La victime doit avoir séjourné très longtemps dans l'eau. Aussi l'identification s'avère-t-elle difficile, voire impossible.

Pâques sur la Haute Route

MARTIGNY. – Les fêtes de Pâques approchent. Pour de nombreux skieurs-alpinistes, c'est le moment choisi pour effectuer une haute route. A leur intention l'Ecole d'alpinisme et le bureau des guides de La Fouly organisent la traversée Verbier-Zermatt, du vendredi 24 au lundi 27 mars 1978, avec le programme suivant:

Vendredi, rendez-vous des participants à 15 heures à Verbier, au départ de la télécabine de Médran. Montée à la cabane Mont-Fort.

Samedi, ascension de la Rosa-Blanche (3336 m). Descente par le glacier de Mourti et remontée à la cabane des Dix.

Dimanche, ascension du Pigne-d'Arolla (3796 m) et descente sur la cabane des Vignettes.

Lundi, traversée sur Zermatt par les cols de l'Evêque, du Mont-Brûlé et de Valpelline. Rentrée.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Bureau des guides de La Fouly, tél. 026/4 14 44.

PAROLE DE CITOYEN

Interlux

Guy Lux, malgré les législatives, célébrait dimanche à Nendaz, les premières victoires françaises en coupe amère.

Accusant Kleinmann, pour un ski, de couper les montagnes en deux par sa stature nationaliste, on rétorquera à Lux que son esprit cocorico serait à même de boucher une vallée d'orgueil.

H.

Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes

Tomates

La bourse des tomates s'est réunie le 7 mars 1978 à Châteauneuf.

Elle a pris acte des résolutions de la séance d'information du 1er mars 1978.

En conséquence, elle attire l'attention des producteurs sur l'intérêt économique évident de livrer des tomates précoces, même si le fonds de compensation n'était pas organisé en 1978.

Si le fonds de compensation est prévu, la bourse décide d'encourager la livraison de tomates précoces, soit par une retenue plus faible, soit par d'autres moyens, en particulier par la fixation du prix d'intervention à un niveau mieux adapté aux possibilités du marché.

Office central

Le SC Martigny à Ovronnaz

MARTIGNY. – Les membres du SC de la ville se rendront dimanche, 19 mars, sur les pistes des hauts d'Ovronnaz. Départ à 8 heures, sur la place du Manoir. Inscriptions au Colibri jusqu'à vendredi 7 mars 1978, à 18 heures, téléphone 2 17 31.

Val d'Aoste

Chute d'un planeur

Pilote tué

AOSTE. – Les conditions locales dans lesquelles se trouve l'aérodrome d'Aoste favorisent la pratique du vol à voile. Les ascendances y sont remarquables.

Dimanche, vers 14 heures, un Américain habitant Hambourg, John Morris, 34 ans, prit l'air en remorquage. Alors qu'il survolait la Becca di Viou, à l'altitude de 2100 m, au-dessus de Saint-Christophe, son appareil fut plaqué au sol. L'infortuné pilote signala sa présence en agitant une écharpe blanche et aussitôt l'alerte fut donnée en plaine. Hélicoptère et équipes de secours furent envoyés sur place. M. John Morris, lorsque les sauveteurs arrivèrent près de l'appareil, avait malheureusement cessé de vivre.

GRAIN DE SEL

Dialogue!...

– Les jeunes veulent dialoguer. En quoi ils ont parfaitement raison. Nous aimons bien savoir ce qu'ils ont dans la tête et dans le ventre...

– Je suis du même avis, Ménandre. C'est ainsi que, très souvent, j'engage la discussion avec les jeunes qui me sont proches et ça donne d'amusantes réflexions. Quand nous écoutons une allocution diffusée à la radio, nous bavardons ensuite. « Que penses-tu de ce qui vient d'être dit? » – « C'est du boniment! »

Un autre jour, nous entendions le discours d'un homme politique, dans une cantine.

« Il a bien parlé, ne me dis pas le contraire... » – « Je l'admets. Mais quel bla-bla-bla! »

Après une conférence, nous étions quelques adultes et quelques jeunes. Les commentaires fusaient. « Formidable! » disaient les uns. « Foutaise! » disaient les autres.

C'est tranchant! C'est net!

Je n'aime pas donner des leçons de morale, car je m'y entends mal. Il m'arrive, cependant, de faire entendre ma voix, un peu haut, en parlant beaucoup; l'un des jeunes, m'interrompant soudain, s'écrie: « Ah! vous, vous auriez dû vous faire évêque... Parce que pour le prône, l'exhortation, les morceaux de bravoure, vous êtes costaud!... Il n'en reste pas moins vrai que c'est du verbiage et du baratin. » Et toc!

Oh! Il arrive aussi que les dialogues soient moins brefs et moins péremptoire la controverse.

Isandre

Section valaisanne des pensionnés CFF: bien recevoir les délégués suisses au mois de mai

SION. – Près de cent pensionnés des CFF, de la section valaisanne, se sont retrouvés, dimanche après-midi, à la salle du buffet de la Gare pour l'assemblée ordinaire de printemps. Le président Ernest Wyssmann, de Brigue, a relevé plus spécialement la présence de M. Raphaël Gaillard, président du comité central, et M. Vuagnon, ancien chef de gare, à Nyon.

La section valaisanne des pensionnés CFF n'a pas encore les moyens financiers pour s'offrir des installations de traduction simultanée, mais pour éviter des pertes de temps à la lecture des procès-verbaux en français et en allemand, l'assemblée, sur proposition du comité, a nommé MM. Maurice Meizoz et Joseph Roten, contrôleurs des procès-verbaux.

Quelques instants de receuillement ont été observés à la mémoire des membres de la section décédés depuis la dernière assemblée générale.

L'effectif de la section, au 31 décembre dernier, était de 381 membres, soit 227 hommes et 154 femmes. Au cours de l'année il a été enregistré 26 nouvelles admissions, 22 décès, 2 démissions et un transfert dans une autre section de la fédération.

Les 9 et 10 mai prochain, la section valaisanne aura le grand honneur d'organiser l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération suisse des pensionnés CFF. Le comité est à la tâche afin que cette rencontre soit une réussite.

Sept membres vétérans sur neuf (membres qui ont plus de 80 ans d'âge) ont reçu de la part du comité un petit cadeau. Mme Stéphanie Michellod va bientôt fêter son centième anniversaire. Dorénavant il y aura deux assemblées annuelles: celle du printemps se tiendra à Sion et celle de l'automne, une fois dans le Haut-Valais et une fois dans le Bas-Valais. Le comité organisera aussi une sortie annuelle afin de multiplier les contacts entre les membres et aussi pour découvrir le canton du Valais.

M. Raphaël Gaillard a apporté le salut du comité central et il a parlé de divers problèmes qui préoccupent les pensionnés CFF.

Cette assemblée vivante et enrichissante a été suivie du verre de l'amitié et d'une petite collation.

-gé-

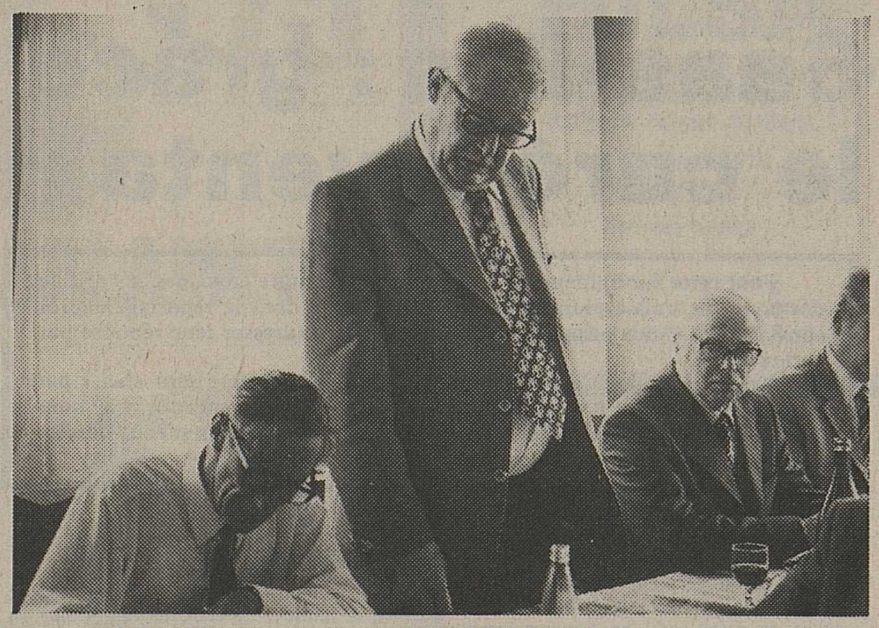

A la table du comité, de gauche à droite, MM. Walter Zurmühle, secrétaire; Raphaël Gaillard, président central; Ernest Wyssmann, président de la section valaisanne, et Ernest Salamin, vice-président.

«L'Avare», de Molière, demain à la salle de la Matze

SION. – Le Centre dramatique et les Artistes associés de Lausanne présentent «L'Avare» de Molière, à la salle de la Matze, mercredi 15 mars, à 20 h. 30, dans une mise en scène d'André Steiger, un décor signé Roland Delville, comme les costumes.

La distribution comprend Gérard Carrat (l'avare Harpagon), Paul Pasquier (Anselme), Liliane Haag (Frosine), Graziella Castellan (Marianne), François Silvant (Valère), Geneviève Bonnard (Elise), Claude Pasquier (Cléante), Gilbert Divorne (La Flèche), Camille Fournier (dame Claude), Bernard Junod (maître Jacques), Pierre Bauer (maître Simon), Jean Fuller (le commissaire), Michel Moulin (Brindavoine) et Armand Deladoey (La Merluche).

«L'avare» a été écrit en prose et fut joué pour la première fois le 9 septembre 1668.

« Entre toutes les pièces de Molière « L'avare », dans lequel le vice détruit toute la piété qui unit le père et le fils, a une grandeur extraordinaire et est à un haut degré tragique. » C'est Gœthe qui écrit cela et La Harpe s'écriait : « Quel chef-d'œuvre !.. »

Eh bien, soyons nombreux à nous rendre à la Matze ce mercredi 15 mars, à 20 h. 30, puisque l'on dit grand bien de l'interprétation de cette comédie qui est autant une peinture de caractère qu'une satire sociale.

f.-g. g.

Les nouveaux pantalons

le roi de pantalons

CV

Charles Vögele

Dans toutes les maisons de mode CV et tous les mini-marchés Vögele

Les pantalons qui grandissent!

Tous les pantalons illustrés ont dans les jambes la réserve pour rallonge bien connue.

① Pantalon sport pour fillette. Avec rabats plaqués dont un brodé. Trévira d'entretien facile. Coloris beige et bleu. St. 104 à 164 St. 104 = Fr. 29.50 + 2.– par 12 cm

② Pantalon pour fillette. Forme amincissante avec garniture de brides sur le côté. Bas des jambes légèrement évasé. Trévira/rayonne d'entretien facile. Coloris: jonc et marine. St. 104 à 164 St. 104 = 29.50 + 2.– par 12 cm

③ Pantalon pour garçonnet, en tweed léger. 2 poches plaquées, empiècement dos, entièrement doublé. Beige bleu et vert. St. 116 à 164 par 6 cm. St. 116 = Fr. 29.50 + Fr. 1.– par 6 cm.

④ Pantalon classique en gabardine, pour garçonnet. Avec 2 poches plaquées sur les côtés, réserve d'élargissement dans le dos. Trévira d'entretien facile, marine et gris. St. 104 à 164 par 6 cm. St. 104 = Fr. 24.50 + Fr. 1.– par 6 cm.

⑤ Pantalon pour garçonnet, de coupe très ajustée. Avec 2 poches, empiècement dans le dos avec réserve pour élargissement. Coloris: beige, brun et bleu. St. 116 à 164 par 6 cm. St. 116 = Fr. 34.50 + Fr. 1.– par 6 cm.

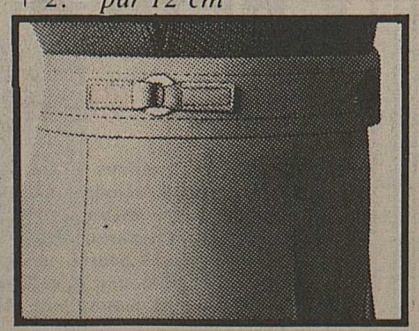

4K-4178

ANNONCES DIVERSES

Mieux encore que électronique: Elna air electronic.

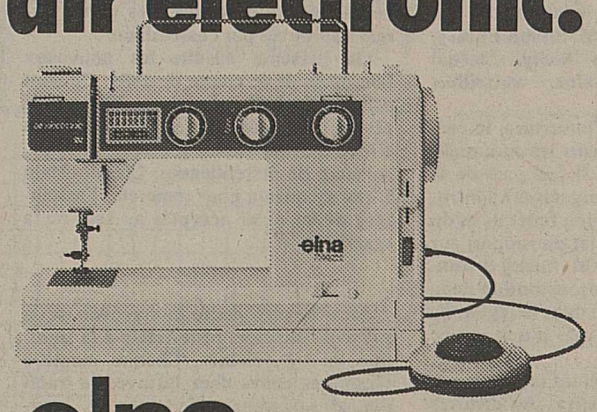

elna 78F/85/air E

Aigle: Société romande d'électricité, tél 025/2 31 13; **Sierre:** Radiomoderne Télévision SA, av. du Général-Guisan 29, tél. 027/55 12 27; **Sion:** Elna SA, av. du Midi 8, tél. 027/22 71 70; **Vouvry:** Société romande d'électricité, tél. 025/7 46 12

OUVERTURE, MERCREDI 15 MARS

de la BOUTIQUE **Froufrou**

Rue des Vergers 13 Sion Tél. 23 59 23

Magasin spécialisé en **Lingerie – Corseterie – Bain**

Articles spéciaux

Futures mamans

Grandes tailles

Prothèses

Anne Marschall

Yvonne Marschall

Nous vous présentons les dernières créations de

Anita - Aubade - Barbara - Boléro - Chantelle - Hanro - Lady - Lejaby - Lora - Lou - Margret - Pérèle Tropic - Schiesser-Scherrer - Swifit - Valisère - Viso - Yolène - Youthcraft, etc.

ANNONCES DIVERSES

Garage

270 x 540 cm
toit plat
avec porte
Fr. 2000.–

Tél. 021/37 37 12
109.119.636

A vendre chiots

saint-bernard

Pedigree

Tél. 021/60 24 14
22–352042

Bretagne-Sud

Hôtel des 4-Chemins
29121 Le Pouldu
Plages, forêts
campagne.

Tél. 027/22 96 38
Sion 36–22461

Entreprise moderne de nettoyage

entreprend tous travaux de nettoyage de bureaux, appartements, chalets, usines, hôtels, restaurants.
Nettoyage moquettes
Tél. 026/8 16 39 36–20293
de 12 à 15 heures et de 19 à 21 heures

Aoste – GIGNOD

Hôtel de la Tour

annonce à sa fidèle clientèle la **réouverture** de son établissement.
5 menus divers à Fr. 10.–
36–400211

«Westbury»: notre marque en exclusivité, symbole de chemises et de cravates de classe. Des articles comme coupés sur mesure à des prix avantageux. La solution idéale pour tous ceux qui sont soucieux d'élégance.

Westbury

Golder

Dessin Oxford

CHEMISE WESTBURY, DESSIN OXFORD
Pur coton, bleu ou beige. Coupe cintrée.
Tailles 37–42. **45.–**

CHEMISE WESTBURY RAYÉE
100% coton. Coloris: bleu/blanc. Coupe normale.
Tailles 37–44. **45.–**

Cravates Westbury, très belle qualité de soie crêpe de Chine. Nombreux dessins mode. **28.–**

Les chemises Westbury se font également dans divers coloris unis et avec manches extra longues. Coupe cintrée ou normale. **40.–**

C&A

C&A Sion, Centre Métropole,
Tél. 027/22 93 33

Un incomparable week-end à l'hôtel Zodiaque

Les joueurs lors du week-end passé à l'hôtel Zodiaque.

ANZÈRE. – Les joueurs du HC Sierre, viennent de vivre un merveilleux week-end à l'hôtel Zodiaque à Anzère, grâce à la compréhension du directeur qui a consenti des conditions particulières.

Les joueurs, d'autre part, ont eu le grand plaisir de s'adonner aux joies du ski sur les pistes aux bonnes conditions d'enneigement.

L'Office du tourisme d'Anzère-Ayent a offert aux joueurs un généreux apéritif.

Le capitaine de l'équipe, Gaston Oggier nous a déclaré, au terme de ce week-end : « Nous avons grandement apprécié ce séjour à Anzère. Nous avons été reçus comme des princes, par la direction et le personnel de l'hôtel, les responsables des installations de remontées mécaniques et la population locale. Ce camp de détente a été le meilleur que nous ayions connu jusqu'à ce jour. Nous aurions facilement prolongé notre séjour, si nous n'avions pas des obligations professionnelles. Nous félicitons et remercions les responsables du club, la direction de l'hôtel Zodiaque : il fait bon vivre à Anzère. » (Com. publ.)

Mercredi 15 mars, à 14 h. 15
dans la grande salle du Sacré-Cœur

Voir un film sur le Japon et aider les plus déshérités

SION. – **Pro Senectute** et l'**Université populaire de Sion** se font un plaisir de convier le plus grand nombre de personnes (rentiers AVS et ceux qui ont du temps libre, de tous les âges, dames et messieurs, jeunes aussi) à assister à la projection du **film réalisé à travers le Japon par F.-Gérard Gessler, journaliste.**

La présentation de ce documentaire aura lieu ce **mercredi 15 mars à 14 h. 15, dans la grande salle du Sacré-Cœur (sous l'église).**

Entrée 2 francs. Une partie de la recette va au fonds constitué en faveur des grabataires qui ont bien besoin que l'on s'occupe d'eux.

Vous ferez un beau voyage au Japon et, en même temps, vous contribuerez à soulager des misères physiques et morales.

Pro Senectute

Petithéâtre de Sion: soirée culturelle et musicale

SION. – La semaine de réflexion et d'engagement chrétien intitulée «La chance de l'homme» se terminera mercredi soir, avec la soirée culturelle et musicale animée par des artistes sédunois au Petithéâtre.

Le programme de cette soirée sera:

① Quatuor de la Schola (chansons populaires et negro spiritual).
② Duo de guitares: Nyffeler-Schafer (œuvres classiques et baroques).
③ Fantaisiste Stéphane Bianchi (witzes d'hiver).
④ Leky Pazeph, groupe folk (traditionnels saupoudrés de bonne humeur).

Deuxième partie:

① Jacques de Preux (folklore bolivien).
② Fantaisiste Stephane Bianchi (sketches et imitations d'été).
③ Quatuor de la Schola (œuvres préentées par le «nénarrable» Pierre Gauye).
④ Les Mac Harauny (traditionnels pâteux à la sauce comique).

L'entrée est libre. **Rendez-vous ce mercredi 15 mars, à 20 h. 30.**

NF REDACTION DE SION
Gérard Mabillard
Téléphone 027/23 30 51 (int. 25)
Avenue de la Gare, 1950 Sion
App. tél. 38 23 47, 1961 Champlan

Belle activité du chœur de Saint-Guérin

SION. – La chorale de Saint-Guérin que dirige M. Marcel Coutaz, a participé récemment à un week-end choral à Montana. A cette occasion, les chanteurs ont préparé le concert qu'ils donneront le 22 avril prochain. Les habitués de cette soirée peuvent d'ores et déjà retenir la date.

Nouveaux statuts de l'ordre de la Channe

SION. – Le conseil de l'ordre de la Channe s'est réuni à Sion, sous la présidence de M. Albert Rouvinet, procureur. Il a étudié les nouveaux statuts qui seront soumis à l'assemblée générale qui aura lieu le 15 avril prochain à Saint-Léonard. Cette assemblée marque le début des activités de l'ordre de la Channe qui donneront l'occasion de magnifier les vins valaisans en plusieurs localités de la Suisse.

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Vissoie: assemblée bourgeoisiale

VISSOIRE. – Dimanche soir se tenait à Vissoie l'assemblée bourgeoisiale de cette localité. Elle était présidée par M. Jean-Baptiste Massy, entouré de son conseil composé de MM. Simon Epiney, vice-président, Marco Melly, Martial Crettaz, Narcisse Caloz, conseillers bourgeoisiaux.

Dans son rapport d'ouverture, le président parla des différents travaux réalisés en cours d'année. Il fait part de la participation de la bourgeoisie à l'introduction de la mensuration fédérale et du registre foncier. Au sujet du rapport sur les vignes et les forêts M. Massy a commenté les travaux de reconstitution de la vigne de Temploz situé dans la région de Corin-d'en-Bas, ainsi que d'une coupe de bois.

Enfin, l'année 1978 étant marquée par l'art musical par le Festival des districts de Sierre et Loèche qui se déroulera à Vissoie, la bourgeoisie s'est associée à toutes celles des communes voisines pour offrir l'apéritif aux quelque 1000 membres des dix-sept corps de musique.

La lecture du procès-verbal de la dernière rencontre par M. Marco Melly, ainsi que celle des comptes ne donnant lieu à aucune objection, ces points furent approuvés par l'assemblée.

On présenta ensuite les nouveaux bourgeois de la classe de 1959. Ce sont Mlle Elisabeth Epiney, MM. Joël Florey, Michèle Kittel, Claude-Alain Kittel, Marina Rossi, Jocelyne Theytaz. Au nom de ses collègues, Claude-Alain Kittel s'exprima pour remercier l'assemblée de les avoir acceptés au sein de la grande famille.

* * *

Ainsi la plus petite bourgeoisie de la vallée d'Anniviers reste fidèle à la tradition de ses voisines. Chaque membre bourgeois rentra chez lui avec le traditionnel «cressin» offert par la bourgeoisie. Une verrée générale a également été généreusement distribuée.

La bourgeoisie de Vissoie est très bien gérée et ses dirigeants vouent un art particulier à son dynamisme.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bureau de la place de Sion cherche, pour entrée immédiate

une secrétaire

ayant quelques notions de comptabilité et connaissance de l'allemand pour travaux divers et réception.

Emploi à mi-temps.

Offre écrite sous ch. P 36–22468 à Publicitas, 1951 Sion.

Commerce de Martigny demande

une femme de ménage

à temps partiel ou à plein temps.

Entrée immédiate.

Tél. 026/2 38 43 ou 2 61 40 (à partir de 10 heures)

36–1385

Commerce près de Sion cherche

employé(e) de bureau

Ecrire sous chiffre P 36–900170 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande tout de suite

ferblantiers ou ferblantiers-appareilleurs

Expérience du métier désirée.
Bon salaire et situation stable.

Faire offre à **LIAUDAT & SCHENK SA**
Tél. 021/53 12 82 – 53 21 58
1806 Saint-Légier sur-Vevey

22–16363

Cherchons

sommelière

Tout de suite ou à convenir. Nourrie, logée. Salaire et horaire intéressants.

Café-rest. du Nord
1844 Villeneuve
Tél. 021/60 11 31

22–120

Employée de commerce

4 langues expérience dans le tourisme

cherche place à Sion ou environs.

Offre écrite sous chiffre P 36-300565 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille
19 ans
cherche place comme

apprentie aide médicale

à Sion ou environs.

Offre écrite sous chiffre P 36-300563 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille

diplôme école de commerce

cherche emploi

Tél. 027/22 67 07 heures des repas

36–300552

On cherche à louer **aux environs immédiats de Sion**

appartement résidentiel 4½-5 pièces

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 027/23 16 88 heures de bureau

36–300496

A louer à Sion
Rue de la Treille 24

appartement de 4½ pièces

Location Fr. 500.– un garage Fr. 60.– plus charges.

Tél. 027/22 27 02 dès 18 heures

36–4208

A louer à **Sion,** centre

jolie chambre meublée
indépendante, confort.

Tél. 027/22 22 85

36–22541

Restaurant Libre service CITY

L'ARTICLE ANNIVERSAIRE du rayon ménage

Une garniture en porcelaine de Langenthal blanche avec décor « bouquets rétro »

1 tasse
1 sous-tasse
1 assiette à dessert
(résistant au lave-vaisselle)

Les 3 pièces Fr. 3.90

coop city PLACE DU MIDI SION

P 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.– d'achats

Grands Magasins d'Actualité

Avis officiel
Service du feu, Sierre
Nouvelles sirènes

Mardi, 14 mars 1978, dans la matinée, de nouvelles installations d'alarme par sirène, pour l'appel des hommes du Service du feu, seront mises en service dans notre ville, aux emplacements suivants :

- Hôtel de ville.
- Bâtiment Florimont, route de Sion.
- Bâtiment Rentenanstalt, chemin de Chantegrive 19.
- Bâtiment Abbé-Pierre, à Noës.
- Bâtiment Les Ronques, à Granges.

Ultérieurement, des indications complémentaires, quant à la tonalité et aux contrôles périodiques, seront communiquées.

Service du feu, Sierre

Randonnée pédestre

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la première course aura lieu le **mercredi 15 mars,** avec le programme suivant :

Parcours pédestre : Sion - Mont-d'Orge - Vuisse - Sensine - Erde - Plan-Conthey - Châteauneuf.

Départ : place de la Gare à Sion à 13 h. 45.

Retour : à Sion à 17 h. 45.

Temps de marche : 4 heures environ.

Chef de course : M. René Spahr, Sion.

Inscriptions : auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, tél. 027 22 21 02, pendant les heures de bureau, jusqu'au mardi 14 mars à 12 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 11 renseignera le mercredi matin dès 10 heures.

Décisions du conseil communal de Sierre

Le conseil communal de Sierre, du mois de novembre 1977 au mois de février 1978 a:

- adopté les budgets de la commune et des Services industriels pour 1978 ;
- décidé une orientation des citoyens sur les problèmes de Télévision-Sierre SA et de l'aménagement du vallon de la Réchy à l'occasion de la prochaine assemblée primaire ;
- décidé d'intervenir auprès de l'Etat en vue du maintien et de l'extension des écoles de commerce à Sierre ;
- décidé, d'entente avec le Service cantonal des améliorations foncières, d'entreprendre les études préliminaires du remaniement parcellaire de la plaine Daval-Pramont ;
- consacré une séance à l'exposé détaillé du problème de l'aménagement des gravières; donné feu vert à la commission du plan d'aménagement pour la présentation d'un plan définitif, avec projets de conventions à passer avec les privés ;
- décidé l'engagement de deux agents de police pour compenser partiellement la diminution de l'effectif due à différentes causes, maladie, etc. Les deux nouveaux agents engagés, actuellement à la police cantonale, prendront leur service à la commune dans le courant du premier semestre 1978;
- décidé de pousser l'étude, d'entente avec la bourgeoisie de Sierre, de l'aménagement de la zone industrielle de l'île Falcon ;
- traité un certain nombre de demandes d'extension de patente d'établissements publics en fonction des dispositions de la nouvelle loi du 26 mars 1976. Commencé l'étude du règlement communal prévu par ladite loi ;
- demandé un rapport sur l'incidence financière de l'introduction d'une troisième ligne pour les bus sierrois ;
- mis au point le texte du bail à ferme à passer avec la personne qui sera chargée de l'exploitation du café-restaurant de la piscine de Guillamo;
- après examen des soumissions reçues, décidé de confier l'exploitation du restaurant de la piscine de Guillamo à M. André Klingele, de Sierre, au bénéfice de toutes les qualifications nécessaires ;
- fixé les heures d'ouverture du musée des étains, les jours ouvrables, de 10 à 12 heures; visites possibles à d'autres heures pour des groupes, avec avis préalable ;
- pris acte avec satisfaction du résultat financier de la braderie de la Sainte-Catherine qui a été entièrement prise en charge par les sociétés des cafetiers et des bouchers ;
- approuvé la liste des bénéficiaires des bourses d'études pour l'année 1978 ;
- pris acte de la date arrêtée, soit le 14 octobre 1978, pour l'assemblée générale de l'Union des villes suisses qui se tiendra à Sierre ;
- admis le principe des suggestions du TCS en vue de l'établissement de pistes cyclables sur les routes en bordure du Rhône ;
- décidé la dissolution de la SA du Château-Bellevue puisque la commune est maintenant seule et unique actionnaire de cette société ;
- donné les préavis d'adjudications pour la quasi-totalité des travaux de construction de la salle omnisport de l'Ouest ;
- décidé la reconstruction totale du collecteur d'égouts dans la traversée de Muraz ;
- mis au point et adopté le règlement communal concernant les prélèvements d'eau dans la nappe phréatique ;
- établi des propositions précises pour la réglementation de la circulation en rapport avec la mise en service prochaine du nouveau parking de la Migros ;
- décidé la correction de la Monderèche au carrefour de Villa, en relation avec la reconstruction de la rue Saint-Charles ;
- accordé un certain nombre d'autorisations de construire, immeubles locatifs et maisons familiales, ateliers, transformations diverses et réfections de façades.

L'Administration communale

LES NOUVEAUX PULLS ET JEANS

Golder

PULL EN COTON GRATTÉ impression «University». Marine, rouge ou jaune. Tailles 122–146 cm **15.–**

JEANS EN SATIN SABLE en pur coton. Poche de côté à la mode. Tailles 122–146 cm **25.–**

Casquette coton, visière en plastic. En rouge ou vert. 12.–

PULL À CAPUCHON en coton/viscose. Ecru avec bords contrastés. **25.–** Tailles 122–146 cm

BLUE JEANS DENIM Style Western, poche de derrière brodée. Pur coton. **25.–** Tailles 122–146 cm

Casquette à visière en coton, rouge. 12.–

C&A Sion, Centre Métropole, Tél. 027/22 93 33

De la magie à Chalais

De nombreuses personnes se trouvaient, samedi soir, à la nouvelle salle de gymnastique de Chalais pour assister à un festival de magie.

Jean Garance et Jean-Pierre, deux illusionnistes de talent, stupéfièrent les spectateurs.

Tours de cordes, foulards, bouteilles « ensorcelées », constituèrent autant de prétextes à du passe-passe du meilleur aloi.

Teintant leurs productions d'humour, Jean Garance et Jean-Pierre remportèrent un succès amplement mérité.

« En magie, rien ne se perd, rien ne se crée. » Fidèles à cet adage, les deux manipulateurs donnèrent un aperçu complet de leur talent.

Cette manifestation, mise sur pied dans le cadre des activités de la Société de développement de Chalais, l'Edelweiss, sera suivie, samedi prochain à 10 heures, d'une représentation théâtrale.

Ce jour-là, le théâtre de Granges donnera aux amateurs et aux enfants des écoles l'occasion merveilleuse de découvrir leur spectacle de marionnettes.

Jean-Pierre, lors de la soirée de samedi, a mis sa partenaire à contribution.

Concert de valeur à Crans-Montana et danses des Mayentzons

CRANS-MONTANA. – Un très bon spectacle avait lieu samedi soir au centre scolaire de Crans-Montana. En effet, le chœur mixte de Crans-Montana donnait son concert annuel, sous la direction de M. François Rouvinet.

Cet excellent ensemble aux costumes originaux avait convié un autre chœur: la Concordia d'Ayent qui exécuta plusieurs morceaux sous la direction de M. Léo Fardel. Ce concert jumelé était complété par une très heureuse prestation du groupe de Randogne, Les Mayentzons de la Nobla Contra.

Ce groupe de danse a fait une présentation des divers aspects folkloriques du terroir valaisan. Pas n'importe quel folklore, puisqu'il s'est adjoint une spécialiste en la matière. En effet, il peut compter sur Mme Irène Sierro-Pellanda pour construire une chorégraphie du meilleur effet. Ce folklore élaboré convient parfaitement à ce groupe qui figure dans les échelons supérieurs sur le plan des ensembles de danse de Suisse romande.

Au cours de la soirée, des fleurs et des cadeaux ont été remis aux membres méritants des sociétés.

Exposition Werner Zurbriggen

L'artiste Werner Zurbriggen présentera, du 18 mars au 9 avril, au château de Villa à Sierre, ses peintures, dessins et huiles.

Nous aurons l'occasion dans une prochaine édition de détailler l'activité fertile de ce créateur de talent.

Publicitas
027/21 21 11

Femina vous offre la mode adéquate au prix adéquat

Neuchâtel
Sion
Sierre
Visp

A quoi reconnaît-

A sa ligne originale.

Son capot plat, ses larges pare-chocs ① et son «happy-end» caractéristique confèrent à la Renault 14 une ligne particulière. Mais, de l'avant à l'arrière, elle a surtout été conçue de façon logique. Une ligne aérodynamique due à une construction fonctionnelle.

Un moteur transversal placé à l'avant ② économisant l'espace, silencieux mais performant, apporte une nouvelle dimension à la Renault 14: courte en circulation urbaine avec ses 4 mètres, elle est également spacieuse à l'intérieur puisque 5 personnes y trouvent aisément place.

Et cette nouvelle dimension se double du confort! De l'accélérateur au siège rabattable ③, on mesure une longueur de 174 cm. Alors que de porte à porte, on apprécie la largeur de 133,2 cm à l'avant et de 134,6 cm à l'arrière.

A cette nouvelle dimension, à ce confort s'ajoute la sécurité. L'agréable espace intérieur est protégé par une caisse tout acier ④ extrêmement stable, renforcée à l'avant et à l'arrière par des structures à déformation progressive.

A ses nou

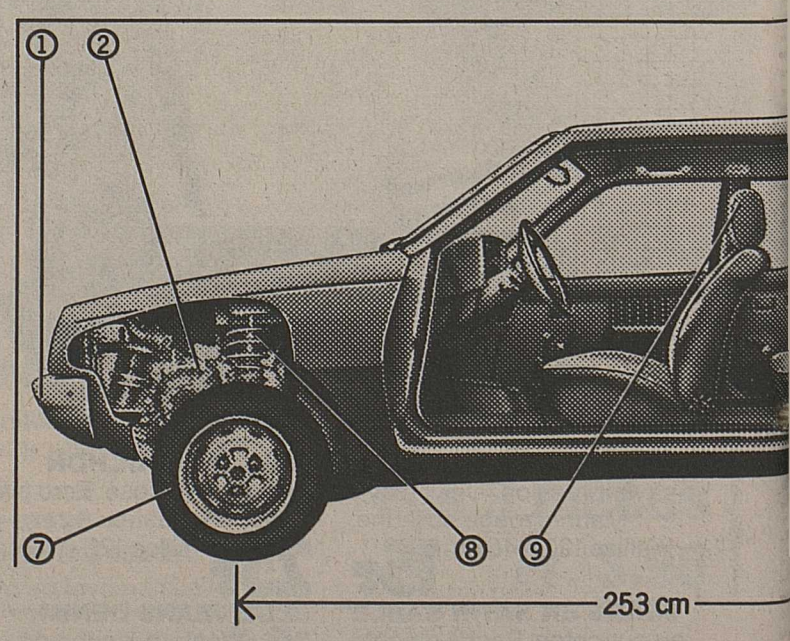

on une Renault 14?

Renault préconise **elf**

lles dimensions. A son "happy-end".

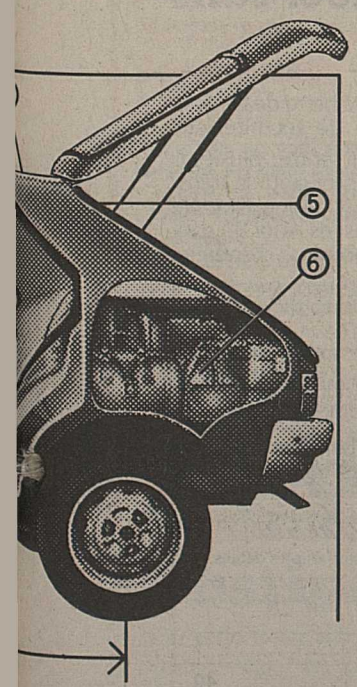

L'arrière de la Renault 14, nous l'avons surnommé «happy-end». Car il offre: un grand et large hayon permettant les chargements les plus encombrants ⑤, un volume de coffre qui, en 4 phases, se transforme rapidement d'un minimum fort appréciable de 375 litres en une vaste soute à bagages ⑥ de 1400 litres. Un bel «happy-end», non?

Renault 14. Moteur de 1218 cm³ et 57 cv, 140 km/h. Sécurité de conduite grâce à la traction avant et aux freins à disques à l'avant ⑦. Confort de route grâce à sa large voie et à sa suspension indépendante des 4 roues à grand débattement ⑧. Equipement confortable et sûr: sièges-couchette anatomiques avec appuie-tête ⑨, moquette à l'avant et à l'arrière, grandes baies vitrées, lunette arrière chauffante, tableau de bord anti-reflets, pare-brise en verre feuilleté, volant de sécurité, ceintures de sécurité automatiques à enrouleur.

1 AN DE GARANTIE, KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ. 5 ANS DE GARANTIE ANTI-ROUILLE RENAULT.

RENAULT 14

La solution heureuse.

La solution heureuse m'intéresse. Envoyez-moi votre catalogue Renault 14.

VS.1

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ No: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à: Renault Information, 8105 Regensdorf

Jeans Frey pour garçons

2 jeans taille 116 cm pour 39.–

EL PASO EP SPECIAL RAGS

2 tissus différents

Un tissu Canvas, printanier, de teinte camel, et pour l'accompagner un blue-Denim lavable. Tous deux en pur coton, tous deux faciles à entretenir et très résistants.

2 jeans taille 116 cm **39.–**
taille 128/152 cm 49.–
taille 164/170 cm 59.–

Frey Junior

Vêtements Frey, Sion, Place du Midi 24, ✆ 22 54 92/22 83 22

Tissu percale imprimé 100% coton

Largeur 240 cm le mètre **12.–**

(pour la confection de draps de lit)

A L'Economie

Edy Röhner
Sion

027/22 17 39
22 17 40

A vendre

Audi 100 LS
1970, peu employée, 35 000 km, parfait état, expertisée
Prix à discuter.

Alfa GTV
76 000 km, 1970
1750 cyl., en parfait état, Fr. 4800.–

Ford Granada Coupé
(cause décès), état de neuf, 6 cyl.
Vitesses autom.
Bleu métal., toit ouvrant, 1976
10 000 km,
Fr. 14 000.–

VW 1500
1970, très bon état
Prix à discuter.

Tél. 027/23 19 05
36–3809

A louer sur **Grimisuat** proximité route Arbaz dans villa

appartement indépendant de 3 pièces

avec confort.

Libre. Situation, tranquillité, belle vue.

Tél. 027/38 26 31

36–22544

A louer à **Sion**
Rue de la Treille

appartement de 3½ pièces

Fr. 325.–
charges comprises.
Libre dès le 31 mars.

027/22 16 37
heures de bureau
027/23 39 84 le soir
36–300562

CLAAS

Jaguar 40 et 60: Le progrès dans la récolte du fourrage

Pour stocker rapidement le fourrage: Les ensileuses-hâcheuses à tambour de CLAAS: JAGUAR 40 et JAGUAR 60. Robuste, grande capacité, avec microcoupe de 4 mm. Choix entre l'équipement pick-up ou l'ameneur à maïs.
Et pour faucher rapidement: Faucheuse rotative CLAAS WM 20, WM 25 ou WM 30.

Puissant et sûr pour récolter — **sur CLAAS on peut compter.**

781 2 f

FÉDÉRATION DES SYNDICATS AGRICOLES
Machines agricoles UMA-FSA
22, route des Arsenaux
1701 FRIBOURG – Tél. (037) 22 63 53

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, un

MÉCANICIEN sur machines à écrire

titulaire d'un certificat de capacité avec si possible permis de conduire.

Offres avec curriculum vitae à:

TOUT POUR LE BUREAU
Charles MONOD
Machines et meubles de bureau
1814 LA TOUR-DE-PEILZ
Rue du Léman 1 ✆ 54 47 30

1800 VEVEY
Rue d'Italie 32
✆ 51 47 30
Papeterie
HERMES

Nous cherchons

mécaniciens-électroniciens
monteurs-électriciens
serruriers

Salaire intéressant.
Travaux de longue durée.

TIME Davet Frères, rue du Coppet 1
1870 **Monthey** – Tél. 025/4 58 91

CORNER of Scotland

Boutique de prêt-à-porter de luxe cherche, pour entrée à convenir

une vendeuse

Nous exigeons: une bonne connaissance de la confection dames et de la bonneterie; des notions d'anglais ou d'espagnol.
Place stable et bien rétribuée.

Faire offres à la direction de **Corner of Scotland,** rue Saint-François 6, 1003 Lausanne.
Tél. 021/22 35 65 22–850

Nouveau et exclusif pour la Suisse

Audi 80 *Special*

avec équipement additionnel d'une valeur de Fr. 900.- sans supplément de prix.

Vous économisez Fr. 900.– en achetant une Audi 80 Spécial, équipée en exclusivité suisse de:

jantes sportives en alliage léger spécial

pneus à carcasse radiale extra-larges

bandes Spécial-Turismo

Cet équipement sport d'une valeur de Fr. 900.– (suivant le modèle) est livrable immédiatement chez votre agent Audi, sans supplément à l'achat d'une Audi 80 Spécial.
En outre, le nouveau prix réduit de l'Audi 80 depuis le 1. 1. 1978 comprend les équipements suivants, sans vous coûter un franc de plus:

- les sièges Audi 80 de forme anatomique parfaite (position couchette et appuis-tête à l'avant)
- l'essui-glace 2 vitesses et balayage intermittent, couplé au lave-glace électrique
- la vitre arrière chauffante
- la régénération de l'air en 20 secondes
- les moulures de caoutchouc sur les pare-chocs et sur les côtés
- les phares de recul
- le bouchon d'essence verrouillable
- les phares à iodes extra puissants à large faisceau
- la montre à quarz électrique
- le rétroviseur extérieur orientable de l'intérieur
- les sécurités «enfants» sur portes arrière
- le servo-frein (freins à disque à l'avant)
- les ceintures de sécurité automatiques qui ancrées dans les sièges, sont toujours dans la bonne position
- 2 ans de protection d'assurance auto INTERTOURS-WINTERTHUR
- 1 an de garantie sans limite de kilomètrage

Sans oublier la sécurité Audi 80 en série: traction avant, double circuit de freinage en diagonale, déport négatif autostabilisant, suspension à roues indépendantes à l'avant, essieu arrière à barre de torsion, colonne de direction de sécurité, etc.
Vous pouvez choisir entre plusieurs variantes ou même opter pour la transmission automatique. Chaque modèle est très sobre et toutes les Audi 80 sont favorables aux économies d'énergie!

Audi 80 L 2 et 4 portes, 1,3 l, 60 ch (DIN), de 0 à 100 km/h en 16,0 sec. Consommation (DIN) 8,8 l de normale
Audi LS, GLS, 2 et 4 portes, 1,6 l, 75 ch (DIN) de 0 à 100 km/h en 13,0 sec. Consommation (DIN) 8,9 l de normale
Audi GLS, 2 et 4 portes, 1,6 l, 85 ch (DIN) de 0 à 100 km/h en 11,8 sec. Consommation (DIN) 8,7 l de normale

AMAG

COUPON *Special*
Veuillez me donner de plus amples détails.
Prénom:
Nom:
Rue:
Lieu/NP: 40
Prière de découper et d'expédier à AMAG, 5116 Schinznach-Bad.

Audi 80 *Special*
De la classe dans la classe moyenne.

Les obsèques de M. Oswald Venetz

LE DERNIER HOMMAGE D'UNE IMMENSE FOULE

NATERS. – Les gens étaient venus de toutes les vallées et de tous les villages du Haut-Valais pour rendre un dernier hommage à M. Oswald Venetz. Cette immense foule recueillie a prouvé combien le défunt était estimé partout.

Ses anciens élèves de Visperterminen et de Stalden sont venus en grand nombre. Les inspecteurs du feu étaient présents et l'on remarquait aussi de très nombreux amis politique du défunt, qui s'est toujours engagé à fond pour le parti chrétien-sicial du Haut-Valais. Des délégations des sociétés de musique de Naters, Stalden, Visperterminen et de l'Ancienne musique de Stalden ont également pris part aux obsèques.

Le curé Pfaffen a concélébré la messe avec une douzaine de prêtres, dont le curé Venetz, frère du défunt.

Nous présentons à nouveau nos sincères condoléances à la famille dans la peine.

Avec les maîtresses haut-valaisannes des travaux manuels

BRIGUE. – L'assemblée générale de l'Association haut-valaisanne des maîtresses de travaux manuels s'est déroulée à Brigue samedi, sous la présidence de Mme Rosmarie Imhof-Minnig, et avec une belle participation. La présidente a relevé la présence de la représentante de l'Etat Mme Marie Stoffel inspectrice de la directrice sœur Anunziata, des inspecteurs MM. Marcel Salzmann et Otto Supersaxo, de Mme Imoberdorf, déléguée des maîtresses de classes spéciales et de développement, de Mlle Zimmermann, représentant les jardinières d'enfants et de Mlle Paulo Imhof, déléguée de l'association des institutrices.

Rapports et comptes ont été acceptés. Mme Trudi Noti remplacera au comité Mme Ursula Pfammatter démissionnaire. Il ressort du rapport présidentiel que la formation continue des maîtresses et la collaboration entre elles sont poussées dans la mesure du possible.

Tous les hôtes qui ont pris la parole ont relevé l'excellent travail des maîtresses. On a également discuté de la question des horaires dont une commission ad hoc s'occupe.

Sierre, Noble Contrée

Les prix de la coupe européenne de bridge attribués à Crans

Dimanche soir, dans un grand hôtel de Crans-Montana, se déroulait la remise de la coupe européenne de bridge organisée sur le Haut-Plateau par une marque de cigarettes fort connue.

A cette occasion, le célèbre acteur de cinéma Omar Shariff, amateur de bridge passionné, procéda à la remise des prix, en compagnie de M. Franklin, arbitre et de Mme Nadja Avalle.

Deux prix spéciaux complétèrent la planche de lots proposée aux vainqueurs. La princesse Marcella Borghèse et la station de radio Europe N° 1, par M. Henri de Stadelhofen, avaient tenu à récompenser les joueurs les plus «fair play».

Une coupe et un séjour au Byblos à Saint-Tropez échurent à Mlle Ordi Bernasconi de Lugano et à M. Alvaro Volontario de Milan, Italie.

Voici les résultats officiels de ces rencontres : 1. Stadnicki - Kowalski (Pol) 4101 points ; 2. Loev - Pakzad (Israël-Iran) 4081 ; 3. Hofmann - Walker (GB) 4064.

Nous aurons l'occasion de revenir par le détail sur les joutes internationales qui se déroulent actuellement à Crans-Montana.

La princesse Borghèse remet un prix du «fair play», entourée de M. Henri de Stadelhofen et d'Omar Shariff.

Nettoyage de printemps à Veyras

L'action de nettoyage de printemps aura lieu aux dates suivantes :

JEUDI 16 MARS 1978 : Muzôt, La Croisée, Riondaz, Muraz, (vers chez Caloz Roger).

VENDREDI 17 MARS : Village près de la fontaine. Près de l'école. Village près du transformationeur, Muraz (vers café du Midi).

SAMEDI 18 MARS : Village près de la fontaine, Près de l'école, Place devant la salle bourgeoisiale, La Croisée.

La population est invitée à déposer les ordures à l'exception des débris de construction ou de démolition.

Le ramassage officiel du lundi 20 mars reste inchangé.

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréable à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.– et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules CARTER

Statistiques paroissiales de Sierre

PAROISSE DE SAINTE-CATHERINE

Baptêmes : 22 janvier : Dubey Patrick, de Jean-Claude et Bernadette née Guinnard ; 5 février : Jannace Tiziana-Maria, de Giovanni et Assunta née Rosa.

Décès : 15 janvier : Seitz Jacques, de 1898 ; 26 janvier : Zufferey M.-Madeleine, de 1890 ; 5. février : Walther Louis, de 1900 ; 7 février : Fournier Hélène de 1892.

Mariage : 31 décembre : Frossard Jacques, de Roland, et Wyssen Dolinda, de Johann.

PAROISSE DE SAINTE-CROIX

Baptêmes : 29 janvier : Antille Joëlle, de Paul-André et de Gisèle Keller. Pirazzi Gregory, de Celso et de Heidi König.

Mariage : 7 janvier : Cavallo Pietro, de Dante, et Christen Gisèle, de René.

Décès : 2 janvier : Bondan Célina, 1914 ; 25 janvier : Ronchi Benjamin, 1911.

PFARREI-STATISTIK

Taufe : Viaccoz David-Thomas, des Francis und der Ruth Petrig am 14 Januar. Petrig Anna, des Willy und der Marie-Thérèse Wirthner, am 14 Januar. Pointner Carin, des Franz und der Hannelore Petrig, am 14 Januar. Etter Frédéric, des Marc und der Antonia Bumann, am ê Februar.

La restructuration du corps des gardes-frontière

Une question au Conseil fédéral du conseiller national Biderbost

NATERS-BERNE. – Une restructuration du corps des garde-frontières est actuellement à l'étude. Le Haut-Valais est également directement concerné par ce problème.

Après que le conseiller aux Etats Odilo Guntern soit intervenu directement en qualité de citoyen auprès du conseiller fédéral Gnaegi, le conseiller national Paul Biderbost est revenu officiellement à la charge auprès du Conseil fédéral au moyen d'une question écrite, dont la teneur est la suivante:

«Les compagnies de GF sont réparties dans tout le pays, suivant la situation des installations militaires fixes. Depuis quelque temps beaucoup de membres des compagnies de GF sont inquiets. On parle de restructuration et déplacement de postes de travail. Cela touche des régions entières, plus particulièrement les territoires de montagne, où l'on souffre déjà pour les raisons les plus diverses d'un manque de postes d'emploi. Le Conseil fédéral est donc invité à répondre aux questions suivantes:

- **Est-il exact que l'armée envisage une restructuration du corps des gardes-frontières ?**
- **Tout en restant dans le cadre du maintien du secret militaire le Conseil fédéral est-il en mesure d'indiquer quand et dans quelle mesure des changements et des déplacements sont prévus ?**
- **Le cas échéant quels sont les critères selon lesquels un tel changement doit intervenir ?**

a) **Ne faut-il pas en cela tenir compte tout particulièrement des diversités géographiques de notre pays et des conditions de circulation plus difficiles en montagne, comme la longueur des déplacements de service du personnel comme des obstacles découlant des conditions météorologiques, si l'on ne veut pas compromettre la capacité de fonctionnement indépendante des unités ?**

b) **Ne faut-il pas non plus tenir compte des principes supérieurs de la nécessité d'une répartition des postes d'emploi dans tout le pays?**

c) **La répartition des installations militaires dans le terrain ne donne-t-elle pas l'occasion de conserver quelques emplois dans les communes de montagne, menacées de disparition ?**

- **Le Conseil fédéral est-il prêt, par le maintien des postes de travail, à protéger les intérêts de nos régions de montagne, également dans le cadre de l'organisation des compagnies de gardes-frontière ?**

L'Association haut-valaisanne des handicapés de l'ouïe est fondée

BRIGUE. – Des efforts sont en cours depuis 1971 pour créer un groupement des handicapés de l'ouïe. Sans qu'une organisation n'existe M. et Mme Imboden-Venetz se sont toujours occupés généreusement des sourds. Mme Imboden a reçu la formation de maîtresse spéciale pour les sourds et elle a pratiqué son enseignement dans le Haut-Valais.

Samedi passé on a finalement pu fonder cette association, à Brigue. Le président du jor, M. Josef Lerjen, a pu saluer une nombreuse assistance, en relevant la présence du Dr Meister, président de l'Association centrale suisse, du secrétaire central Büttikofer, de Mme Mathilde Pianzola conseiller communal de Brigue, du curé Stupf, du Dr Hugo Grandi et de M. Oberholzer qui dirige le centre d'appareillage acoustique du Haut-Valais.

Les statuts ont été discutés sous la direction de M. Adolf Imboden qui est de l'office régional de l'AI pour le Haut-Valais. Les statuts ont été adoptés.

Le comité a été nommé, il comprend onze personnes. Le comité directeur se compose comme suit: M. Josef Lerjen, président; M. Severin Noti, secrétaire; Mme Hermine Burgener, caissière; Mme Imboden-Venetz, membre. C'est cette dernière qui a esquissé et expliqué le programme annuel.

Le comité, très dynamique, entend tout faire pour le bien des membres et l'association démarre sur de très bonnes bases.

Le Chœur populaire haut-valaisan à la télévision

BRIGUE. – La Télévision de Suisse alémanique présentera dans son émission «Boduständige Chost» ce soir à 19 h. 05, le Chœur de chant populaire du Haut-Valais. Celui-ci chantera quelques chansons tirées du riche folklore musical haut-valaisan.

«PORTRAITS VALAISANS»

★

Les meilleurs travaux de notre grand concours de photos du Comptoir de Martigny

★

«La vraie noblesse»

par Willy Gex, Sion

Une première: enrichissant débat sur la vie artistique à Sion

SION. – Il n'y avait pas cent personnes, hier soir, à l'aula du collège, pour l'ultime conférence-débat organisée dans le cadre de la préparation à la fête de Pâques. Le sujet de cette conférence: «La vie artistique à Sion» aurait dû déplacer la foule. C'était une occasion unique de se renseigner, de poser des questions et, pourquoi pas, esquisser des solutions.

Tout n'est pas parfait dans le domaine culturel, mais au lieu de faire le procès des institutions en place, il faut présenter de nouvelles idées, de nouveaux principes, des solutions. Finalement, quand on se penche sérieusement sur les problèmes, on se rend compte qu'il n'est pas facile de modifier, de changer, de bouleverser même ce qui est en place.

La présence des jeunes et leur participation au débat sont réjouissantes. De nombreux problèmes ont été soulevés. Il est vrai que l'on peut et que l'on doit améliorer encore beaucoup de choses.

Les autorités, l'école, les associations ont été mises en cause et l'on a oublié de relever que la population, les spectateurs de théâtre, de concerts, doivent aussi faire un effort. Un théâtre, des concerts, des conférences, des animations diverses ne peuvent se répéter si les gens ne se déplacent pas.

Dans notre canton, et dans notre cité, des efforts énormes ont été consentis en faveur de la culture. Le moment est peut-être venu de songer à définir une véritable politique culturelle.

Comité des manifestations artistiques

Le président Christian Holzer a rappelé qu'il y a vingt ans, il existait la société de théâtre, les jeunesses musicales et la société des arts. L'administration communale a souhaité que ces sociétés se regroupent et qu'elles soient représentées par un comité responsable vis-à-vis de l'autorité. Ainsi, est né le comité des manifestations artistiques.

Le CMA n'est pas un créateur, mais l'acheteur des spectacles.

Le cinéma

Le cinéma, a précisé M. Hermann Pellegrini, n'a pas eu dès son départ une bonne renommée. Pour sa création, sa distribution, il est lié à la grande industrie. Depuis des années, sur le plan mondial il n'y a jamais eu autant de bons films, de grandes vedettes. Dans notre canton, les directeurs de salle de cinéma ont compris qu'il n'y a plus un public de cinéma mais des publics dont il faut satisfaire les goûts. Afin de mieux connaître et mieux comprendre le cinéma, il faudrait rencontrer tous ceux qui collaborent à la réalisation d'un film. Un problème qui doit être étudié est celui des archives de films dans notre canton, qui pour l'instant n'existent pas.

Le Petithéâtre

Il a été créé en 1974 et les premiers spectacles ont été donnés en 1975, a relevé Mlle Vérène Stieger. Au Petithéâtre sont donnés des spectacles assurés par des troupes venant de l'extérieur et par des gens de l'endroit. Actuellement la salle est occupée un jour sur deux. Il manque un esprit d'animation autour du Petithéâtre.

Le Centre RLC

Le président Albert Oggier a souligné que depuis sa création, RLC a connu des hauts et des bas. On a parfois tendance à généraliser l'une ou l'autre exception. Ce n'est pas un mouvement culturel, mais une institution qui se préoccupe de la jeunesse. Son objectif principal est d'ouvrir les jeunes à une vie générale de la cité au point de vue des rencontres entre jeunes et adultes. Depuis une année, l'Ecole des parents collabore à l'étude de divers problèmes. Les responsables espèrent que de plus en plus les parents visitent et s'intéressent au Centre.

(à suivre) – gé –

---

†

La famille de

Monsieur
Georges FROSSARD

très touchée par l'hommage émouvant que vous avez rendu à son cher défunt, vous remercie de tout cœur de votre présence aux obsèques, de vos dons de messes, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Liddes, mars 1978.

---

†

EN SOUVENIR DE

Madame Marie SAUTHIER et **Monsieur Raymond SAUTHIER**

1977 - 14 mars - 1978 — **Une année**

1963 - 25 juillet - 1978 — **Quinze ans**

que vous nous avez quittés.

Votre passage ici-bas fut tout de travail, de bonté et d'affection qui restera un exemple pour nous tous.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église de Saint-Séverin-Conthey, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 19 h. 30.

Vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

---

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame
Maria HÉRITIER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs envois de fleurs et couronnes, leurs messages de condoléances, lui ont apporté aide et réconfort dans sa pénible épreuve.

Un merci spécial au clergé, au docteur Dubas, à l'infirmière de la clinique de Sion, à la classe 1945, à l'entreprise Héritier-Varone à Savièse et au Club Pénaros.

Mars 1978.

---

†

Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Fédération laitière et agricole du Valais

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Agnès MAYENCOURT

mère de M. Cyrille Mayencourt, fondé de pouvoirs.

L'ensevelissement a lieu à Chamoson, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 10 h. 30.

---

†

Madame et Monsieur Charles NANZER-LUGON, à Sion ;
Monsieur et Madame Jean LUGON-BAYBAS, à Lausanne ;
Madame veuve Hubert GERMANIER, à Vétroz, et ses fils, à Vétroz et Magnot ;
Madame veuve Raoul LUGON, à Ardon ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Suzanne LUGON

née GAILLARD

leur chère mère, belle-mère, tante et marraine, pieusement décédée dans sa 81e année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église d'Ardon, le mercredi 15 mars 1978, à 10 h. 30.

La levée du corps aura lieu devant l'église.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

†

Madame Anne-Marie BAGNOUD-KIPFER, à Saillon ;
Monsieur et Madame Henri BAGNOUD-PIVARD et leurs enfants, à Leysin ;
Madame et Monsieur Mario BASSI-BAGNOUD et leurs enfants, à Melide (TI) ;
Madame et Monsieur Luigi BIANCHI-BAGNOUD et leurs enfants, à Como ;
Monsieur et Madame Antoine BAGNOUD, leurs enfants et petits-enfants, à Ayent ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Louis BAGNOUD

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, survenu dans sa 73e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Saillon, le mercredi 15 mars 1978, à 10 h. 30.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

Monsieur Camille FAVRE-BOVIER, à Vex ;
Madame et Monsieur David BONVIN-FAVRE, leurs enfants et petits-enfants, à Vex et Corsier ;
Madame et Monsieur François PRALONG-FAVRE, à Sion ;
Mademoiselle Mariette FAVRE, à Veyras ;
Madame veuve Edouard BOVIER-FAVRE, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu Antoine BOVIER-VUISSOZ ;
La famille de feu Emmanuel DUSSEX-BOVIER ;
Madame veuve Marcelin FAVRE-FORCLAZ, ses enfants et petits-enfants ;
La famille de feu François-Joseph FAVRE-BENEY ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Marie-Louise FAVRE

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, marraine et cousine, enlevée à leur tendre affection le dimanche 12 mars 1978, dans sa 85e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vex, le mercredi 15 mars 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

---

†

La famille de

Monsieur
Camille CRETTON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Martigny-Croix, mars 1978.

---

†

L'entreprise et le personnel de la Gypserie-Peinture Mayencourt-Dessimoz à Chamoson et Conthey

ont le regret de faire part du décès de

Madame
Agnès MAYENCOURT-MICHELLOD

maman de leur associé et patron, M. Jean Mayencourt.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

---

†

L'entreprise de transports Biollaz-Mayencourt à Chamoson

a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Agnès MAYENCOURT-MICHELLOD

mère de leur associé, M. Jérôme Mayencourt.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

---

†

IN MEMORIAM

Pierre-Louis BONVIN

14 mars 1964 - 14 mars 1978

Seul ton souvenir me reste.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à la chapelle de Crans.

Ton épouse

---

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur
Maurice RODUIT

14 mars 1977 - 14 mars 1978

Une année déjà que tu nous as quittés. Ton souvenir est toujours vivant dans nos cœurs.

Ta famille

Une messe d'anniversaire sera célébrée à Saillon, le mercredi 15 mars 1978, à 19 h. 30.

---

†

Les familles

SANTI et ZINI

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Un merci spécial pour les envois de fleurs, les dons de messes et les messages de condoléances.

Mars 1978.

†

Monsieur Emile RICHARD, à Vérossaz ;
Madame Sidonie PACCOLAT-RICHARD et son fils Jean-Marc, à Evionnaz ;
Monsieur Joseph RICHARD, à Vérossaz ;
Monsieur et Madame Gérald RICHARD-CHAPPUIS et leurs enfants Géraldine, Chantal, Aurèle, Josy et Fabienne, à Vérossaz ;
Monsieur et Madame Jacques MOTTIEZ-DUBOSSON et leurs enfants, à Saint-Maurice ;
Monsieur et Madame Sylvain COUTAZ-MONNAY, leurs enfants et petits-enfants, à Vérossaz et Villars ;
Monsieur et Madame Roger COUTAZ-CHAPATTE et leur fils, à Vérossaz ;
Monsieur Léon MOTTIEZ-COUTAZ, ses enfants et petits-enfants, à Daviaz et Lavey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Joseph RICHARD-MARCLAY, à Monthey, Massongex, Saint-Maurice, Evionnaz et Ardon ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Augustine RICHARD

née COUTAZ

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, marraine et cousine, survenu à Vérossaz, le lundi 13 mars 1978, après une courte maladie, à l'âge de 84 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vérossaz, le mercredi 15 mars 1978, à 15 h. 30.

Domicile mortuaire : Vérossaz.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre chère maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie

Madame veuve Philomène MARTY

née CHRISTEN

survenu à la clinqiue Sainte-Claire à Sierre, après une courte maladie, dans sa 75e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Monsieur et Madame Gerbert MARTY-LEHNER, à Réchy ;
Madame et Monsieur Aloïs URDIEUX-MARTY et leurs enfants, à Grimentz ;
Madame et Monsieur Pierre BOSCHI-MARTY et leurs enfants, au Locle ;
Madame et Monsieur Marius THÉLER-CHRISTEN et leurs enfants, à Sierre et Vercorin ;
Madame Alice CHRISTEN, à Réchy ;
Madame Emma CHRISTEN, à Réchy ;
ainsi que les familles parentes et alliées CHRISTEN, THÉLER, DEVANTHÉRY, PERRUCHOUD; ANTILLE.

Le corps repose chez M. Gerbert Marty, à Réchy.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Chalais, le mercredi 15 mars 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Priez pour elle

†

EN SOUVENIR DE NOS CHERS PARENTS

Madame Rosalie PILLET-TORNAY et de **Monsieur Jules PILLET**

1947 - 1978

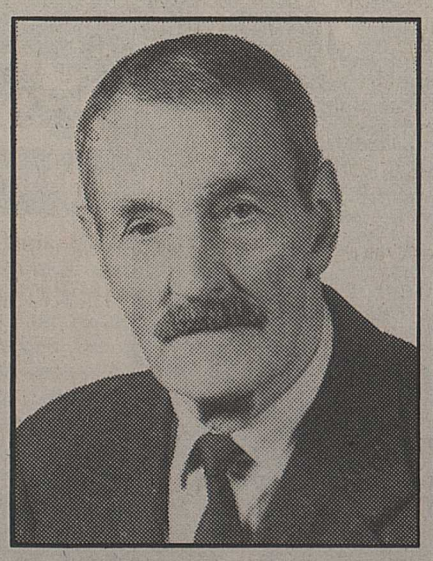

1973 - 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée en la chapelle de La Bâtiaz, le mercredi 15 mars 1978, à 20 heures.

†

La Société de secours mutuels de Nendaz

a le pénible regret de faire part du décès de son membre

Monsieur Denis MARIÉTHOD

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La Société des pêcheurs du district d'Entremont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur René DARBELLAY

instituteur, Liddes

vérificateur des comptes de la société.

†

La Société des chasseurs La Diana d'Entremont

a le regret de faire part du décès de

Monsieur René DARBELLAY

ancien président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1951 de Liddes et Bourg-Saint-Pierre

a le regret de faire part du décès de

Monsieur René DARBELLAY

père de Guy.

†

La Société de développement du Val Ferret

a le pénible devoir de vous faire part du décès de son ami et membre

Monsieur Pierre POUGET

La messe de sépulture est célébrée à Orsières, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 10 heures.

†

La classe 1955 du Bourg

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre POUGET

père de leur ami et contemporain Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La classe 1952 d'Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre POUGET

père de leur contemporain Alain.

†

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui, dans sa 58e année, après une longue maladie, l'âme de son serviteur

Monsieur Denis MARIÉTHOD

arboriculteur professionnel

Vous font part de leur douleur et se recommandent à vos prières :

Madame Lina MARIÉTHOD-FOURNIER, à Basse-Nendaz ;
Monsieur et Madame Daniel MARIÉTHOD-REY et leur fils, à Genève ;
Madame et Monsieur Denis VALIQUER-MARIÉTHOD et leurs enfants, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Pierre-Alain MARIÉTHOD-MARET, à Basse-Nendaz ;
Madame veuve Andrée FOURNIER-MARIÉTHOD et ses enfants, à Basse-Nendaz ;
Madame veuve Antoinette FAVRE, à Lausanne ;
Famille de feu Barthélemy FOURNIER, à Beuson-Nendaz ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph MOUTHER, à Martigny ;
ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe de sépulture aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le mercredi 15 mars 1978, à 10 heures.

La veillée de prière aura lieu à la chapelle de Saint-Sébastien, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 20 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Le FC Orsières

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René DARBELLAY

membre supporter du club et père de son joueur Guy Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La direction, les professeurs et les élèves du Cycle d'orientation de Leytron

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René DARBELLAY

à Liddes

père de Guy, professeur au CO de Leytron.

†

La Municipalité de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Pierre POUGET

ancien conseiller municipal.

Les obsèques ont lieu à Orsières, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 10 heures.

†

EN SOUVENIR DE

Monsieur Alphonse PILLET

14 mars 1977 - 14 mars 1978

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église paroissiale de Martigny, aujourd'hui mardi 14 mars 1978, à 20 heures.

Energie, environnement et postes de travail

Les pourparlers continuent entre le Conseil d'Etat et Alusuisse

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, après avoir pris connaissance en janvier du rapport du groupe de travail chargé de l'étude d'une conception globale de l'énergie, a entrepris une phase de pourparlers avec les industries concernées afin d'actualiser et de concrétiser les études relatives à divers aménagements hydro-électriques du Rhône. Une première rencontre avait eu lieu le 21 février dont nous avons largement rendu compte dans notre édition du 22.

Hier une nouvelle rencontre a eu lieu avec les représentants d'Alusuisse pour traiter notamment du problème du fluor, du transfert des concessions hydrauliques d'Alusuisse à la Rhowag et de la réalisation du projet hydro-électrique de Gletsch. Aucune décision n'a encore pu être prise mais le processus le permettant a largement avancé comme le témoigne le communiqué de la chancellerie :

Une délégation du Conseil d'Etat a reçu ce jour des représentants d'Alusuisse ayant à leur tête M. Emmanuel Meyer, président du conseil d'administration.

La délégation d'Alusuisse a reçu en cours de séance la décision du Conseil d'Etat du 10 mars dernier concernant des améliorations à réaliser immédiatement dans le domaine de l'exploitation et de la conduite des fours.

Il a été ensuite procédé à un large échange de vues sur le problème des émanations fluorées. Les parties ont fait le point sur l'état de la question relative à l'amélioration des installations d'épuration. Des décisions définitives dépendent de l'établissement de seuils de tolérance. Ces normes font actuellement l'objet d'une étude par un groupe de travail de la Confédération. Les résultats attendus permettront de prendre prochainement les décisions utiles.

La question du transfert des concessions hydrauliques d'Alusuisse à la Rhowag a été longuement débattue. Le Conseil d'Etat se déterminera ultérieurement. Il a aussi été abondamment question de la réalisation du projet hydro-électrique de Gletsch. Celui-ci est étroitement lié au développement de la production d'énergie électrique de bande en Suisse. Les contacts seront maintenus dans le but de poursuivre les études relatives à cet important projet.

La rencontre a permis d'aborder aussi les questions relatives à la situation économique actuelle en général et plus particulièrement à celle des usines valaisannes.

Les entretiens se sont déroulés dans un climat de compréhension réciproque et ont contribué à faire progresser la préparation des décisions à prendre dans le souci de la protection de l'environnement et du maintien de la capacité économique et des postes de travail d'Alusuisse en Valais.

La Chancellerie d'Etat

A propos du salaire des vendeurs et vendeuses du canton

Le 18 janvier 1978, le Conseil d'Etat avait décidé de rapporter l'extension de la convention collective de travail des entreprises commerciales du Valais aux petites et grandes surfaces de vente du canton, à la demande précisément d'une majorité d'entre elles. Saisissant ce prétexte, le secrétariat valaisan de la Confédération romande du travail, à Martigny, a entrepris, dit-il, une enquête sur les salaires versés aux employés de certains magasins. Nous avons reçu hier les conclusions de ce secrétariat contenues dans une lettre non signée. Par ailleurs, comme ce secrétariat avoue que son enquête n'a pas été réalisée « selon toutes les normes scientifiques » et qu'elle comporte des accusations dont les fondements ne peuvent être vérifiés, nos lecteurs comprendront que nous ne pouvons pas être son porte-parole. Notre devoir d'information s'arrête là.

APRÈS L'EXPLOIT AU CERVIN DU COUPLE SHIGI

La force d'une union véritable

ZERMATT. – Depuis quelques années déjà, les Japonais affirment des qualités remarquables dans le domaine de l'alpinisme. Dans l'Himalaya, dans les Alpes et un peu partout ailleurs, ils trouvent des voies difficiles qui n'ont jamais été parcourues auparavant. Leur endurance légendaire les prédispose à des performances hors du commun. Nous ne sommes donc pas étonnés qu'ils viennent chez nous et s'attaquent en hiver aux parois les plus difficiles, même dans des conditions extrêmes.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une Japonaise a réalisé une grande première jeudi, en atteignant le sommet avec son mari, par la face Nord. C'est la première femme qui surmonte cette paroi en hiver.

Le lendemain déjà, une autre femme arrivait au sommet par la même route : la Polonaise Krystyna Palmovska, ainsi que nous l'avons relaté dans notre édition d'hier. Quoi qu'en en soit, la Japonaise Akiko Shigi figurera dans le livre d'or du Cervin comme première femme ayant vaincu la paroi Nord en hiver, le 9 mars 1978.

Son compagnon de cordée était son mari Mitsuhori Shigi, qui est guide de profession. L'exemple montre que les femmes sont capables de très grands exploits en montagne, avec l'entraînement voulu.

Mme Akiko Shigi, avec laquelle nous nous sommes entretenu hier, parla davantage de la force incomparable d'un couple uni, dans toutes les actions de la vie. Elle ne se préoccupe guère de problèmes d'émancipation, dont on parle tant actuellement.

Le couple japonais nous a révélé qu'il avait choisi Chamonix comme prochaine étape. Ils y seront dès aujourd'hui. Lorsqu'on connaît la volonté qui anime le couple Shigi et leur amour de la montagne, un nouvel exploit est toujours dans le domaine des possibilités. gtg

Akiko et Mutsuhori Shigi, quelques instants avant leur départ pour Chamonix, où ils nous réservent probablement une nouvelle surprise. Photo NF

Après l'accident mortel de Noës

Appel aux témoins

Le samedi 11 mars 1978, vers 20 h. 30, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route cantonale Sion - Sierre, à la hauteur du garage du Sud, à Noës, station Migrol (réd. – Voir *NF* d'hier). La voiture VS 69943, Opel GTE bleue, capot noir, circulait en direction de Sierre. A un moment donné, pour des raisons indéterminées, elle quitta la chaussée à droite. Lors de l'accident, un véhicule inconnu circulait en direction de Granges. Ce conducteur et tous les témoins pouvant apporter des précisions sur cet accident sont priés de s'annoncer au commandement de la police cantonale à Sion, tél. (027) 22 56 56, ou au poste de police le plus proche.

Le commandement de la police cantonale, Sion

Clôture de l'«Ecole des chefs»

« Croire et vouloir, c'est pouvoir »

Lors de la remise des diplômes, M. Roh fut remercié par le baiser traditionnel par une des deux seules femmes présentes à ce cours, Mme Suzi Eromian, secrétaire à Sion.

« L'école des chefs » est un cours organisé dans le cadre du centre de perfectionnement des cadres. Durant cette année de cours allant d'octobre à mars, 16 participants venus de Leytron, Vétroz, Ayent, Vernamiège, Bramois, Chippis, Sierre et Sion ont suivi assidûment leur maître, M. Henri Roh.

En cette clôture annuelle, M. Roh, après avoir donné sa dernière leçon consacrée aux qualités de chef d'entreprise, eut le plaisir de remettre à tous ces futurs patrons un diplôme attestant que chacun a participé fidèlement à cet échange d'idées ayant trait uniquement à des problèmes humains.

En guise de conclusion à ce cours 1977-1978, M. Roh laisse aux participants trois ultimes pensées :

- Le métier de chef est un métier difficile : la psychologie du commandement ne s'apprend pas dans les livres, mais bien par l'expérience personnelle. Il ne faut pas croire tout voir, tout avoir, tout savoir. Le proverbe dit : « Conduire des hommes est l'art le plus délicat. »
- Le métier de chef est un métier rude : on ne s'y appartient plus ; on appartient corps et âme aux autres et à la cause qu'il faut défendre, à la mission qu'il faut réaliser. On y touche du doigt l'étroite connexion entre l'autorité et la responsabilité. Les erreurs de manœuvre peuvent s'y payer cher.
- Le métier est un beau métier : parce qu'il oblige celui qui est détenteur d'une parcelle d'autorité à s'en rendre digne ; il ne permet pas longtemps de rester médiocre et il amène chacun à se dépasser lui-même.

« Y croire, y croire, y croire » pourrait être la devise d'un chef et « croire et vouloir c'est pouvoir », son principe.

Après le cours, un sympathique repas permit à tous les participants de clore joyeusement ce cycle du commandement en compagnie de M. Roh.

Chablais valaisan: bonne surprise

TF1 en couleur

MONTHEY. – Les téléspectateurs desservis par le réseau de Télédis dans le Chablais valaisan ont eu la surprise, hier à 17 h. 50 de réceptionner l'image de TF1 en couleur alors qu'auparavant l'image était reçue en noir-blanc.

Cette possibilité était recherchée depuis longtemps par les responsables de Telro et de Télédis, l'image de TF1 étant transmise depuis la région du Genevois (France).

Grâce à la mise en place d'une antenne parabolique de 6 m 50 de diamètre, placée à Renens, Telro réceptionne la couleur de TF1 d'un autre émetteur situé au Mont Pilat (au centre de la France). Cette réalisation donnera satisfaction à tous les téléspectateurs disposant d'un poste TV couleur quatre ans plus vite que prévu.

Sierre

Appartement en feu

SIERRE. – Hier matin, vers 8 h. 10, un incendie a complètement ravagé l'appartement situé au-dessus du garage Elite, à la sortie est de Sierre. Cette habitation, qui appartient à la famille Pellandaz, fait corps avec le garage. Comme l'on craignait le pire du fait de la présence des colonnes d'essence, il a fallu alerter le premier échelon des pompiers de Sierre. Les dégâts sont importants.

Nouvelles chutes de neige dans les Alpes

SION. – La neige s'est remise à tomber en ce début de semaine sur un large secteur des Alpes. On mesurait hier une vingtaine de centimètres de neige fraîche sur bien des pistes valaisannes.

Dans la plupart des stations, les préparatifs vont bon train en vue des vacances de Pâques, car on attend des milliers de touristes.

Première intégrale de l'arête Nord de la Dent-Jaune

MONTHEY. – Jean-Marc Ostrini et Philippe Petten, deux jeunes aspirants guides de Monthey, ont effectué samedi et dimanche 11 et 12 mars, la première hivernale de l'arête nord de la Dent-Jaune dans son intégrité. Un des sept sommets des Dents-du-Midi, cette Dent-Jaune culmine à l'altitude de 3186 mètres.

Partis samedi matin de l'alpage de Soi sur la rive droite de la Vièze en face de Val-d'Illiez, ils ont atteint le glacier de Soi (2250 m) après quatre heures d'effort. Ce fut ensuite l'assaut du sommet convoité qu'ils atteignirent en varappe après 11 heures de nouveaux efforts, y compris un bivouac à quelques dizaines de mètres du point culminant.

La descente s'est effectuée en rappel sur le col de la Dent-Jaune, puis par le couloir de celle-ci jusqu'au point de départ de leur ascension.

Rappelons que le pilier supérieur de cette arête avait été gravi pour la première fois en été 1961 par le guide Fernand Berthoud et Claude Défago.

Cette voie est classée « très difficile » et en artificielle A 1 et A 2.

C'est sans tambour ni trompette que ces jeunes alpinistes qui ont déjà plusieurs sommets importants et difficiles à leur palmarès, ont rejoint leur domicile montheysan. Nos félicitations aux deux aspirants guides qui sont sur la bonne voie pour l'obtention du brevet tant désiré.

Quatre arrière-grand-mères, deux grand-mères, un nouveau-né: 422 ans

SAVIÈSE. – Nous consacrions hier quelques lignes à l'heureux privilège qu'avait connu dimanche la petite Magali Debons.

En effet, cette enfant a été baptisée en présence de ses deux grand-mères et... de ses quatre arrière-grand-mères. Un fait unique dans les annales saviésannes ! Voici donc ces dames : de gauche à droite, Mmes Elie Varone, arrière-grand-mère, âgée de 77 ans, Marthe Varone-Solliard, grand-mère, 55 ans, Anne Solliard, arrière-grand-mère, 87 ans, Bertha Debons, arrière-grand-mère, 81 ans, Arilda Debons, 47 ans, grand-mère, portant la petite Magali, et Innocente Debons-Tobie, arrière-grand-mère, âgée de 75 ans. Si l'on s'amuse à effectuer le total des âges, on obtient 422 ans de vie, autour d'une vie toute neuve, autour de l'espoir éternel.

BANQUE COMMERCIALE DE SION

Un bilan encourageant

Le 103e exercice de la Banque Commerciale de Sion SA, couvrant l'année 1977, a enregistré un nouveau développement des affaires et un résultat favorable.

Il ressort d'un opuscule que le bilan au 31 décembre 1977 était de 102,045 millions, d'où un accroissement de 1,1%. Augmentation également (5,6%) du bénéfice net, celui-ci s'élevant à 957 150 francs. Le mouvement général des affaires a continué sa progression et il atteint le montant de 1,300 milliard, d'où une augmentation de 47 millions par rapport à 1976. En définitive, l'on constate avec plaisir un développement continu malgré l'actuelle période de récession et de stabilisation.

Affaire Graziella Ortiz
DEUX ARRESTATIONS

GENÈVE. – La police genevoise a annoncé hier deux arrestations dans l'affaire de l'enlèvement de la petite Grazeilla Ortiz-Patino. Un Italien nommé C., qui a avoué sa participation, a été arrêté le 1er mars à Lausanne, mais se trouve actuellement à la prison de Champ-Dollon à Genève, au secret. Un autre Italien, nommé N., a été arrêté hier à Lausanne et sera bientôt transféré à Genève.

La piste fournie par un meurtre

C'est bien, comme on l'avait annoncé, le meurtre d'Auxerre qui a fourni une piste. Le 17 décembre dernier, un troisième Italien, nommé R., était trouvé assassiné dans cette localité française. La piste conduisit à Lausanne où l'on put repérer l'appartement dans lequel Graziella avait été séquestrée. Les recherches menées conjointement par les polices vaudoise et genevoise ont alors conduit à l'arrestation de C., puis de N., dont le rôle n'est pas encore établi de façon précise. Tous deux sont âgés de 22 à 23 ans et ils étaient domiciliés à Lausanne depuis plusieurs années. Une partie seulement de la rançon a été retrouvée.

Le secret eût été préférable

Ces indications ont été fournies au cours d'une conférence de presse par M. H. Thiévent, chef de la sûreté, qui, a-t-il dit, y a été contraint par certaines révélations dans la presse. Dans l'intérêt de l'enquête, a-t-il ajouté, un secret total sur ces arrestations eut été préférable.

N5: important débat commencé au Grand Conseil neuchâtelois

NEUCHÂTEL. – Le Grand Conseil neuchâtelois a entamé hier à Neuchâtel une session extraordinaire de trois jours. Au cours du premier jour, les députés ont examiné certains projets de loi pour mettre des textes législatifs à jour et ils ont commencé un large débat sur la politique routière du canton. Ils auront à débattre de l'épais rapport du Conseil d'Etat qui défend notamment les positions adoptées en ce qui concerne le tracé de la route nationale 5 qui passe en territoire neuchâtelois.

Bâle: ils avaient voulu tuer le chef d'Etat du Togo

BÂLE. – Le chef de la police criminelle de Bâle-Ville a confirmé les informations parues dans le quotidien zurichois *Tat*, selon lesquelles deux ressortissants italiens ont été arrêtés vendredi dernier, à la demande du Ministère public fédéral, pour avoir appartenu à un groupe international de mercenaires qui aurait préparé, en automne 1977, deux tentatives d'assassinat contre M. Eyadema, chef d'Etat du Togo.

Les deux Italiens ont été inculpés de tentative d'assassinat, mais les préparatifs ayant été accomplis en majeure partie à l'étranger et par des étrangers, l'affaire devrait partiellement échapper à la compétence des autorités suisses.

Les salaires dans la construction
La position du patronat

ZURICH. – La Société suisse des entrepreneurs (SSE) reste opposée à une amélioration générale des salaires dans la branche de la construction pour 1978. Elle n'entend pas refuser aux travailleurs la compensation du renchérissement, mais cumuler le renchérissement de deux années et le compenser au 1er janvier 1979. La SSE considère cette mesure comme supportable pour les travailleurs concernés, affirme-t-elle dans un communiqué publié hier à l'issue d'une assemblée extraordinaire des délégués tenue à Zurich.

Du fait que le taux de renchérissement n'atteignait que 1,3% à fin 1977, la SSE ne comprend pas pourquoi « le problème des salaires est devenu pour les syndicats une question capitale prise comme prétexte pour menacer de dénoncer la convention nationale, remettant ainsi en question la paix absolue du travail ».

Echecs
Kortchnoi participera aux championnats suisses

OLTEN. – Pour la première fois dans l'histoire des échecs en Suisse, un grand maître participera aux championnats suisses d'échecs par équipes. Victor Kortchnoi, le prétendant officiel au titre de champion du monde détenu par le Soviétique Anatoli Karpov, a en effet signé un contrat d'une saison avec la Société d'échecs de Bienne, actuel champion suisse par équipes.

Terrorisme en Ajoie et prétendues preuves
LE JUGE D'INSTRUCTION PASSE ENFIN AUX ACTES

Dans un communiqué rendu public hier, le juge d'instruction de Porrentruy chargé des affaires Flückiger et Heusler somme les auteurs des lettres ouvertes et anonymes publiées par un prétendu « groupe d'action vérité » de se faire connaître. Dans plusieurs envois aux autorités et aux journaux, ce groupe affirme détenir des preuves que certaines personnes sont très suspectes dans les crimes précités. Il ajoute que le caporal Heusler faisait partie de ce groupe et a rédigé des accusations écrites et signées contre certaines personnes. Le juge somme en outre le mystérieux groupe de révéler ce qu'il connaît dans l'affaire Flückiger, selon les allusions qu'il a faites dans une lettre adressée peu après le crime au journal chaux-de-fonnier *L'Impartial*.

Le juge poursuit que si les auteurs de ces lettres persistent à garder l'anonymat, ils apporteront ainsi la preuve qu'ils ne détiennent aucun élément digne d'intérêt et que leur machination n'a qu'un but politique. En effet, dans les divers textes rendus publics, le « groupe d'action vérité » insinue que les auteurs des crimes sont proches du séparatisme jurassien. A quelques mois du cote fédéral sur le nouveau canton, il peut évidemment être tentant d'en salir les créateurs dans le dessein de provoquer une issue négative du vote. C'est en somme ce jeu qu'ont joué les femmes de Force démocratique et le conseiller national Oehen, la semaine dernière, au Conseil national. Il n'y aurait en somme rien d'étonnant à découvrir que d'autres milieux proches des antiséparatistes se soient lancés dans la même lutte désespérée. Ce qui est intéressant dans le communiqué du juge d'instruction, c'est qu'il sort enfin de sa réserve et qu'il fait en sorte que les auteurs anonymes doivent se faire connaître publiquement ou remettre leurs preuves au magistrat, faute de quoi leur chantage sera pris pour ce qu'il serait : une basse manœuvre dénigrant aussi bien la police que les créateurs du futur canton du Jura.

V. G.

L'indice des prix de gros continue à baisser

BERNE. – L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), traduit l'évolution des prix des matières premières, des produits semi-fabriqués et des biens de consommation. Il s'est replié à 144,3 points à fin février dernier (1963 = 100), d'où un recul de 0,3% par rapport au niveau atteint à la fin du mois précédent (144,7) et de 2,8% comparativement à celui d'une année auparavant (148,5). Le taux annuel de variation s'était inscrit à –2,4% en janvier 1978 et à +1,4% en février 1977.

Ce sont de nouveau les prix des marchandises importées qui ont été la cause principale de cette régression de l'indice général. Des baisses de prix ont surtout été enregistrées pour les fruits oléagineux, le cacao, le café, la volaille étrangère, le coton brut ainsi que pour la plupart des métaux non ferreux.

Ont aussi fait l'objet de transactions à des prix sensiblement réduits les céréales, la farine de poisson, celle de viande, l'essence, le mazout, la semoule de blé dur, les fils de coton, le caoutchouc brut et le fer brut.

Programme d'armement 1978: un crédit minimum pour des besoins urgents

BERNE. – Le Conseil fédéral a présenté hier le projet de demande de crédit d'ensemble de 723 millions de francs (dont 50 % ira à l'économie privée du pays) pour un nouveau programme d'armement. Celui-ci a pour but de poursuivre l'exécution des projets qui ont pour but de renforcer la puissance de l'armée aux fins de l'adapter aux conditions de la guerre moderne. Le nouveau crédit touche l'infanterie et la défense antichar, la mécanisation, l'aviation et la défense contre avions, les transmissions et enfin la motorisation. Rappelons que le crédit de 723 millions est un minimum pour les besoins urgents de modernisation de notre armée. Ce crédit, qui aurait dû être plus élevé, a été calculé au plus juste et amputé de plusieurs centaines de millions sur les prévisions initiales.

L'infanterie et la défense antichar recevront l'engin guidé sol-sol « Dragon », ce qui coûtera 188 millions. Dans ce cas, il s'agissait d'accorder plus d'importance aux moyens de combat antichar.

195 millions sont ensuite prévus pour des fusils d'assaut 57. On pensait que les armes rendues par les homms exemptés du service ou libérés suffiraient à couvrir les besoins pour les nouvelles recrues. Ce n'est pas le cas.

Cette arme sera remise aux recrues jusqu'en 1985, et même après. Ceci laisse le temps de poursuivre avec tout le soin voulu les travaux de recherche d'une arme de remplacement.

Pour 13 millions de francs, on va aussi acquérir un nouveau pistolet lance-fusées. L'ancien datait du dernier service actif et il avait même fallu l'interdire partiellement.

Toujours au chapitre de l'infanterie, on note 17 millions pour un appareil de pointage et goniomètre destiné au lance-mines de 8,1 cm. Un des principaux buts est ici d'uniformiser les appareils de pointage.

Ce sont 207 millions qu'il faudra dépenser pour la quatrième série de chars 68. L'acquisition de 60 de ces engins blindés permettra de réaliser un important projet de modernisation et, simultanément, de prévenir les effets négatifs que la diminution du parc de nos blindés ne manquerait pas d'exercer sur nos formations mécanisées et notamment sur celles qui sont prévues pour assurer la défense antichar.

Pour l'aviation, 75 millions sont prévus en faveur des engins guidés air-air « Sidewinder». L'avion de combat «Tiger», qui est en voie d'acquisition, est essentiellement prévu pour la couverture aérienne. Son armement est donc surtout constitué par l'engin « Sidewinder ».

On va aussi dépenser 10,2 millions pour un appareil de chiffrage pour canaux de transmission. Dans une première étape, le but est de protéger plus efficacement les liaisons par fil les plus importantes à l'échelon supérieur du commandement. Enfin, le Conseil fédéral propose d'acquérir une série de camions super-lourds à benne basculante pour une somme de 17,8 millions. Le véhicule a quelques 12 tonnes de charge utile. Il renforcera l'efficacité de la troupe lorsqu'elle sera appelée à travailler sur des chantiers ou en cas de catastrophe.

Béguelin à Berthoud
Incident clos à son avantage

BERNE. – Le Département fédéral de justice et police communique :

«De l'enquête menée par le procureur général de la Confédération, il résulte que la dépêche selon laquelle le secrétaire général du Rassemblement jurassien Roland Béguelin aurait déclaré, au cours d'une manifestation organisée par l'UDC à Berthoud, qu'il «ne pouvait garantir qu'il y aurait une renonciation à la violence de la part de son organisation» est inexacte.»

L'ATS avait d'ailleurs donné une rectification.

Conseil d'Etat de Glaris
Rejeté par son parti, mais élu par le peuple

GLARIS. – M. Fritz Weber, 47 ans, de Netstal (GL), a gagné le siège du Conseil d'Etat devenu vacant à la suite de la démission du directeur de l'instruction publique. Il a battu, à la surprise générale, le candidat officiel du parti radical, M. Heinrich Aebli. M. Weber, qui était président du parti radical glaronais, avait renoncé à son poste en janvier dernier lorsque l'assemblée des délégués de son parti avait décidé de ne pas le présenter comme candidat lors du renouvellement du Conseil d'Etat. En février, M. Weber avait annoncé son intention d'être candidat «sauvage» à cette élection. Le parti avait, pour sa part, déclaré qu'en cas de victoire de M. Weber, une assemblée serait réunie afin de discuter de l'éventuelle exclusion de son «dissident».

PEINE DE MORT
CES CRIMES, JUSTE APRÈS LE DÉBAT...

Suite de la première page

quelles nous ne reviendrons pas) à la guerre déclarée à la société par des bandes internationales de criminels bien organisées et stipendiées, d'autres soutiennent que le mal vient plus de cette société que des truands qui l'attaquent !

Quelle pitié que de voir le débat présenté sur des bases aussi fantaisistes ! Nous avons même lu quelque part que, pour M. Luisier, « il s'agissait d'être craint pour être obéi !». Et aussi que notre ordre social ne défendrait, arbitrairement, que quelques valeurs, dont on ne sait d'ailleurs pas si elles appartiennent à une majorité ou à une minorité...

Glissons !.. En faisant la part des slogans, des préjugés et des idées toutes faites dans ces affirmations sans aucun fondement.

Pendant que nous discutions, ils tuaient !

M. Henny l'a bien souligné: si la société est criminogène, aucun individu n'est responsable. La question de la peine de mort, comme de toute autre d'ailleurs, ne se poserait plus, dès lors, puisqu'il n'y aurait plus de coupables.

Le peuple suisse, habitant un pays qui s'est construit sur la tolérance, sur le droit, sur le sens des responsabilités de chacun, n'a pas exprimé à la légère son besoin de sécurité. Les nouvelles qui tombaient des télex au moment même où l'on discutait en toute liberté et en toute sérénité à l'aula du collège sont édifiantes à ce point de vue.

Par Gérald Rudaz

A Turin, le carabinier Rosario Berardi était froidement exécuté, à titre de chantage à la peur, pour paralyser la justice s'occupant des assassins des « Brigades rouges ».

Une dame, qui avait accepté de faire partie du jury, a d'ores et déjà été désignée comme la prochaine victime...

Rappelons que, toujours dans le même sens, le procureur Coco a été abattu, de même que Me Fulvio Croce, président de l'ordre des avocats de Turin...

Et, soulignons-le en passant, la capitale piémontaise est à deux heures de voiture de Sion.

En Belgique – pendant que l'on discutait à l'aula du collège – le baron Bracht était enlevé par des criminels.

A Milan, l'industriel Beissah subissait le même sort. Même chose à Rome, la victime étant Sidney Sonnino.

De Hollande, nous apprenons aujourd'hui une nouvelle prise d'otages. Et ne parlons pas de ces enfants et autres innocentes victimes tombées en Israël : on pourrait nous accuser de confondre terrorisme politique et terrorisme tout court...

Se boucher les yeux?

Heureux ceux qui peuvent se voiler la face, ne rien ressentir de ce climat de peur, de cette insécurité totale, de cette paralysie de la justice qui sont le fruit du chantage criminel ! Heureux ceux qui n'estimant pas la Suisse « au-dessus de tout soupçon » lui accordent pourtant le privilège d'une sécurité impérissable...

Mais si l'on devait en venir un jour – comme c'est le cas partout où règne le terrorisme – à ne plus oser porter secours aux victimes des tueurs, à ne plus oser témoigner d'un crime, à refuser de collaborer avec la justice par peur de représailles, l'heure serait de SUBIR. Celle de PRÉVENIR serait définitivement passée.

Mais comment prévenir, si l'on élimine d'office LA PEINE (qui aura toujours son échelon supérieur «trop cruel» aux yeux de certains) jouant, entre autres, un rôle de prévention générale?

Nous respectons l'avis de M. Tschopp qui se fonde, pour s'opposer à la peine de mort, sur l'indivisibilité du principe de la vie. Nous comprenons moins le raisonnement de M. Dreiffus, basé sur le « respect des droits de l'homme ». Parce qu'à nos yeux les victimes sont AUSSI des êtres pour qui la VIE est un droit et que ce droit mérite protection. Dire que la peine de mort n'est pas une solution ne satisfait pas ceux qui attendent de savoir COMMENT, à défaut d'une prévention générale par ce moyen, assurer ce droit à la vie qui est le premier des droits de l'homme.

Ne pas « partager, avec MM. Henny et Luisier», la crainte de voir le terrorisme sévir chez nous est peut-être une attitude « au-dessus de tout soupçon ». Mais tous ceux qui ont des yeux et des oreilles pour suivre ce qui se passe dans le monde aujourd'hui ne peuvent partager un tel optimisme. Gardons donc au débat son vrai sens, qui est la recherche d'une solution au problème de la sécurité publique.

Par le rétablissement de la peine de mort, s'il s'agit du seul moyen possible de dissuasion. Par n'importe quel autre, en priorité absolue, si on veut bien nous l'indiquer.

Gérald Rudaz

Hier sur le petit écran

Si Claude Torracinta est peut-être un homme de télévision de talent, c'est assurément un piètre calculateur. N'essayait-il pas, hier soir, à « Un jour, une heure », de nous faire croire que plus de la moitié des Français avaient accompli un vote de défiance à l'égard du gouvernement et de la majorité actuelle. Il prétendait par là que, par exemple, les personnes, qui ont voté pour les listes écologiques, n'ont pas tant exprimé leur désir pour une protection accrue de la nature que leur mécontentement envers M. Giscard d'Estaing. Les calculs de M. Torracinta sont décidément plus dignes des politiciens de l'union de la gauche que d'une analyse journalistique...

A l'enseigne de « L'Histoire en jugement », un jury se penchait sur le procès du maréchal soviétique Toukhatchevski qui, chef de l'armée, fut fusillé sur l'ordre de Staline en 1937, comme traître à la patrie. Une exécution qui allait en augurer bien d'autres et même la décapitation de l'armée, puisque ce ne furent pas moins de 35 000 officiers (environ un sur deux) qui furent victimes par la suite des purges du tyran soviétique.

La réhabilitation de la victime a bien sûr été décidée à l'unanimité tant la thèse de l'accusation était inconsistante.

Le véritable procès qui a été fait, c'est tout naturellement celui de Staline et de son régime de terreur. Une discussion très édifiante sur les méthodes employées par le dictateur sanglant et que tous les téléspectateurs auront sans doute suivie avec intérêt. **(R)**

Pays-Bas: 72 personnes prises en otages par des Sud-Moluquois

LA HAYE (ATS/AFP). – Le commando sud-moluquois, qui a pris au moins septante-deux personnes en otage lundi matin à la préfecture d'Assen (Pays-Bas), a posé un ultimatum pour aujourd'hui à 14 heures aux autorités néerlandaises, a révélé à la télévision le ministre de la justice, M. Jacob de Ruiter.

Les terroristes exigent la libération de plusieurs de leurs compatriotes condamnés à la détention aux Pays-Bas pour avoir participé à des prises d'otages dans le passé.

Le ministre a déclaré à la télévision qu'il espérait pouvoir engager avec les Moluquois des négociations permettant de repousser cette échéance. Il a toutefois admis qu'à 20 heures locales aucun contact n'avait été engagé avec les auteurs de cette action armée.

A Assen, à la nuit tombante, le quartier de villas où se trouve le bâtiment de la préfecture a été complètement isolé. Les journalistes n'y ont plus aucun accès. Le bâtiment moderne, aux larges baies vitrées, est entouré d'une vaste pelouse découverte sur laquelle personne n'a osé s'aventurer depuis lundi matin, les terroristes tirant à vue par les fenêtres ouvertes.

On indique, au centre d'information improvisé à Assen, que grâce à l'existence d'une cantine prévue pour 600 fonctionnaires, les terroristes et leurs otages sont assurés de pouvoir subsister durant plusieurs jours.

ARRIVÉS EN TAXI...

Arrivés en taxi, peu après 10 heures HEC, six terroristes sont entrés en tirant des rafales de mitraillettes dans le bâtiment de trois étages de la préfecture d'Assen, ville du nord des Pays-Bas proche des endroits où en 1975 et 1977 des trains avaient subi des attaques analogues. Une partie importante de la communauté moluquoise, qui compte 40000 âmes aux Pays-Bas, vit dans cette région.

UN CORPS JETÉ PAR LA FENÊTRE

La préfecture d'Assen abrite habituellement 600 fonctionnaires. A l'approche des terroristes, la plupart d'entre eux ont pu s'échapper par les fenêtres non sans mal. En fin de journée on comptait quatre blessés dans les hôpitaux de la ville et une personne non identifiée restait étendue, blessée ou morte, dans le jardin de la préfecture que personne n'osait approcher. L'inconnu gisant dans le jardin aurait été jeté par une fenêtre.

ILS TIRENT SUR TOUT CE QUI BOUGE

Jusqu'à une heure de l'après-midi les Moluquois n'ont cessé de tirer par les fenêtres sur tout ce qui bougeait. Une ambulance qui s'approchait a dû rebrousser chemin. Dans l'après-midi et jusqu'à 17 heures HEC les coups de feu se sont espacés. Les policiers ont établi un cordon à un kilomètre de distance du bâtiment.

Selon les milieux moluquois d'Assen, l'opération visait à prendre en otage le commissaire de la reine (préfet) de la province de Drenthe, Mme Tineke Schilthuis. Celle-ci a pu s'échapper mais deux députés provinciaux sont parmi les otages, a indiqué le Ministère de la justice.

120 000 Volvo défectueuses

GOETEBORG/LYSS (ATS/AFP). – Environ 120000 automobiles «Volvo» vendues en 1977, soit un peu plus de la moitié de la production de l'année, devront faire l'objet d'une importante réparation du système de transmission. La direction de la société suédoise, à Goeteborg, a précisé qu'un défaut de construction, constaté dans le pont arrière de modèles «240» et «260», peut entraîner un freinage ou même un blocage des roues arrières. Un porte-parole de la société Volvo SA à Lyss a indiqué à l'ATS que ce défaut se manifeste par un fort bruit dans le pont arrière. L'automobiliste qui aura constaté ce bruit est invité à présenter sa voiture sans retard au garage le plus proche, qui effectuera rapidement et gratuitement la réparation nécessaire. Le défaut en question ne peut pas entraîner d'accident, a encore précisé le porte-parole.

● KINSHASA (ATS/AFP). – Le ministère public zairois a requis la peine de mort contre 23 des principaux accusés dans l'affaire du complot militaire jugée depuis mercredi dernier devant le conseil de guerre de Kinshasa, apprend-on de source officielle dans la capitale zairoise.

● MOSCOU (ATS/AFP). – L'académicien dissident soviétique Andrei Sakharov a annoncé que son téléphone a été coupé lundi par décision des autorités.

Par sympathie et solidarité avec les tueurs

LA HAYE (ATS/AFP). – Une vingtaine de sympathisants de la «Fraction Armée rouge» occupent depuis lundi matin à La Haye, une pièce du cabinet du premier ministre néerlandais, M. Andreas Van Agt. La police n'est pas encore intervenue.

Les occupants expriment par leur action leur solidarité avec les trois membres de la «Rote Armee Fraktion» détenus aux Pays-Bas. La Cour suprême néerlandaise a ouvert lundi l'examen en cassation de la demande d'extradition formulée par le gouvernement ouest-allemand pour Knut Folkerts (26 ans), Christoph Wackernagel (26 ans) et Gert Schneider (29 ans).

Les manifestants ont été évacués par la police.

FUITE SUSPECTE À PARIS
Deux automobilistes abattus

PARIS (ATS/AFP). – Deux hommes ont été mortellement blessés par un policier, lundi matin à Paris, à la suite d'un accident de la circulation sans gravité. Deux frères, Bernard et Alain Chaussin, âgés de 34 et 22 ans, à bord d'une camionnette, ont eu un accrochage, à l'aube dans le centre de Paris, avec un taxi. Le conducteur de la camionnette aurait, selon la police, refusé de procéder à un constat en forme de l'accident, et se serait enfui en bousculant le chauffeur du taxi. Un témoin a alors alerté la police, indiquant que les occupants de la camionnette étaient armés d'une carabine.

Quelques minutes plus tard, le véhicule était pris en chasse et intercepté par deux motards. Le conducteur a alors refusé de s'arrêter et la camionnette a accroché un des deux policier qui a été légèrement blessé, indique la police.

L'autre motard a alors ouvert le feu, atteingnant mortellement les deux frères, une jeune femme qui les accompagnait a dû être transportée à l'hôpital, victime d'une crise nerveuse. Aucune arme n'a été trouvée dans la camionnette.

FRANCE: ACCORD DE COMBAT

Comme on le savait depuis dimanche soir (invitation-diktat de M. Marchais), les trois partis de gauche PC, PS, MRG se sont réunis hier pour mettre au point une stratégie commune pour le second tour des élections législatives. A en croire les leaders de ces partis, ils sont parvenus à régler en trois heures ce qu'ils avaient discuté pendant cinq ans et qui les avait même conduits à une rupture en septembre...

Voir nos informations et commentaires en pages 1 et 3.

● BONN (ATS/Reuter). – Les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest ont annoncé lundi un plan de soutien au dollar prévoyant un accroissement considérable des disponibilités monétaires qui pourront être affectées en vue d'enrayer de futures baisses de la monnaie américaine.

● OAKLAND (Californie) (ATS/AFP). – Un Boeing 727 de la compagnie United Airlines avec 75 personnes à bord a fait un atterrissage d'urgence lundi à l'aéroport d'Oakland (Californie), quelques minutes après son décollage de l'aéroport international de San Francisco, de l'autre côté de la baie du même nom.

Selon un porte-parole de la compagnie, un des passagers aurait déclaré être en possession d'une bombe.

Le pirate de l'air n'a gardé en otages que trois membres d'équipage.

L'avion a décollé avec le pirate et les trois membres d'équipage otages : le pilote, le co-pilote et l'ingénieur de vol. Le pirate est âgé d'une trentaine d'années. Il a déclaré vouloir se rendre à Memphis (Tennessee), Il n'a pas expliqué pourquoi.

● SALISBURY (ATS/AFP). – Le gouvernement intérimaire devant conduire à l'accession du pouvoir de la majorité noire en Rhodésie à la fin de 1978 sera formé la semaine prochaine.

Italie: un gouvernement de trêve!..

ROME (Reuter/ATS). – Le nouveau gouvernement de M. Giulio Andreotti a prêté serment hier devant le président Giovanni Leone. A deux exceptions près, ce gouvernement de vingt membres se compose de ministres qui ont fait partie du précédent gouvernement Andreotti, tombé il y a huit semaines après avoir été en place pendant dix-sept mois.

L'accord qui a abouti à la formation de cette alliance a été salué par les communistes comme une étape importante vers la réalisation de leur objectif de partager le pouvoir en Italie.

Les communistes espéraient cependant obtenir davantage et, depuis deux jours, critiquent vivement la composition du nouveau gouvernement.

De fait, les observateurs qualifient ce gouvernement de solution intermédiaire témoignant d'une trêve entre les forces opposées du conservatisme catholique et du marxisme.

Fillette abandonnée dans un train

MULHOUSE (ATS/AFP). – Une fillette d'environ 4 ans a été retrouvée samedi soir en gare de Mulhouse seule dans un train et n'a toujours pas été recherchée par ses parents.

Contrôlant les wagons au terminus de la ligne Strasbourg - Mulhouse, un employé de la SNCF a découvert, seule dans un compartiment, une petite fille. Des recherches immédiatement entreprises dans toutes les gares où s'est arrêté le train n'ont donné aucun résultat.

La petite fille, qui a les yeux bruns et les cheveaux châtains, est vêtue d'une salopette bleue, d'un pullover rouge et de chaussures brunes. Elle dit se prénommer Nadia mais ignore son nom de famille et la ville où elle habite. Elle aurait prononcé cependant le nom de Paris aux premières personnes qui l'ont questionnée.

Les policiers de Mulhouse craignent que la fillette n'ait été abandonnée volontairement par ses parents et ont lancé un appel.

Deux Palestiniens retrouvés noyés près des côtes israéliennes

JÉRUSALEM (ATS/Reuter). – L'inspecteur général de la police israélienne, M. Chaim Tabori, a révélé lundi au cours d'une conférence de presse que deux autres Palestiniens, à bord d'un troisième canot, s'étaient noyés en mer et que leur bateau pneumatique flottait près des côtes.

Les treize Palestiniens, a-t-il déclaré, avaient quitté un petit village libanais à bord d'un bateau grec et embarqué le 7 mars dans trois dinghies sur les eaux territoriales israéliennes.

Mais, par suite du mauvais temps, ils se sont perdus et n'ont trouvé la côte israélienne que le 11 mars près de la place de Maagan Michael. Après avoir accosté, ils rencontrèrent une jeune femme américaine et lui ont demandé où ils se trouvaient. Ne se méfiant de rien, elle répondit qu'ils étaient en Israël. Là-dessus, ils la tuèrent et commencèrent leur carnage.

LE PARTI COMMUNISTE HORS LA LOI ?

La Knesseth a adopté lundi à l'unanimité une résolution appelant à une lutte sans merci contre l'OLP « organisation dont le seul but est de tuer des Juifs parce qu'ils sont Juifs ».

La Knesseth a également lancé un appel à tous les parlements du monde leur demandant que tous les bureaux de l'OLP soient fermés et que les représentants de l'OLP soient expulsés.

Cependant, des orateurs de l'opposition et même du parti « Dash » de M. Yadin (membre de la coalition gouvernementale) ont recommandé au gouvernement d'être prudent dans les actions qu'il pourrait entreprendre contre l'OLP, afin de ne pas porter atteinte aux efforts de paix.

Par ailleurs, le député indépendant Flatto-Sharon a demandé l'interdiction du parti communiste, qu'il a qualifié de « porte-parole déclaré de l'OLP en Israël ». « Nous ne pouvons demander au monde de fermer les bureaux de l'OLP, que si nous-même mettons hors la loi un parti qui a des liens étroits avec cette organisation », a-t-il dit.

Cette intervention a suscité de vives réactions de la part des quatre députés communistes.

Israël: après le massacre

A QUOI SERVIRAIT UNE RIPOSTE ?

Suite de la première page

par télex de notre correspondant à Jérusalem Jacques Helle

Aucun acte de représailles à leur égard n'a été signalé. Il est comme une acceptation lassée d'un fait de la vie. C'est ainsi.

Cela a toujours été ainsi. Cela sera-t-il toujours ainsi? Ces meurtres, ces massacres d'hommes, de femmes et d'enfants simplement parce qu'ils sont Juifs et Israëliens sont le drame de l'histoire de ce peuple et presque personne ne s'attend à autre chose de la part des adversaires.

OLP: tuer pour tuer

Il est aussi un malaise, diffus, une incertitude, un embarras, comme une reconnaissance de l'indignité humaine. Tout peuple surtout quand il s'agit d'attaquer des Juifs est capable de ce genre de forfaits et depuis qu'ils ne sont plus des victimes mais des participants à l'Histoire, les Israëliens ne se croient pas exempts de ce genre de forfaits. Ils connaissent mieux quelques-unes de leurs fautes mais s'ils ont une excuse (elles ne furent jamais que l'œuvre d'enragés, de quelques brutes en uniforme), elles n'ont jamais été érigées à la hauteur d'une politique. Elle n'ont jamais reçu l'approbation des autorités ou du peuple tout entier. Ce qui n'est nullement le cas de l'organisation de libération de la Palestine dont l'unique stratégie est le massacre de civils. Elle dédaigne les objectifs militaires. Elle néglige les opérations spectaculaires telles que marche de réfugiés ou réclamation du droit au retour. Elle tue. Le sentiment prédominant est que des répits se produiront peut-être mais qu'en fait, les Arabes qu'ils soient Palestiniens ou Syriens ne se résigneront pas à la présence d'Israël.

Les rêveurs et les cyniques

Le carnage de samedi renforce ceux qui refusent la création d'un Etat palestinien. A quoi d'autres répondent: «Tant que le problème palestinien n'aura pas été résolu, nous ne pouvons nous attendre à mieux.» Des optimistes soutiennent qu'une fois un accord passé avec l'Egypte, les Etats arabes seront mieux à même de disposer de l'OLP. Une poignée de cyniques remarquent: «Avec qui traite-t-on quand on ne peut les détruire sinon avec ceux qui ont tué les vôtres. L'Histoire n'est ni morale ni logique. Le monde est plein de partenaires, assassins de naguère au repos.»

Suicide ou silence

Sans surprise encore les Israëliens ont relevé qu'aucun pays arabe n'avait condamné l'agression. Syrie, Yémen, Arabie saoudite et Algérie l'ont justifiée. La presse égyptienne que contrôle l'Etat a employé le mot carnage et usé du terme d'opération de commandos, accusant Israël d'en être responsable puisqu'il tenait les Palestiniens en lisière.

A Jérusalem de l'Est les habitants écrasaient le coup. Ils maintenaient un bas profil. Les personnalités étaient muettes. La clef du mutisme a été donnée par ce notable qui, haussant les épaules, expliquait: «Condamner serait un suicide, approuver serait un suicide.»

Le massacre de samedi n'est que la continuation de ceux qui marquèrent la lutte des Arabes contre le sionisme. Emeutes atroces de 1920, 1921, 1929, 1936-39. Ma'Alot, Munich. Voitures et réfrigérateurs piégés à Jérusalem, la liste est sans fin.

Indifférence

Il est vain d'espérer que les méthodes infectes employées pour une revendication nationale justifiée aient le moindre effet sur l'attitude des pays qui reconnaissent ou soutiennent l'OLP.

M. Dayan n'a guère de chances de voir les représentations de l'OLP fermées à travers le monde pas plus que la Knesseth n'a de chances dans son appel aux autres parlements de révoquer les décisions de leurs gouvernements.

Et maintenant le temps des questions immédiates. Faut-il user du droit de représailles et comment ? Combien y eut-il de ripostes parfois disproportionnées et quels furent les résultats tangibles? Pratiquement nuls! Nous en sommes maintenant aux commandos suicides.

D'autre part, les Etats-Unis désapprouvent ce genre d'opérations craignant qu'elles ne servent de prétexte à une guerre.

Etablir les responsabilités

Le premier ministre M. Begin a ordonné à la police et à l'armée d'établir chacune une commission d'enquête car bien des failles sont apparues.

Comment les terroristes ont-ils pu pénétrer les défenses côtières? Après l'attaque du Savoy Hotel à Tel Aviv en 1975 (11 tués, 11 blessés) et l'opération avortée de la Marina en 1976 (quand les terroristes décidèrent de se rendre au lieu d'accomplir leur mission), les défenses côtières au prix de millions avaient renforcées à un point jugé impossible à franchir. Un système de radars, permettant aux patrouilles côtières de repérer non seulement des embarcations mais des objets tels que des barils à dix kilomètres de la côte, avait été installé, complétant les patrouilles de vedettes lance-missiles, les vols de reconnaissance et les opérations d'hommes-grenouilles. Or, jusqu'ici toujours les terroristes ont pu aborder sans encombre et n'étaient défaits qu'à terre. Il est certes évident qu'aucune frontière n'est hermétique et que la seule manière d'empêcher de telles incursions serait d'interdire la navigation à tant de milles de la côte et de nettoyer la côte elle-même sur une grande profondeur.

Ces conditions étant irréalisables, la protection dépend pour une grande part des services de renseignements. Or, l'opération était d'envergure, onze personnes impliquées, et rien n'a transpiré des préparatifs à moins que la coordination entre les différents services de renseignements n'ait été défectueuse une fois de plus. Comment les terroristes ont-ils pu circuler quarante-cinq minutes sur une artère principale avant d'être arrêtés non par l'armée mais des réservistes et des policiers volontaires pour établir un barrage? Qui a donné l'ordre à la police frontière d'ouvrir le feu sur l'autobus arrêté ? La coopération entre l'armée, la police, la police frontière ne fut pas des plus satisfaisantes au cours des opérations de recherche. Israël a le sentiment que sa réputation d'efficacité devient surfaite.

Le maçon...